

Livret de l'étudiant de philosophie

[2024-2025]



UFR Lettres et langages

Pôle Humanités

Nantes Université

Sommaire

Présentation de l'UFR Lettres et langages	3
Modalités d'inscription	4
Journées d'accueil	5
Présentation du département de philosophie	6
Calendrier universitaire	9
Organisation du département – Équipe pédagogique	10
Enseignements assurés par le département de philosophie	12
Les échanges internationaux	13
Informations diverses	15
Dispositif d'orientation intégré tout au long de la Licence	16
Validation de l'engagement étudiant	19
Initiation à la recherche -Séminaire du CAPHI	21
Réorientation et régime spécial	22
Culture et compétences numériques	24
Tableaux de présentation Licence	26
Licence année 1	29
Licence année 2	46
Licence année 3	66
Contrôle des connaissances et examens	85
Présentation du Master	135
Master 1	136
Master 2	141
Programme des enseignements et bibliographies	150
Règlement du contrôle des connaissances du Master	175
Ressources	192
La vie du campus à l'UFR Lettres et Langages	194
Sigles	196

L'UFR LETTRES ET LANGAGES

1. Présentation de l'UFR Lettres et Langages

L'UFR Lettres et Langages est née en septembre 2001 du regroupement volontaire de ses Départements. Riche de sa pluridisciplinarité, elle abrite des équipes de recherche diversifiées et reconnues dont elle encourage les nombreuses activités.


Départements :

- Lettres modernes
- Lettres anciennes
- Philosophie
- Sciences de l'éducation
- Sciences du langage

L'UFR Lettres et Langages propose dans son offre de formation des licences et masters que vous pouvez découvrir [ICI](#).

Les laboratoires et la recherche :

L'UFR Lettres et Langages possède cinq équipes de recherche. Elles sont rattachées aux Écoles Doctorales du domaine Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales :

- Centre Atlantique de Philosophie ()
- Centre de recherche en éducation de Nantes (CREN)
- Laboratoire de Linguistique de Nantes (LLing)
- Centre François Viète d'Histoire des Sciences et des Techniques (CFV)
- Littératures Antiques et Modernes (LAMo)

Pour plus d'informations sur les laboratoires et leurs équipes de recherche : [ICI](#)

2. Modalités d' inscription

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales. Elle se réalise auprès du **service scolarité** du Pôle « Humanités », Bâtiment Tertre, pour l'UFR Lettres et Langages .

L'inscription pédagogique est effectuée en début d'année universitaire pour les deux semestres, dans l'intranet des étudiants et auprès de la Scolarité du Pôle « Humanités », Bâtiment Tertre.

<https://www.univ-nantes.fr/sinscrire/les-services-scolarite>

Les inscriptions pédagogiques conditionnent les inscriptions aux examens. L'étudiant doit vérifier ses inscriptions pédagogiques au début de chaque semestre et à réception du calendrier d'examens avant chaque session, aucune modification n'est acceptée pendant les examens.

Secrétariat administratif – Scolarité du Pôle Humanités

Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Chemin de la Censive du Tertre - BP 81227
44312 NANTES Cedex

scolarite-lettres@univ-nantes.fr

Bâtiment Tertre

3. Journées d'accueil

Licence 1^e année

Lundi 09 septembre 2024

10h00 à 12h00, Censive, salle C002 : Réunion de rentrée obligatoire avec Agnès GRIVAUX, directrice du département et Patrick LANG, responsable de la L1. Rencontre avec les tuteurs étudiants et constitution des groupes.

14h-15h30, Censive, salle C001 : MTU 1 « Prendre ses marques à l'université » (obligatoire).

Mardi 10 septembre 2024

14h-18h, Amphi 446 (FLCE) : Exercice sur table (dissertation).

Mercredi 11 septembre 2024

14h-16h, salle C008 : « Initiation aux ressources numériques » (obligatoire) avec Reda TAGRI. Étudiants dont les noms de famille commencent par les lettres de A à L

Apportez vos appareils numériques (téléphones-tablettes-ordinateurs portables) pour les configurer et accéder aux ressources de l'université.

Jeudi 12 septembre 2024

8h-10h, Censive, salle C008 : « Initiation aux ressources numériques » (obligatoire) Étudiants dont les noms de famille commencent par les lettres de M à Z. Apportez vos appareils numériques.

10h-10h30, Tertre, Amphi A+B : Présentation des spécialités « Humanités et musique » avec Vincent GRANATA et Patrick LANG, et « Langue et culture de l'Antiquité », avec Déborah BOIJOUX (obligatoire).

10h30-12h30, Tertre, Amphi A+B : MTU 2 « Vie universitaire et vie du campus » avec Agnès GRIVAUX (obligatoire).

14h-15h, Censive, salle de Conférence : Présentation plus détaillée de la spécialité « Humanités et musique » avec Vincent GRANATA et Patrick LANG.

Licence 2^e et 3^e années

Mardi 10 septembre 2024

10h00 à 12h00, Censive, salle de Conférences : Réunion de rentrée, avec Bruno GNASSOUNOU (responsable L2) et Cyrille MICHON (responsable L3).

Master 1 et 2

Jeudi 12 septembre 2024

9h-12h, Censive, salle C022 : présentation du Master Éthique, avec Guillaume DURAND.

13h30-18h, Censive, salle C008 : Réunions de rentrée. M1 : 13h30-15h ; M2 Parcours Initiation à la recherche en philosophie : 15h-16h30 ; M2 Parcours Préparation supérieure à l'enseignement (PSE) : 16h30-18h

Lundi 16 septembre 2024 M2 Parcours PSE

9h30-17h30, Censive, C022 Exercice sur table (dissertation).

LE DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

1. Présentation du département de philosophie

L'enseignement de la philosophie tel qu'il est assuré par le département de Philosophie de Nantes Université permet d'acquérir des qualités de réflexion, de structuration de la pensée, d'analyse des questions et des connaissances, d'écriture et d'expression.

Cet enseignement rigoureux prépare les étudiants qui le souhaitent aux concours de recrutement des professeurs, spécialement à l'agrégation de philosophie, et, sous réserve d'une formation complémentaire, au concours de recrutement des professeurs des écoles.

La discipline de pensée qu'implique l'apprentissage de la philosophie et les qualités qu'elle permet de développer sont également un atout précieux pour ceux qui ne se destinent pas à l'enseignement mais à diverses carrières dans l'administration, les métiers de la culture et de la communication, les métiers du secteur social, etc.

Pour plus d'informations, consulter :

<https://lettreslangages.univ-nantes.fr/departements/philosophie>

Contenus de l'enseignement

L'enseignement de la philosophie assuré par le département est schématiquement organisé en trois grands blocs : un bloc disciplinaire, introduisant aux principaux champs et auteurs de la tradition philosophique ; un bloc transversal, permettant de développer des compétences utiles pour le métier de philosophe et d'enseignant en philosophie ; un bloc complémentaire, ouvrant la perspective sur des domaines spécialisés, des thématiques contemporaines et des disciplines en dialogue avec la philosophie. À cela s'ajoute une préparation spécifique aux deux types d'exercice caractéristiques de la discipline : la dissertation et l'explication de texte.

Cet enseignement peut sembler austère au premier abord, et l'importance accordée à l'histoire de la philosophie peut sembler aride. Cependant, il faut insister sur le fait qu'il n'est pas possible d'élaborer une pensée originale et solide avant d'avoir longuement fréquenté les grands auteurs que la tradition a retenus. Le premier devoir d'un étudiant est donc de lire et de travailler ces auteurs, même lorsqu'ils ne font pas l'objet d'un enseignement. Il va de soi, d'autre part, qu'il n'y a pas de réflexion philosophique sans ouverture à d'autres champs disciplinaires. De nombreux enseignements complémentaires sont proposés dans cette optique. La pratique d'une langue est obligatoire (allemand, anglais, espagnol, grec, latin).

Accueil et conditions d'études

Le département de Philosophie offre un cadre propice à des études sérieuses et fécondes grâce avant tout à une importante bibliothèque de département – la BU Censive (philosophie-lettres anciennes) – qui complète les fonds de la BU Lettres.

Les effectifs, qui restent raisonnables (environ 390 étudiants), permettent d'avoir aisément des contacts avec les enseignants.

Perspectives professionnelles

Abstraction faite des carrières de l'enseignement, les principales possibilités professionnelles qui s'offrent aux étudiants de philosophie sont : l'ensemble des concours de la fonction publique, les métiers du livre (édition, documentation, librairie, bibliothèque), de la communication (journalisme, relations publiques, publicité), de la gestion et de l'administration des entreprises, de la formation et de l'insertion, du secteur culturel (documentation, arts et spectacles).

Pour plus d'informations, consulter :

<https://www.univ-nantes.fr/ressources-documentaires/orientation-parcours-metiers-les-ressources-documentaires-des-filieres-litteraires-1047673.kjsp?RH=1306763610383>

Cadre administratif

Le département de Philosophie, créé en 1967, fait partie de l'Unité de Formation et de Recherche (U.F.R.) Lettres et Langages, à laquelle appartiennent également les départements de Lettres Anciennes, Lettres Modernes, Sciences de l'Éducation, Sciences du Langage.

Les U.F.R. Géographie et Aménagement (IGARUN), Histoire-Histoire de l'Art et Archéologie, Langues et Cultures Étrangères (FLCE), Lettres et Langages, Psychologie constituent le pôle Humanités, l'un des quatre pôles de Nantes Université (les trois autres étant les pôles Sociétés, Sciences et technologies, Santé).

Le département de Philosophie se situe dans le bâtiment "Censive" du site Lettres, au premier niveau.

2. Référents

Responsables (voir aussi page 10)	Directrice : Agnès GRIVAUX agnes.grivaux@univ-nantes.fr <u>Licence:</u> Direction des études : Denis MOREAU Denis.Moreau@univ-nantes.fr Responsable L1 et de l'orientation et de la liaison avec les lycées : Patrick LANG Patrick.Lang@univ-nantes.fr Responsable L2 et des relations internationales : Bruno GNASSOUNOU Bruno.Gnassounou@univ-nantes.fr Responsable L3 : Cyrille MICHON Cyrille.Michon@univ-nantes.fr Spécialité « Humanités et musique » : Vincent GRANATA <u>Master:</u> Master Initiation à la recherche en philosophie : Cyrille MICHON cyrille.michon@univ-nantes.fr Master 2 PSE (concours) : Philippe CRIGNON philippe.crignon@univ-nantes.fr Master Éthique : Guillaume DURAND guillaume.durand@univ-nantes.fr
Secrétariat pédagogique	Secrétariat du département de philosophie Mme Cécile YVON Bureau C109.2 Courriel : secretariat.philosophie@univ-nantes.fr

Le **guide de l'étudiant** peut être consulté à l'adresse suivante :
<https://lettreslangages.univ-nantes.fr/departements/philosophie>

3. CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2024/2025 - Pôle HUMANITÉS

	Du	au
Pré-rentrée et accueil	Lundi 9 septembre	Vendredi 13 septembre
Cours 1^{er} semestre	Lundi 16 septembre	Vendredi 13 décembre
<i>Vacances de la Toussaint</i>	Lundi 28 octobre	Dimanche 3 novembre
Rattrapage de cours - révisions	Lundi 16 décembre	Vendredi 20 décembre
<i>Vacances de Noël</i>	Lundi 23 décembre	Dimanche 5 janvier 2025
Examens 1^{er} semestre	Lundi 6 janvier	Samedi 18 janvier inclus
Cours 2nd semestre	Lundi 20 janvier	Vendredi 2 mai
<i>Vacances d'Hiver</i>	Lundi 17 février	Dimanche 23 février
<i>Vacances de Printemps</i>	Lundi 7 avril	Lundi 21 avril
Examens 2nd semestre	Lundi 5 mai	Mercredi 21 mai inclus
Oraux, corrections, délibérations...	Jeudi 22 mai	Vendredi 6 juin
Date limite d'affichage des résultats	Vendredi 6 juin	
Examens 2nd session	Lundi 16 juin	Jeudi 3 juillet inclus
Oraux, corrections, délibérations...	Vendredi 4 juillet	Vendredi 11 juillet inclus
Date limite d'affichage des résultats	Vendredi 11 juillet	

Organisation du département

1. L'équipe pédagogique

Enseignants du département de Philosophie :

Les étudiants peuvent rencontrer les enseignants en prenant rendez-vous avec eux par courriel.

BECK Philippe

Bureau 125 – 02 53 52 22 68
philippe.beck@univ-nantes.fr

CARRANANTE Géraldine

Bureau 139 Attachée temporaire d'enseignement et de recherche (ATER)

CRIGNON Philippe

Bureau 129 – Responsable master 2 PSE – préparation concours 02 53 52 22 71
philippe.crignon@univ-nantes.fr

DURAND Guillaume

Bureau 127 – Responsable Master Éthique - 02 53 52 22 65
guillaume.durand@univ-nantes.fr

GIAVATTO Angelo

Bureau 125 – Directeur du CAPhi – 02 53 52 22 69
angelo.giavatto@univ-nantes.fr

GNASSOUNOU Bruno

Bureau 119 – Responsable L2, échanges internationaux – 02 53 52 22 70
bruno.gnassounou@univ-nantes.fr

GRANATA Vincent

Bureau 137 – Responsable spécialité « Humanités et musique »
Vincent.granata@univ-nantes.fr

GRIVAUX Agnès

Directrice du département - 02 53 52 22 64
agnes.grivaux@univ-nantes.fr

LANG Patrick

Bureau 137 – Responsable L1, responsable de l'orientation et de la liaison avec les lycées –
02 53 52 22 66
patrick.lang@univ-nantes.fr

MICHON Cyrille

Bureau 129 – Responsable L3, responsable Master 1 et 2 – 02 53 52 22 63
cyrille.michon@univ-nantes.fr

MOREAU Denis

Bureau 127 – Direction des études – 02 53 52 22 55
denis.moreau@univ-nantes.fr

MOUFLIER Camille

Bureau 139 - Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER)

MUREZ Michael

En détachement pour 2024-2025
michael.murez@univ-nantes.fr

SMADJA Ivahn

Bureau 119 – 02 53 52 22 69
ivahn.smadja@univ-nantes.fr

THÉBERT Angélique

Bureau 137 - Directrice adjointe de l'UFR - 02 53 52 22 60
angelique.thebert@univ-nantes.fr

XIROMERITI Vasiliki

Bureau 139 - Attachée temporaire d'enseignement et de recherche (ATER)
Vasiliki.xiromeriti@univ-nantes.fr

Autres responsables :**CHETAILLE Benoît**

Responsable BU Censive
Salle 111, Bâtiment Censive – 02 53 52 23 04.

Voir aussi pages 193-194.

Bureau des relations internationales

Faculté des Langues et Cultures Étrangères, 1^{er} étage, bureau 535 – 02.52.53.28.65

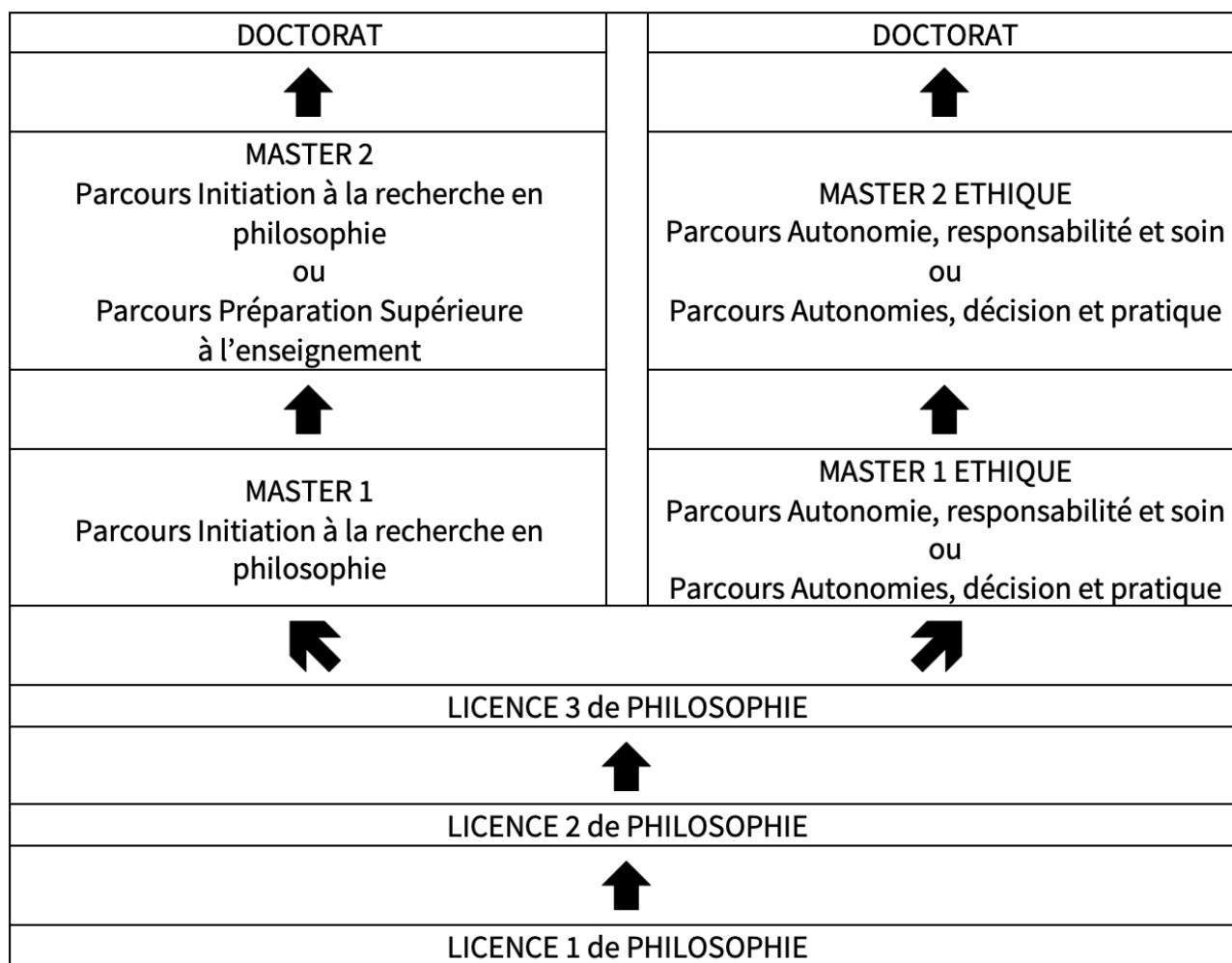
Enseignements assurés par le département

En trois ans, préparation du **Cycle Licence (L) de Philosophie** avec 2 spécialités au choix :

1. **Philosophie**
2. **Humanités et musique**

En quatre ans, préparation du **Master 1 de Philosophie** ou du **Master 1 d'Éthique** (livret séparé)

En cinq ans, préparation du **Master 2 ATHENA (Initiation à la recherche en philosophie)** préalable à la thèse de doctorat en philosophie ou du **Master 2 Préparation supérieure à l'enseignement (PSE)** ou du **Master 2 d'Éthique**.



Les échanges internationaux

• Pour des étudiants désireux de partir étudier à l'étranger

Il existe plusieurs programmes d'échanges internationaux, dont les principaux sont Erasmus+ et BCI. Une réunion d'information a lieu chaque année au cours du mois d'octobre, pour les départs de l'année suivante.

Toutes les informations générales sont disponibles sur la page suivante :

<https://www.univ-nantes.fr/etudier-se-former/partir-a-letranger-etudes-et-stages>

Le département de Philosophie dispose d'une grande variété d'accords d'échange Erasmus+ :

Allemagne	Berlin	Freie Universität Berlin
Allemagne	Düsseldorf	Heinrich-Heine-Universität Düsseldorf
Allemagne	Leipzig	Universität Leipzig
Autriche	Innsbruck	Leopold-Franzens-Universität Innsbruck
Espagne	Saint-Jacques-de-Compostelle	Universidad de Santiago de Compostela
Espagne	Séville	Universidad de Sevilla
Grèce	Athènes	National and Kapodistrian University
Irlande	Limerick	Mary Immaculate College
Italie	Bologne	Università di Bologna
Italie	Catane	Università di Catania
Italie	Florence	Università degli Studi di Firenze
Italie	Milan	Università degli Studi di Milano
Italie	Palerme	Università degli Studi di Palermo
Italie	Rome	La Sapienza
Pologne	Varsovie	Uniwersytet Warszawski
Pologne	Cracovie	Pedagogical university of Krakow

Sauf exception, deux places sont ouvertes pour des étudiants nantais dans chaque université d'accueil.

Le département recommande des séjours d'un an, en L3, en M1 ou en M2. Aucun séjour n'est autorisé *avant* L3.

N.B. : Les trois derniers relevés de notes semestriels précédant la candidature doivent présenter une moyenne égale ou supérieure à 12/20.

Il est indispensable d'avoir effectué au moins une année d'études réelles au sein du département avant de postuler pour un séjour.

Le programme BCI concerne les universités québécoises Montréal, Québec, etc. (certaines sont anglophones).

2. Les étudiants étrangers accueillis par le département de Philosophie de Nantes

Ils peuvent choisir leurs enseignements *dans l'ensemble de l'offre* du département (quel que soit le niveau), sous réserve de compatibilité d'emploi du temps. Voir le catalogue de cours en ligne : <https://www.univ-nantes.fr/incoming-students-venir-etudier-a-nantes/etudiants-internationaux-en-echange-catalogue-de-cours-1114712.kjsp>

La règle consiste à valider les enseignements choisis selon les mêmes modalités que les étudiants nantais. Exceptionnellement, des modalités dérogatoires peuvent être accordées, après concertation avec les enseignants concernés.

Responsable des échanges internationaux : Bruno GNASSOUNOU bruno.gnassounou@univ-nantes.fr

Informations diverses

1. Organisation des travaux dirigés

Lorsque les enseignements sont assurés sous forme de travaux dirigés (TD), les étudiants sont répartis en groupes par ordre alphabétique. À chaque groupe est attribué un emploi du temps spécifique.

L'étudiant qui souhaiterait changer de groupe ne pourra le faire qu'avec l'accord des enseignants concernés. Il devra en outre faire enregistrer ce changement au secrétariat.

2. Le tutorat d'accompagnement

Il s'adresse aux étudiants s'inscrivant en première année de cycle « L ». Il vise à favoriser la réussite de l'étudiant en lui permettant de s'adapter aux exigences méthodologiques nouvelles des études supérieures. S'il s'effectue sur la base du volontariat pour les étudiants et ne fait l'objet d'aucune évaluation ou notation entrant dans le contrôle des connaissances, il reste fortement recommandé. Il revêt des formes variées :

- un exercice sur table (dissertation) est proposé aux étudiants lors de la semaine d'accueil (10 septembre). Le travail réalisé sert ensuite de matériau lors de séances de travail avec les tuteurs ;
- l'aide au travail personnel de l'étudiant, qu'il s'agisse de l'organisation et de la gestion de l'emploi du temps ou de l'apprentissage des exercices et des méthodes de travail propres à l'université (prise de notes en cours et en travaux dirigés, exploitation efficace de ces notes, entraînement à l'oral, élaboration de fiches de travail, etc.). Cette forme de tutorat ne saurait en aucun cas remplacer le travail personnel de l'étudiant ;
- l'aide au travail documentaire, à savoir la maîtrise des outils bibliographiques et l'usage efficace des bibliothèques ;
- l'appui aux techniques d'auto-évaluation et d'auto-formation.

Le tutorat d'accompagnement n'a pas vocation à se substituer à l'enseignement dispensé en cours, travaux dirigés ou travaux pratiques. Il est effectué par des étudiants confirmés sous la tutelle et la responsabilité d'un enseignant du département. Les tuteurs ont en charge de petits groupes d'étudiants avec lesquels ils assurent un travail d'encadrement et non d'enseignement.

Tuteurs 2024/2025 :

William LE LAY : william.le-lay@etu.univ-nantes.fr

Aude THERY : aude.thery@etu.univ-nantes.fr

3. Le dispositif d'orientation intégré tout au long de la Licence

L'UFR Lettres et Langages, en lien avec le Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO), propose de nombreuses actions destinées à sensibiliser les étudiants aux évolutions et réorientations possibles dans leurs études, aux poursuites d'études envisageables, aux métiers et carrières accessibles après leurs études.

1) Adressée **à tous les étudiants**, la **Journée d'orientation** (au second semestre) réunit enseignants et services de l'université pour répondre à vos questions :

Qu'est-ce que la spécialisation progressive en licence ? Quel choix de parcours de formation ? Quels choix d'options ? Quelle poursuite d'études ? Licence professionnelle ou Master ? Concours ? Pour quels métiers ?

Dans chaque filière seront proposés : présentations des formations, témoignages d'étudiants et de diplômés, conférences et stands d'information sur l'orientation, sur la préparation aux concours de la fonction publique, sur la mobilité internationale pendant vos études, sur la vie associative, etc.

Vous trouverez le programme complet, horaires et lieux sur la page web de l'université qui sera dédiée à cette journée : <https://www.univ-nantes.fr/etudier-se-former/orientation-parcours-metiers/journee-dorientation-du-tertre-2>

2) En **L3 S1**, l'enseignement « **Ouvertures professionnelles 1 – Enquêtes** » : **12 h d'atelier « face à face »**

Comprendre les débouchés de la filière, rencontrer des professionnels pour être en mesure de faire des choix d'orientation et de construction de cursus, réaliser une enquête métier, savoir comment rechercher un bon stage, etc. Pour plus de détails, voir l'enseignement correspondant à la section L3 de ce guide.

3) En **L3 S2**, l'enseignement « **Ouvertures professionnelles 2 – Actions** » à valider selon les principes expliqués dans la rubrique suivante.

4. Validation de l'enseignement « Ouvertures professionnelles 2 - Actions » en L3 S2

Cet EC (élément constitutif) ne consiste pas en un cours proprement dit, mais repose sur un **dispositif de suivi** incitant l'étudiant à **effectuer un certain nombre de démarches d'orientation tout au long de son cursus**, en participant à quelques-unes des actions en ce sens proposées à l'initiative du SUIO ou des responsables de Licence, ou encore par une démarche individuelle (stages, emplois en rapport avec la formation, etc.).

Pour atteindre pleinement l'objectif fixé dans ce cadre, **l'étudiant doit avoir cumulé 5 points « Ouvertures pro. » tout au long de sa Licence** : la simple participation à une action d'orientation organisée par le SUIO ou par le département de Philosophie selon la liste et le barème proposés ci-après, permet d'obtenir 1, 2, 3 ou 4 points qui sont conservés jusqu'à la fin de la Licence. De même pour les tutorats, stages ou emplois en rapport avec la formation.

Le suivi de cette démarche d'orientation s'effectue entièrement en ligne : les responsables du SUIO ou de la Licence, après avoir reçu les justificatifs (liste de présence, attestation, rapport de stage ou d'activité), attribuent le nombre de points correspondant au barème sur **l'espace Madoc dédié**. Les étudiants doivent donc tenir au courant les responsables du SUIO ou de la Licence, chaque année, pour les informations des démarches effectuées et de la situation spécifique dans laquelle ils se trouvent.

Dans le cas des étudiants arrivant dans la formation en L2 et n'ayant pas participé au dispositif les années antérieures, 1 point sera attribué d'office par le responsable de Licence (restent 4 points à valider en L2-L3). Dans le cas d'étudiants arrivant dans la formation en L3, 2 points seront attribués par le responsable de Licence (restent 3 points à valider en L3).

Attention : Les stages obligatoires validés dans le cadre d'un autre cours, de même que les engagements bénévoles validés dans le cadre du dispositif VEE (Validation de l'engagement étudiant, voir p. 19) ne peuvent donner droit à des points pour cette UE.

Traduction en notes du barème « Ouvertures pro. » dans l'EC « Ouvertures professionnelles 2 » de L3 :

1 point « Ouvertures pro. » = 4/20

2 points = 8/20

3 points = 12/20

4 points = 16/20

5 points = 20/20

Ex. : Si vous avez effectué pendant votre cycle Licence un atelier « Prendre la parole en public » organisé par le SUIO (1 pt. « Ouvertures pro. » selon le barème) + un stage de moins de 100 h non obligatoire dans la formation mais en lien avec elle (2 pts) + un volontariat pour encadrer la Journée Portes Ouvertes (1 pt), vous obtenez un total de 4 pts « Ouvertures pro. » = 16/20.

La participation aux actions d'orientation n'est pas limitative : vous pouvez aller au-delà des 5 points requis, qui garantissent la note de 20/20.

Les étudiants en DA (dispense d'assiduité) se voient automatiquement attribuer un certain nombre de points par le responsable de Licence :

L1 : 1 point

L2 : 2 points

L3 : 2 points

5. Barème « Ouvertures professionnelles 2 - Actions » (L3)

Deux attributions de points sont possibles : par les responsables du SUIO (barème fixé en accord avec l'UFR) ; par les responsables de formation (= le responsable de la L3, Cyrille MICHON).

Actions donnant lieu à une attribution de points par le SUIO

1 point

Atelier « CV lettre de motivation »

Atelier « Connaître et se faire connaître (réseau) »

Atelier « Décrocher un stage »

Atelier « Intégrer la fonction publique »

Atelier « Préparer un entretien de recrutement »

Atelier « Prendre la parole en public »

Ateliers « Entrepreneuriat »

Tout autre atelier du SUIO

Volontariat pour l'encadrement de la Journée d'Orientation ou des Journées Portes Ouvertes

2 points

Dispositif « Soft Skills » (avoir terminé les parties « avant » et « après » le stage sur MADOC)

3 points

Participation au Concours des Talents du Tertre (inscription en novembre)

Tutorat ambassadeur auprès de votre ancien lycée, Tuteur/tutrice Clip, sous réserve d'attestation d'engagement et de loyauté

Participation à l'action « Littéraires en entreprise » ouverte aux L

Participation à l'*Innovation Campus Day*

Actions donnant lieu à une attribution de points par le responsable de la Licence

1 point

Ateliers, conférences, rencontres « métiers » ou concernant les poursuites d'études organisées à l'initiative du ou des responsables de formation, ou à l'initiative de l'UFR.

Stage non obligatoire, emploi étudiant, emploi saisonnier ou bénévolat **en lien** avec la formation suivie, **inférieur à 30h**.

Volontariat pour l'encadrement de la Journée d'Orientation (date à préciser).

Volontariat pour l'encadrement des Journées Portes Ouvertes de l'université (en février-mars).

Assistance à un séminaire, une journée d'études ou un colloque organisé dans l'UFR.

2 points

Stage non obligatoire, emploi étudiant, emploi saisonnier ou bénévolat **en lien** avec la formation suivie **< 100h**

Tuteur/tutrice d'accompagnement

Mobilité ou séjour d'étude à l'étranger **d'un semestre** (Erasmus+, BCI, convention bilatérale, etc.)

3 points

Stage non obligatoire, emploi étudiant, emploi saisonnier ou bénévolat **en lien** avec la formation suivie > **100h** (hors VEE)

4 points

Séjour d'études à l'étranger **d'un an** (Erasmus+, BCI, convention bilatérale, etc.)

Contactez votre responsable de niveau (Patrick Lang en L1, Bruno Gnassounou en L2, Cyrille Michon en L3) pour la comptabilisation de tout stage, emploi, bénévolat, en fonction des conventions signées, à chaque niveau de la licence.

Les actions du SUIO ainsi que les principes du suivi de la démarche d'orientation validé par « Ouvertures Professionnelles 2 » seront présentés lors de la Journée d'Orientation (date à confirmer).

6. UE facultative « Validation de l'engagement étudiant » (VEE) en Licence 3 / Master 2

Afin de favoriser l'engagement bénévole des étudiants au service de la société et l'acquisition de compétences par ce biais, l'UFR Lettres et Langages, en accord avec les préconisations de l'Université de Nantes et du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, propose aux étudiants de toutes ses formations une **UE facultative en fin de cursus** (second semestre de la L3 pour les Licences, second semestre du M2 pour les Masters).

Ne sont concernés que les **engagements non rémunérés** sur le territoire national au service d'**associations non confessionnelles à but non lucratif** (à l'exclusion d'associations incitant à la haine ou faisant l'apologie des discriminations), **l'engagement au service de l'université** (représentants élus dans des conseils centraux, fonctions principales des BDE par ex.), ou encore certains engagements rémunérés répondant à des critères particuliers de **service public** (ex. : sapeurs-pompiers volontaires).

Deux conditions doivent être réunies :

- qu'il s'agisse **d'engagements conséquents** (plus de 150 heures par an).
- que le **projet ait été présenté et approuvé par la commission VEE** de l'UFR se tenant en début d'année (mi-octobre).

Responsable de la commission à contacter : paul-andre.claud@univ-nantes.fr

La commission est souveraine quant à l'approbation ou non du projet, et peut examiner l'opportunité d'un aménagement d'études éventuellement demandé par le candidat.

La validation de cette UE facultative intervient en fin d'année après la présentation des justificatifs nécessaires et d'un **rapport d'activité succinct (2-3 pages)**. Aucune note n'est attribuée.

Cette validation donne concrètement le droit à une **bonification de la moyenne générale de 0,25 points** en fin de formation dans le cas standard (ou bonification de 0,5 points dans des cas

exceptionnels : responsabilités nationales, engagements allant bien au-delà de 150 heures par an...). La bonification est automatiquement déclenchée par la validation de l'UE à la fin du second semestre de L3.

Cet engagement peut **avoir lieu à un niveau inférieur du cursus** mais n'est validé **qu'une seule fois au cours de la scolarité, en fin de formation** (L3 ou M2) :

Ex. : Vous accomplissez une démarche VEE en cours de Licence 2 en présentant votre projet d'engagement bénévole en début d'année auprès de la commission qui l'approuve, et vérifie l'accomplissement du projet en fin d'année sur présentation des pièces justificatives (attestation et rapport) > la trace de cet engagement sera conservée pour une validation reportée de l'UE facultative en fin de L3. Idem en cours de M1 pour une validation en fin de M2.

Initiation à la recherche - Séminaire du CAPHI

Le laboratoire du Centre Atlantique de Philosophie (CA PHI), associé au département de philosophie de l'université de Nantes, organise un séminaire qui aura lieu au rythme d'une séance par mois, un vendredi. Les étudiants sont fortement encouragés à y assister. Le séminaire peut être validé en Licence dans le cadre de l'UE « Ouvertures professionnelles 2 », s'il donne lieu à la rédaction d'un bref compte-rendu (une page). Il est obligatoire pour les étudiants du Master ATHENA et pour les doctorants. Le programme de l'année universitaire 2024-2025 est le suivant (il a généralement lieu de 14h à 16h en salle C248, mais les horaires et la salle seront précisés ultérieurement) :

- 27 septembre : **Léitia Mouze**, Université de Toulouse 2 (Philosophie antique)
- **11 ou 18 octobre** : **Lea Cantor**, Peterhouse, Cambridge (Philosophie comparée : Parménide et Zhuangzi)
- 15 novembre : **Simon-Pierre Chevarie-Cossette**, Université de Neuchâtel (Philosophie pratique : la foutaise)
- 6 décembre : **Angelika Krebs**, Université de Bâle (*Gefühlsethik*)
- 24 janvier : **Cyrille Michon**, Nantes Université (Intention et responsabilité)
- 14 février : **Charles Girard**, Université Lyon III (Philosophie du droit)

Responsable du séminaire et directeur du CAPHI : Angelo GIAVATTO (angelo.giavatto@univ-nantes.fr)

Réorientation et régime spécial

- **Réorientation (ne concerne que les étudiants en 1^e année de Licence)**

Un dispositif de réorientation existe à l'issue du premier semestre de la L1 via PARCOURSUP (se renseigner auprès de la Scolarité Lettres).

La commission de validation d'acquis de Philosophie est chargée d'examiner les demandes de réorientation à l'issue du premier semestre de la première année. Elle rend un avis porté à la connaissance de l'étudiant concerné lors d'un entretien individuel.

Le choix de poursuite d'études ou de réorientation à l'issue du premier semestre appartient à l'étudiant ; au second semestre, l'étudiant de 1^e année choisit :

- soit de poursuivre dans le cycle L initial ;
- soit de demander à bénéficier d'une réorientation dans une autre formation.

La réorientation vers une formation différente est de la compétence du Président de l'Université, qui se prononce après avis de la commission d'orientation.

Les autres réorientations (annuelles) peuvent relever des dispositifs suivants :

- validation des acquis (décret du 23 août 1985) ;
- passerelles prévues et définies dans le dossier d'habilitation des formations concernées.

- **Obtention et délivrance du diplôme**

Pour obtenir la Licence, l'étudiant doit avoir validé indépendamment la L1, la L2 et la L3.

Nantes Université continue à délivrer le diplôme de DEUG après validation par l'étudiant de la L1 et de la L2. Le diplôme sera systématiquement édité.

- **Régime spécial**

Les bénéficiaires du régime spécial sont les suivants :

- a) étudiants engagés dans la vie active,
- b) étudiants assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante,
- c) étudiants chargés de famille,
- d) étudiants engagés dans plusieurs cursus,
- e) étudiants handicapés,
- f) étudiants sportifs de haut niveau,
- g) étudiants ayant des problèmes de santé ou tout autre empêchement leur interdisant de suivre les cours pendant une certaine durée.

Il existe deux formes de régime spécial :

- **Dispense d'assiduité**

La dispense d'assiduité est accordée par le directeur de l'U.F.R., sur demande écrite et justifiée. Elle peut être semestrielle ou annuelle. Dans ce cas, l'étudiant doit, dès le début du semestre, se renseigner auprès de la direction des études (responsabilité de licence), du secrétariat du département, de l'enseignant responsable du cours, dans l'espace Madoc du cours, pour accéder au calendrier des contrôles continus, lorsque la validation se fait par contrôle continu intégral. Ce calendrier comprend au moins deux dates. Lorsque la validation se fait par examen terminal, l'étudiant reçoit une convocation de la scolarité, pour la première session (et la seconde, en cas de non-validation à la première session).

- **Étalement de la formation**

L'étalement de la formation est accordé par le directeur de l'U.F.R. sur demande écrite et justifiée selon le tableau ci-dessous. L'étudiant peut demander à bénéficier de l'étalement de sa formation en réalisant chaque année d'études en deux années universitaires. Dans ce cas, au titre de chaque année universitaire, il s'inscrit aux UE de son choix de l'année d'études. Chaque année universitaire doit comprendre 2 UE au minimum. Le jury ne statue sur la validation de l'année d'études qu'à l'issue des deux années de L1, de L2 et de L3, en appliquant le cas échéant les règles de compensation.

Trouvez vos ReP'R ! L'accompagnement à la réussite des étudiantes et des étudiants

Vous n'arrivez plus à suivre les cours ? Vous vous sentez perdu ? Vous ne savez pas comment vous organiser dans vos études ? Vous avez une difficulté et ne savez pas comment la résoudre ? Si vous avez besoin d'aide, de conseils, ou même tout simplement de faire le point, Gaëlle Hollande, référente de proximité pour la réussite étudiante du Pôle Humanités, est là pour vous recevoir.

Vous avez la possibilité de prendre un rendez-vous pour en discuter et définir les solutions envisageables. Plus d'informations: <https://www.univ-nantes.fr/etudier-se-former/reussir-son-annee/une-equipe-au-service-de-la-reussite-etudiante>



Culture et compétences numériques

Préparation à la certification



Phase 1 : s'évaluer

- Créer un compte personnel sur <https://pix.fr>
- Déterminer son profil de compétences via des activités en ligne.

Phase 2 : se former

- En présentiel ou en ligne, accéder aux ressources sur Madoc ou à celles proposées par PIX

Phase 3 : mesurer ses progrès

- Refaire des activités sur PIX et améliorer son profil de compétences. La certification intervient ensuite à partir de ce profil de compétences.

Préparez les certifications en compétences numériques ! PIX est un projet public de plateforme en ligne d'évaluation et de certification des compétences numériques. Nantes Université propose à ses étudiant-es cette nouvelle certification.

La certification PIX

PIX vous permettra d'attester votre niveau de maîtrise d'un ensemble de compétences dans l'usage raisonné et efficace des outils numériques nécessaires pour : mener vos études, entrer dans la vie active, votre vie personnelle, etc. Elle s'appuie sur le référentiel de compétences européen DIGCOMP.

Les compétences numériques attestées par PIX sont réparties dans 5 grands domaines :

- Information et données
- Communication et collaboration
- Création de contenu
- Protection et sécurité
- Environnement numérique

Une certification intégrée aux cursus

La L2 Philosophie inclut une formation de Culture et Compétences Numériques (CCN) qui vous amènera à passer la certification PIX. L'inscription à la certification est automatique.

Les étudiants de L3, M1 et M2 intégrant l'université en cours de cursus pourraient suivre une formation de culture et compétences numérique (CNN) et passer la certification Pix en suivant le dispositif "parcours ouvert". Pour consulter les modalités et vous inscrire à ce dispositif, consultez la page web sur le site de l'université : <https://www.univ-nantes.fr/etudier-seformer/enrichir-son-parcours/pix>.

La certification PIX fait partie des critères pris en compte pour accéder aux masters MEEF de l'INSPE.

• **Les certificats Pix+** sont consacrés aux usages professionnels des outils numériques spécifiques à une discipline ou à un métier, et destinés aux étudiant.e.s de master de certaines formations (enseignement, métiers du droit, métiers de la santé). Pour les métiers de l'enseignement une certification Pix+ Edu est en cours de déploiement.

Pour les L1

La formation **Culture et compétences numériques** permet d'acquérir la maîtrise d'un ensemble de compétences et d'outils nécessaires pour mener à bien les activités qu'exige un cursus d'enseignement supérieur (communication, production d'écrits longs, travail collaboratif, etc.). Elle est dispensée sous la forme suivante :

- **Un premier cours de 2h**, au moment de la semaine de rentrée, présente les enjeux des usages des outils numériques pour les étudiants : Eduroam, intranet, Uncloud, Madoc, outils numériques de l'université. Il permet aussi aux étudiants de configurer leurs machines* pour accéder aux ressources numériques de l'université.
- **Un TD de 2h au cours du semestre**, en salle informatique, conduit à s'approprier les outils numériques proposés par l'université et les bases de l'automatisation du traitement de textes longs.
- **Un deuxième cours de 2h en fin de semestre**, présente les enjeux du numérique responsable dans la pratique universitaire : il détaille les bonnes pratiques, fait un tour d'horizon sur les données personnelles, l'intégrité scientifique (droit d'auteur, ressources libres, licences CC, plagiat).

** se munir de son appareil numérique (portable, tablette, smartphone), de son numéro d'étudiant, de son mot de passe.*

Cet enseignement se poursuit en L2.

La suite : en L2

L'UE « Culture et compétences numériques » poursuit l'initiation amorcée en L1. Elle permet la compréhension des enjeux juridiques, économiques, sociaux et technologiques et l'appropriation des outils et des services numériques permettant de rechercher, d'analyser et de communiquer des informations ; de produire, de créer et d'exploiter des documents ou des données numériques. Cet ensemble de compétences est nécessaire pour mener à bien les activités qu'exige un cursus d'enseignement supérieur. Une épreuve en ligne permettra de vérifier l'acquisition des compétences.

En parallèle des sujets traités en TD, l'étudiant doit se préparer à la certification aux compétences numériques (examen en ligne de 1h45) sur la plateforme Pix.

Contact : M. Reda TAGRI, responsable PIX pour l'université : bureau C202 (bâtiment Censive) tél. : 02 53 52 22 40 – Reda.Tagri@univ-nantes.fr

LICENCE 1

Semestre 1	Semestre 2
DISCIPLINAIRES	DISCIPLINAIRES
UED 1 <i>Philosophie générale 1</i>	UED 5 <i>Philosophie générale 2</i>
UED 2 <i>Histoire de la philosophie 1</i>	UED 6 <i>Histoire de la philosophie 2</i>
UED 3 <i>Histoire et philosophie des sciences</i>	UED 7 <i>Empirisme et rationalisme</i>
UED 4 <i>Panorama d'histoire de la philosophie</i>	UED 8 <i>Méthodologie philosophique 1</i>
TRANSVERSALES	TRANSVERSALES
UET 1 <i>Langue vivante</i>	UET 3 <i>Langue vivante</i>
UET 2 <i>MTU « Intégration »</i>	UET 2 <i>MTU « Maîtrise de l'écrit »</i>
COMPLEMENTAIRES	COMPLEMENTAIRES
1 bloc au choix sur 5 (voir liste UEC), 2 UEC par bloc : <i>Bloc Philosophie</i> <i>Bloc Langue et culture de l'antiquité</i> <i>Bloc Musique</i> <i>Bloc Découverte</i> <i>Bloc Sciences du langage</i>	1 bloc au choix sur 5 (voir liste UEC), 2 UEC par bloc : <i>Bloc Philosophie</i> <i>Bloc Langue et culture de l'antiquité</i> <i>Bloc Musique</i> <i>Bloc Découverte</i> <i>Bloc Sciences du langage</i>

LICENCE 2

Semestre 3	Semestre 4
DISCIPLINAIRES	DISCIPLINAIRES
UED 9 <i>Métaphysique</i>	UED 15 <i>Philosophie de l'action</i>
UED 10 <i>Histoire de la philosophie moderne 1</i>	UED 16 <i>Histoire de la philosophie moderne 2</i>
UED 11 <i>Histoire de la philosophie ancienne 1</i>	UED 17 <i>Philosophie morale et politique</i>
UED 12 <i>Méthodologie philosophique 2</i>	UED 18 <i>Méthodologie philosophique 3</i>
UED 13 <i>Logique et philosophie du langage 1</i>	UED 19 <i>Logique et philosophie du langage 2</i>
UED 14 <i>Philosophie des sciences 1</i>	UED 20 <i>Philosophie des sciences 2</i>
TRANSVERSALES	TRANSVERSALES
UET 5 <i>Langue vivante</i>	UET 7 <i>Langue vivante</i>
UET 6 <i>Projet tutoré</i>	UET 8 <i>Compétences numériques</i>
COMPLEMENTAIRES	COMPLEMENTAIRES
1 bloc au choix (2 UEC par bloc, voir liste) : <i>Bloc Philosophie</i> <i>Bloc Langue et culture de l'antiquité</i> <i>Bloc Musique</i> <i>Bloc Découverte</i> <i>Bloc Culture et médias</i> <i>Bloc Professorat des écoles</i> <i>Bloc Sciences du langage</i>	1 bloc au choix (2 UEC par bloc, voir liste) : <i>Bloc Philosophie</i> <i>Bloc Langue et culture de l'antiquité</i> <i>Bloc Musique</i> <i>Bloc Découverte</i> <i>Bloc Culture et médias</i> <i>Bloc Professorat des écoles</i> <i>Bloc Sciences du langage</i>

LICENCE 3

Semestre 5	Semestre 6
DISCIPLINAIRES	DISCIPLINAIRES
UED 21 <i>Philosophie de la connaissance</i>	UED 15 <i>Philosophie générale 3</i>
UED 22 <i>Histoire de la philosophie moderne 3</i>	UED 16 <i>Histoire de la philosophie contemporaine</i>
UED 23 <i>Histoire de la philosophie ancienne 3</i>	UED 17 <i>Philosophie de l'esprit</i>
UED 24 <i>Grandes œuvres philosophiques</i>	UED 18 <i>Séminaire d'initiation à la recherche</i>
UED 25 <i>Logique et philosophie du langage 3</i>	UED 19 <i>Logique et philosophie du langage 4</i>
UED 14 <i>Philosophie des sciences humaines</i>	UED 20 <i>Philosophie des sciences exactes</i>
TRANSVERSALES	TRANSVERSALES
UET 7 <i>Langue vivante et ouvertures professionnelles</i>	UET 8 <i>Langue vivante et ouvertures professionnelles</i>
COMPLEMENTAIRES	COMPLEMENTAIRES
1 bloc au choix (2 UEC par bloc, voir liste) : <i>Bloc philosophie</i> <i>Bloc Langue et culture de l'antiquité</i> <i>Bloc Musique</i> <i>Bloc découverte</i> <i>Bloc culture et médias</i> <i>Bloc Professorat des écoles</i> <i>Bloc Sciences du langage</i>	1 bloc au choix (2 UEC par bloc, voir liste) : <i>Bloc philosophie</i> <i>Bloc Langue et culture de l'antiquité</i> <i>Bloc Musique</i> <i>Bloc découverte</i> <i>Bloc culture et médias</i> <i>Bloc Professorat des écoles</i> <i>Bloc Sciences du langage</i>

Signification des sigles :

UEC = Unité d'enseignement complémentaire

CM = Cours magistral

ECTS = European Credit Transfer System

UET = Unité d'enseignement transversale

UED = Unité d'enseignement disciplinaire

TD = Travaux dirigés

Licence année 1

Semestre 1 (4 UED + 2 UET + 2 UEC)

Enseignements	CM	TD	Crédits ECTS
UED 1 : Philosophie générale 1	24	18	6
UED 2 : Histoire de la philosophie 1	24	18	6
UED 3 : Histoire et philosophie des sciences	24		3
UED 4 : Panorama d'histoire de la philosophie	24		3
UET 1 : Langue vivante -anglais -espagnol -allemand		24	3
UET 2 : MTU « intégration » -Réussir ses études - Utiliser les ressources numériques -Utiliser les ressources documentaires	13	6,5	3

UEC : choisir 1 bloc et 2 UEC dans ce bloc			
<i>Bloc Philosophie</i> -Philosophie et littérature 1 -Problèmes philosophiques contemporains -Latin philosophique -Grec philosophique	24 24	24 24	6
<i>Bloc Langue et culture de l'antiquité</i> -Langue ancienne -Latin débutant approfondi 1 -Latin continuant 1 -Latin philosophique 1 -Grec débutant approfondi 1		42 42 24 42	

Grec continuant 1		42	
Grec philosophique 1		24	
- <u>Culture antique</u>			
-Art et mythologie 1		12	
-Mythe et littérature 1		18	
-Sociétés antiques et citoyenneté 1		20	
<i>Bloc Musique</i>			
- <u>Musique renforcée</u>			
-Méthodologie de la pratique musicale		24	
-Technique vocale		12	
- <u>Culture musicale 1</u>			
-Culture musicale 1 : commentaire d'écoute	24		
<i>Bloc Découverte</i>			
-Philosophie et littérature 1	24		
-Problèmes philosophiques contemporains	24		
-Latin philosophique		24	
-Grec philosophique		24	
-Histoire du livre	24		
-Littérature et société 1	24		
-Art et mythologie 1	12		
-Mythe et littérature 1	18		
-Sociétés antiques et citoyenneté 1	20		
-Latin débutant 1		24	
-Grec débutant 1		24	
-Grec continuant 1		24	
-Latin continuant 1		24	
-Grec débutant approfondi 1		42	
-Latin débutant approfondi 1		42	
-Enfance et jeunesse	20		
-Médiation de la culture et dispositifs pédagogiques	8	12	
-Introduction aux sciences du langage 1 : linguistique générale (CM)	18		
-Introduction aux sciences du langage 1 : linguistique générale (TD)		18	
-UEC Sport		24	
-Principes d'acoustique (CM)	18		
-Principes d'acoustique (TD)		18	
-Logique et langage	12	12	
- <u>Musique renforcée</u>			
-Méthodologie de la pratique musicale	24		
-Technique vocale	12		
- <u>Culture musicale 1</u>			
-Culture musicale 1 : commentaire d'écoute	24		
<i>Bloc Sciences du langage</i>			
-Introduction aux sciences du langage 1 : linguistique générale (CM)	18	18	
-Introduction aux sciences du langage 1 : linguistique générale (TD)			
-Principes d'acoustique (CM)	18	18	
-Principes d'acoustique (TD)		12	
-Logique et langage	12		

Semestre 2 (4 UED + 2 UET + 2 UEC)

Enseignements	CM	TD	Crédits ECTS
UED 5 : Philosophie générale 2	24	18	6
UED 6 : Histoire de la philosophie 2	24	18	6
UED 7 : Empirisme et rationalisme	24		3
UED 8 : Méthodologie philosophique 1		24	3
UET 3 : Langue vivante -anglais -espagnol -allemand		24	3
UET 4 : Maîtrise de l'écrit		18	3
UEC : choisir 1 bloc et 2 UEC dans ce bloc			
<i>Bloc Philosophie</i> -Philosophie et littérature 2 -Questions de bioéthique 1 -Latin philosophique Grec philosophique	24 24	24 24	
<i>Bloc Langue et culture de l'antiquité</i> -Langue ancienne -Latin débutant approfondi 2 -Latin continuant 2 -Latin philosophique 2 -Grec débutant approfondi 2 Grec continuant 1 Grec philosophique 2 -Culture antique -Art et mythologie 2 -Mythe et littérature 2 -Sociétés antiques et citoyenneté 2		42 42 24 42 42 24 12 18 20	6
<i>Bloc Musique</i> -Musique renforcée			

-Méthodologie de la pratique musicale		24	
-Technique vocale		12	
- <u>Culture musicale 2</u>			
-Culture musicale 2 : Jazz et musiques du monde	24		
<i>Bloc Découverte</i>			
-Philosophie et littérature 2	24		
-Questions de bioéthique 1	24		
-Latin philosophique		24	
-Grec philosophique		24	
-Histoire des médias	24		
-Littérature et société 2	24		
-Art et mythologie 2	12		
-Mythe et littérature 2	18		
-Société antique et citoyenneté 2	20		
-Latin débutant 2		24	
-Grec débutant 2		24	
-Grec continuant 2		24	
-Latin continuant 2		24	
-Grec débutant approfondi 2		42	
-Latin débutant approfondi 2		42	
-Expérience scolaire des élèves	12	8	
-Éducation populaire et jeunesse	20		
-Introduction aux sciences du langage 2 : variation (CM)	18		
-Introduction aux sciences du langage 2 : variation (TD)		18	
-Méthodes en linguistique (CM)	18		
-Méthodes en linguistique (TD)		18	
-UEC Sport		24	
- <u>Musique renforcée</u>			
-Méthodologie de la pratique musicale	24		
-Technique vocale	12		
- <u>Culture musicale 2</u>			
-Culture musicale 2 : Jazz et musiques du monde	24		
Journalisme mobile : Introduction aux techniques journalistiques audiovisuelles		24 (TP)	
<i>Bloc Sciences du langage</i>			
-Introduction aux sciences du langage 2 : Variation (CM)	18		
-Introduction aux sciences du langage 2 : Variation (TD)		18	
-Méthodes en linguistique (CM)	18		
-Méthodes en linguistique (TD)		18	

Les enseignements **surlignés en bleu** sont ceux qu'un étudiant en licence de philosophie doit choisir prioritairement.

Programme des enseignements et bibliographies L1

SEMESTRE 1

UE DISCIPLINAIRES

UED 1 : PHILOSOPHIE GENERALE 1 (S. JOSSET pour le CM, M.-C. CHADES-ESNAULT et P. GASCHIGNARD pour les TD)

Introduction à l'éthique : le fondement de l'éthique

Le cours propose une introduction à l'éthique à partir d'un questionnement sur son fondement. Il s'agira d'abord d'établir qu'un devoir, pour être éthique, ne peut pas seulement provenir d'une autorité extérieure, qu'il s'agisse de celle du droit ou de la coutume, mais qu'il doit procéder du sujet lui-même, c'est-à-dire être un commandement que le sujet se donne. Ensuite, nous examinerons la question de savoir si cette idée conduit à un relativisme individuel de l'éthique (« À chacun son éthique »). Enfin, si le devoir éthique provient du sujet lui-même, nous nous demanderons s'il procède de sa raison, qui lui montre comment il doit agir, ou s'il procède plutôt d'un sentiment ou d'une émotion. En ce dernier cas, quel sentiment pourrait se trouver au fondement de l'éthique : est-ce la pitié, la sympathie, ou encore l'amour ?

Bibliographie indicative :

Descartes, René, *Quatrième Méditation*, in *Méditations métaphysiques* (1641).

Hume, David, *Traité de la nature humaine, Livre III : De la morale* (1740), Partie III.

Kant, Emmanuel, *Fondements de la métaphysique des mœurs* (1785).

Montaigne (de), Michel, *Apologie de Raymond Sebond*, in *Essais* (1580), Livre II, chapitre 12.

Rousseau, Jean-Jacques, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1755), Première partie.

Scheler, Max, *Nature et formes de la sympathie. Contribution à l'étude des lois de la vie affective* (1923), Paris, Payot, 2003 [1928].

UED 2 : HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE 1 (D. MOREAU pour le CM , S. JOSSET, P. GASCHIGNARD pour les TD)

Descartes, problématiques cartésiennes

« La philosophie que je recherche, ainsi que tous ceux qui ont conçu pour elle une noble passion, est la connaissance des vérités qu'il nous est permis d'acquérir par les lumières naturelles, et qui peuvent être utiles au genre humain : il n'est pas d'étude plus belle, plus digne de l'homme ; il n'en est point qui puisse mieux servir notre bien-être ici-bas ». (Descartes, *Épître à Voetius*, 1643) .

Ce cours consacré à Descartes portera principalement sur les *Méditations métaphysiques*.

Pour préparer le cours, lire, ou relire, le *Discours de la méthode*, la *Lettre-Préface des Principes de la philosophie* (nombreuses éditions de poche), et les *Méditations métaphysiques* (édition conseillée, sur laquelle nous travaillerons en cours : celle de M. et J-M. Beyssade, Garnier-Flammarion - à ne pas confondre avec l'édition de M.-F. Pellegrin dans la même collection).

Une bibliographie détaillée sera distribuée et commentée lors du premier cours.

UED 3 : HISTOIRE ET PHILOSOPHIE DES SCIENCES (I. SMADJA)

Sciences, philosophie et pratiques discursives en Grèce ancienne

Le cours propose une introduction à l'histoire des sciences et de la philosophie en Grèce en croisant les perspectives de l'histoire de la philosophie, de l'histoire des sciences et de l'anthropologie du monde antique. Nous proposons de lire et d'analyser plusieurs grands textes canoniques de la tradition philosophique grecque en lien avec une présentation des savoirs et des éléments de science nécessaires à leur compréhension.

- Geoffrey E. R. Lloyd, *Une histoire de la science grecque*, Paris, Seuil, 1999.
- Jean-Pierre Vernant, *Les origines de la pensée grecque*, Paris, PUF, Collection Quadrige, réédition 2013.
- Jean-Pierre Vernant et Pierre Vidal-Naquet, *La Grèce ancienne, tome 1. Du mythe à la raison*, Paris, Seuil, Collection Points Essais, 2017.

UED 4 : PANORAMA D'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE (P. LANG, C. MOUFLIER, C. MICHON, A. THÉBERT, A. GRIVAUX)

Panorama de l'histoire de la philosophie

Ce cours souhaite fournir aux étudiants les repères chronologiques indispensables à la suite et à la réussite des études de philosophie. Les quatre grandes époques de l'histoire de la philosophie, les principaux courants de pensée, les auteurs et doctrines incontournables seront présentés, en articulation avec l'histoire générale, par quelques-uns des spécialistes du département.

Plan prévisionnel des 12 séances :

1. Introduction (P. Lang)
2. Origines de la philosophie en Orient et en Occident (P. Lang)
3. et 4. La philosophie de l'Antiquité (C. Mouflier)
5. et 6. La philosophie du Moyen Âge (C. Michon)
7. et 8. La philosophie des temps modernes (A. Thébert)
9. Kant (A. Grivaux)
10. et 11. La philosophie du XIX^e siècle (P. Lang)
12. Perspectives sur le XX^e siècle et conclusion (P. Lang)

Bibliographie indicative :

- V. Decaix et al., *Histoire de la philosophie – Chronologie*, Paris, Hatier.
 - R.-P. Droit, *Une brève histoire de la philosophie*, Paris, Flammarion.
 - P. Kunzmann, F.-P. Burkard, F. Wiedmann, *Atlas de la philosophie*, Paris, Le Livre de Poche.
 - J.-F. Pradeau (dir.), *Histoire de la philosophie*, Paris, Seuil.
- Pour approfondir:
- É. Bréhier, *Histoire de la philosophie*, Paris, PUF.
 - B. Russell, *Histoire de la philosophie occidentale*, trad. fr. H. Kern, Paris, Les Belles Lettres.
 - G. Skirbekk, N. Gilje, *Histoire de la philosophie occidentale*, trad. fr. sous la dir. de J.-L. Gautero, Paris, Hermann.

UE TRANSVERSALES

UET 1 : LANGUES VIVANTES

Anglais (S. COLEMAN, S. KERVISION)

The focus of the English lessons is to encourage all students to speak and think in English, through a variety of topics, using video, podcasts, articles etc., and focussing on the language of debate and critical thinking. This enables students to be able to write in a more structured and thoughtful way. Vocabulary and grammar are introduced and elicited in context with the topic/theme with the aim being for the students to self-correct and/or to assist each other.

Students are required to complete two assessments:

1. Written : essay based where they will be assessed for their structure, arguments, vocabulary, grammar etc.,
2. Oral : presentation based and where they will be assessed for their presentation skills including the use of slides, body language, communication skills in English, structure, arguments, vocabulary, grammar, and knowledge of the subject answering questions from their peers and myself in the classroom.

L'objectif des cours d'anglais est d'encourager tous les étudiants à parler et à penser en anglais, à travers une variété de sujets, en utilisant des vidéos, podcasts, articles, etc., et en se concentrant sur le langage du débat et de la pensée critique. L'objectif est pour les étudiants d'être capables d'écrire de manière plus structurée et réfléchie. Le vocabulaire et la grammaire sont introduits et évoqués dans le contexte du sujet/thème, dans le but d'amener les étudiants à se corriger et/ou à s'entraider.

Les étudiants doivent passer deux évaluations :

1. Écrit : essai pour lequel seront évaluées les capacités à structurer, argumenter, ainsi que les qualités linguistiques (grammaire, vocabulaire)
2. Oral : présentation orale où seront évaluées les compétences de présentation, y compris l'utilisation de diapositives, le langage corporel, les compétences de communication en anglais, la structure, les arguments, le vocabulaire, la grammaire et la connaissance du sujet en répondant aux questions de leurs pairs et de l'enseignant.e.

Allemand

Espagnol (A. ANTON MARTINEZ)

Le cours d'espagnol vise à ce que les étudiants développent les compétences de production et de réception orales et écrites en espagnol.

La première partie des séances sera consacrée à l'explication et la pratique de certains points linguistiques susceptibles de poser des difficultés aux élèves francophones.

La deuxième partie des séances aura comme thème principal l'étude de la ville de Barcelona à travers l'analyse de documents variés.

UET 2 : MTU « INTEGRATION » (A. GRIVAUX)

6 séances font suite à la réunion d'accueil L1 :

- **Lundi 9 septembre, 14h-15h30** : 1 séance d'1h30 durant la semaine de rentrée : prendre ses marques à l'université
- **Jeudi 12 septembre, 10h30-12h30** : 1 séance de 2h durant la semaine de rentrée : vie universitaire et vie de campus
- **Lundi 16 septembre, 14h-15h30** : 1 séance d'1h30 durant la première semaine de cours : réussir la L1
- **Lundi 23 septembre de 14h à 15h30** : 1 séance d'1h30 durant la deuxième semaine de cours : comment se donner les moyens de la réussite ?
- **Lundi 21 octobre de 14h à 15h30** : 1 séance d'1h30 avant les congés de la Toussaint : orientation et réorientation
- **Lundi 9 décembre de 14h à 15h30** : 1 séance d'1h30 durant la semaine de rattrapages : préparer la suite de l'année.

UE COMPLEMENTAIRES

BLOC PHILOSOPHIE

UEC 1 : PHILOSOPHIE ET LITTERATURE 1 (Ph. BECK)

Le thème de l'expression est ici le thème commun qui peut servir à mettre en évidence les enjeux de la philosophie et de la littérature, de leur différence et de leurs échanges parfois fructueux, toujours intéressants. L'expression dont il s'agit est le mouvement de la prise de parole individuelle dans l'espace d'une communauté qui se cherche. Chaque expression particulière, qu'elle soit littéraire ou philosophique, à la fois s'inscrit dans une communauté constituée et imparfaite et tente d'y intervenir pour aider au perfectionnement de la communauté. Le langage se partage ainsi, non entre une parole à vocation universelle (la philosophie) et une activité à vocation subjective (la littérature), pour la simple raison qu'à l'origine de la philosophie se trouve la contestation de la vocation universelle de la littérature telle qu'elle s'est exprimée notamment dans l'épopée homérique. On lira un certain nombre de textes philosophiques (Platon, Aristote, Emerson...) et littéraires (Homère, Dante, Balzac...) pour comprendre cet « antique conflit » à l'intérieur des pratiques du langage.

Bibliographie :

Platon, *République*, Garnier-Flammarion.

Aristote, *Poétique*, Tel Gallimard.

Dante, *Divine Comédie*, Garnier-Flammarion.

UEC 2 : PROBLEMES PHILOSOPHIQUES CONTEMPORAINS (C. BAUDOIN)

Dans un monde marqué par l'omniprésence de la technique, il s'agira de s'interroger sur le paradoxe auquel celle-ci nous confronte. En effet, s'il est certain que l'homme a développé des techniques en vue de se libérer de la nature, n'est-il pas devenu aujourd'hui la victime aliénée de ses propres inventions ? Devons-nous nous résigner à la technophobie ou peut-on encore affirmer que la technique est source de progrès ? À quels nouveaux problèmes la technique nous confronte-t-elle ? Le cours interrogera les différents enjeux (anthropologique, éthique, écologique) de ces problèmes.

Une bibliographie détaillée sera distribuée à la rentrée ; en attendant on peut lire :

Goffi Jean-Yves, *La philosophie de la technique*, PUF « Que sais-je ? »

Ellul Jacques, *Le Bluff technologique*, Hachette Littératures, coll. Pluriel.

UEC 3 : LATIN PHILOSOPHIQUE (P. MARECHAUX)

Ce cours a pour fonction de traduire collectivement un texte philosophique emprunté à la littérature latine. Chaque semaine, les étudiant.e.s auront pour tâche de préparer quelques lignes de leur choix et de les présenter au groupe. La reprise que je ferai élucidera toutes les difficultés de morphologie et de syntaxe, réactivera la connaissance du vocabulaire au moyen du rappel des racines étymologiques, expliquera le texte et ses subtilités dans le contexte des écoles philosophiques auxquelles l'auteur se réfère. Pour fixer la mémoire des constructions et des traductions, je distribuerai hebdomadairement les passages traduits selon un principe juxtalinéaire. J'ai choisi comme texte tuteur le grand poème épicurien sur La Nature ("De rerum natura") de Lucrèce dont je proposerai quelques morceaux choisis au public étudiant. J'utiliserai notamment l'édition établie par Alfred Ernout pour la Collection des Universités de France (Paris, Belles Lettres).

UEC 4 : GREC PHILOSOPHIQUE (C. MOUFLIER)

Épicure, *Lettre à Ménécée*

Ζήση ὡς θεὸς ἐν ἀνθρώποις « Tu vivras comme un dieu parmi les hommes ». Épicure adresse cette promesse à Ménécée à la fin de la lettre dans laquelle il résume son éthique. L'objet du cours visera à comprendre ce qui rend possible une telle promesse par la traduction et le commentaire de cette *Lettre à Ménécée*. Celle-ci a été conservée au livre X des *Vies et doctrines des philosophes illustres* de Diogène Laërce, ce qui explique que le texte grec de référence se trouve dans l'édition critique de cette œuvre. Le cours et l'évaluation s'adapteront aux différents niveaux des étudiants.

Bibliographie :

M. Marcovich, *Diogenes Laertius : Vitae philosophorum*, Stuttgart-Leipzig, Teubner, 1999. [les étudiants ne sont pas censés posséder ce volume qui sera mis à leur disposition par l'enseignant]

Épicure, *Lettres, Maximes et sentences*, Paris, Belles Lettres, 2024. [ouvrage bilingue grec-français, texte grec différent]

A. A. Long et D. Sedley, *Les philosophes hellénistiques. Tome I : Pyrrhon – l'épicurisme*, traduction par J. Brunschwig et P. Pellegrin, Paris, Garnier Flammarion, 2001. [pour le commentaire]

A. Lukinovich et M. Rousset, *Grammaire de grec ancien*, Genève, Georg éditeur, 1989.

BLOC MUSIQUE

UEC1 MUSIQUE RENFORCEE : METHODOLOGIE DE LA PRATIQUE MUSICALE ET VOCALE (F. LAGARDE pour la méthodologie de la pratique musicale, G. GUILBERT-DEZITTER pour la technique vocale)

Le cours de méthodologie de la pratique musicale et vocale dispensé en première année consiste en une « mise à niveau » qui permet aux étudiants débutants mais motivés de suivre le cursus.

Les deux semestres de formation musicale de Licence 1 sont étroitement liés et font ici l'objet d'une description commune.

En **pratique musicale** (24h), il s'agit de reprendre les rudiments acquis au collège et éventuellement au lycée (lecture de notes, lecture rythmique, chant) pour parvenir rapidement à une approche multiple de la musique :

- Éléments de théorie musicale (rythmes binaires et ternaires ; lecture des clés de *sol* et de *fa*) ;
- Lecture de notes horizontale et verticale (clés de *sol* et *fa*) ;
- Prise de notes (dictées mélodique, rythmique et harmonique ; mémorisations) ;
- Initiation au chiffage et à l'harmonie (accords de trois sons et renversements, broderies et notes de passage) ;
- Initiation à l'harmonisation au clavier ;
- Analyse de partitions des xvii^e et xviii^e siècles.

Lectures conseillées :

Une théorie musicale, par exemple : Abromont, Claude, *Guide de la théorie musicale*, Paris, Fayard/Henry Lemoine, 2001. (Cet ouvrage est disponible à la bibliothèque de philosophie.)

Voir également :

- Bitsch, Marcel, *Précis d'harmonie tonale*. Editions Leduc
- Bitsch, Marcel et Holstein, Jean-Paul, *Aide-mémoire musical*, Paris, Durand
- Dandelot, Georges. *Manuel pratique de l'étude des clés*, Editions Eschig
- Dandelot, Georges. *Cahiers de Textes pour l'Analyse Harmonique*, Vol. 1, Editions Lemoine
- Duha Isabelle, *L'harmonie en liberté, de la mémoire à l'improvisation*. Vol. 1, Editions Billaudot
- Jollet, Jean-Clément, *Jeux de rythme, jeux de clés*. Vol. 5, Paris, Editions Billaudot
- Jollet, Jean-Clément, *Musicalement vôtre*. Vol. 5, Paris, Editions Billaudot

Le cours de **technique vocale** (12h) consiste en une découverte de la voix sous différents aspects :

- 1) L'écoute d'œuvres vocales des différentes périodes de l'histoire (du Moyen Âge à nos jours) ;
- 2) Une pratique en groupe et individuelle (apprentissage de la technique respiratoire, fonctionnement des résonateurs, etc.) ;
- 3) Une application sous forme de vocalises, canons puis polyphonies.

UEC 2 CULTURE MUSICALE 1 – COMMENTAIRE D'ÉCOUTE (R. PANGAUD)

Le cours de commentaire d'écoute vise à permettre à chacun de se familiariser avec les différentes époques musicales, sur une large période allant du chant grégorien au XXI^e siècle, et d'identifier leurs éléments stylistiques : formes et structures, types de phrasé, écriture instrumentale/orchestrale, langage harmonique, langage contrapuntique, évolution et contrastes, expressivité et esthétique, etc. L'accent sera

mis sur les relations à percevoir/établir entre les composantes techniques de la musique et ses composantes ressenties (expressives). Le cours peut être profitable aussi bien à ceux qui ont peu d'expérience en matière de musique classique qu'à ceux qui la pratiquent déjà. Suivre ce cours implique une participation orale en séance ainsi qu'un travail personnel écrit régulier qui est le seul véritable moyen d'avancer dans la matière.

AUTRES BLOCS

Voir le **guide des UEC** et les livrets des autres départements.

SEMESTRE 2

UE DISCIPLINAIRES

UED 5 : PHILOSOPHIE GENERALE 2 (G. CARRANANTE pour le CM, P. GASCHIGNARD et V. XIROMERITI pour les TD)

Limites du monde. Limites de l'humain.

L'être humain est intrinsèquement limité : il possède des limites physiques (nous ne pouvons pas voler), mentales (nous ne pouvons pas tout savoir) et existentielles (nous ne pouvons pas vivre éternellement). Pourtant, une certaine vision du monde moderne aspire à repousser toutes ces limites – explorer toujours plus loin dans l'univers, acquérir un savoir absolu, prolonger la vie indéfiniment. Les limites humaines font écho aux limites planétaires, dont six sont officiellement dépassées en 2023. Entre l'injonction de repousser les limites et celle de les respecter, on peut se demander de quelles limites il s'agit, comment les définir, et qui détient le pouvoir ou la légitimité pour le faire.

Nous débuterons ce cours par l'exploration des limites dites « naturelles » de l'humain : limites de sa raison, de sa connaissance, de son action dans le temps et l'espace. Puis nous interrogerons leur relation avec d'une part le progrès scientifique et technique, et d'autre part les limites que l'humain se donne à lui-même et aux autres : frontières, interdictions, régulations.

Bibliographie indicative :

- David Hume, *Enquête sur l'entendement humain*, Paris, Vrin, 2008
- Épicure, *Lettre à Ménécée*, tr. Pierre-Marie Morel, Flammarion, 2009
- Condorcet, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, Flammarion, 1988 ; ainsi que l'essai *Sur l'admission des femmes au droit de cité*, disponible en ligne sur Wikisource.
- Donna Haraway, *Manifeste cyborg et autres essais : sciences, fictions, féminismes*, Anthologie établie par Laurence Allard, Delphine Gardey et Nathalie Magnan, ed. Exils, 2017
- Nick Bostrom, *Superintelligence*, 2017, Dunod, coll. Quai des sciences

UED 6 : HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE 2 (C. MOUFLIER pour le CM et les TD)

Platon, l'invention de la philosophie ?

Le cours vise à introduire la pensée platonicienne en la resituant notamment dans son contexte historique en relation avec la mythologie, les penseurs présocratiques et la situation politique de l'Athènes du V^e et IV^e siècle av. J.-C. Si Platon n'est pas le premier penseur de l'histoire, force est de constater que son œuvre a transmis aux générations une certaine idée de la philosophie. En son sein, la figure de Socrate, notamment par son opposition aux sophistes, joue le rôle de modèle du philosophe. Notre objectif consistera à présenter les traits qui accordent une place spécifique à la philosophie pour Platon. Pour cela, nous serons amenés à présenter, confronter et interroger les principales caractéristiques de la pensée de Socrate (la réfutation socratique (*elenchos*), la question socratique, l'intellectualisme éthique, etc.) et celles de Platon

(la réminiscence, l'immortalité de l'âme, la « théorie » des idées, les philosophes gouvernants, etc.). Nous nous appuierons principalement sur les ouvrages suivants que vous êtes invités à lire dans cet ordre :

- *Charmide*, traduction par L.-A. Dorion, Paris, Garnier Flammarion, 2004.
- *Apologie de Socrate*, traduction par L. Brisson, Paris, Garnier Flammarion, 1997.
- *Ménon*, traduction par M. Canto-Sperber, Paris, Garnier Flammarion, 1991.
- *Phédon*, traduction par M. Dixsaut, Paris, Garnier Flammarion, 1992.
- *République*, livres V à VII, traduction par G. Leroux, Paris, Garnier Flammarion, 2002.

Le TD sera consacré au *Banquet*.

Platon, *Le Banquet*, traduction par L. Brisson, Paris, Garnier Flammarion, 1991.

UED 7 : EMPIRISME ET RATIONALISME (A. THÉBERT)

Locke et Leibniz : le dialogue des philosophies

Dans les *Nouveaux essais sur l'entendement humain* (publication posthume en 1765), Leibniz discute minutieusement l'*Essai sur l'entendement humain* de Locke (1690). C'est sur ce fondement qu'il établit une opposition entre les principes de l'empirisme, à la manière de Locke, et ceux du rationalisme innéiste, qui a ses faveurs. À partir de l'analyse des enjeux soulevés par ces œuvres (Qu'est-ce que penser ? Que peut-on connaître ? Sommes-nous des substances ?), nous présenterons les principales lignes de ces deux programmes philosophiques, et nous nous demanderons si – comme le souhaitait Leibniz – il est possible de trouver un point de vue surplombant, à partir duquel les différentes positions philosophiques se concilient et s'ordonnent.

Pour préparer ce cours, il convient de lire les livres I et II de l'*Essai sur l'entendement humain* de Locke (Paris, Le Livre de Poche, 2009 ; ou Paris, Vrin, 2001), puis les livres I et II des *Nouveaux Essais sur l'entendement humain* de Leibniz (Paris, GF, 1990). Le cours donnera également aux étudiants l'occasion de présenter des textes extraits de ces deux œuvres.

UED 8 : MÉTHODOLOGIE PHILOSOPHIQUE

Cours de Méthodologie (V. XIROMERITI)

Ce cours proposera un entraînement suivi aux exercices de la dissertation et du commentaire de texte. Les exercices proposés auront aussi pour objectif d'amener les étudiants à développer leur capacité de problématisation, d'argumentation et d'analyse conceptuelle, ainsi que la clarté et la précision de leur propos.

Bibliographie :

Folscheid, D., J.-J. Wunenburger et Ph. Choulet (2013). *Méthodologie philosophique*. Paris : PUF.

Cours de Méthodologie (A. DEUDON)

Nous nous entraînerons à l'acquisition et à l'approfondissement des méthodologies philosophiques, la dissertation et l'explication de texte. Nous conseillons aux étudiants de reprendre leurs cours de terminale, puisque les exercices proposés s'appuieront sur le programme des notions du baccalauréat. Un des fils directeurs du cours sera le thème de l'amour.

UE TRANSVERSALES

UET 3 : LANGUES VIVANTES

Anglais (S. COLEMAN, S. KERVISION)

The focus of the English lessons is to encourage all students to speak and think in English, through a variety of topics, using video, podcasts, articles etc., and focussing on the language of debate and critical thinking. This enables students to be able to write in a more structured and thoughtful way. Vocabulary and grammar are introduced and elicited in context with the topic/theme with the aim being for the students to self-correct and/or to assist each other.

Students are required to complete two assessments:

1. Written : essay based where they will be assessed for their structure, arguments, vocabulary, grammar etc.,
2. Oral : presentation based and where they will be assessed for their presentation skills including the use of slides, body language, communication skills in English, structure, arguments, vocabulary, grammar, and knowledge of the subject answering questions from their peers and myself in the classroom.

L'objectif des cours d'anglais est d'encourager tous les étudiants à parler et à penser en anglais, à travers une variété de sujets, en utilisant des vidéos, podcasts, articles, etc., et en se concentrant sur le langage du débat et de la pensée critique. L'objectif est pour les étudiants d'être capables d'écrire de manière plus structurée et réfléchie. Le vocabulaire et la grammaire sont introduits et évoqués dans le contexte du sujet/thème, dans le but d'amener les étudiants à se corriger et/ou à s'entraider.

Les étudiants doivent passer deux évaluations :

1. Écrit : essai pour lequel seront évaluées les capacités à structurer, argumenter, ainsi que les qualités linguistiques (grammaire, vocabulaire)
2. Oral : présentation orale où seront évaluées les compétences de présentation, y compris l'utilisation de diapositives, le langage corporel, les compétences de communication en anglais, la structure, les arguments, le vocabulaire, la grammaire et la connaissance du sujet en répondant aux questions de leurs pairs et de l'enseignant.e.

Espagnol (A. ANTON MARTINEZ)

Le cours d'espagnol vise à ce que les étudiants développent les compétences de production et de réception orales et écrites en espagnol.

La première partie des séances sera consacrée à l'explication et la pratique de certains points linguistiques susceptibles de poser des difficultés aux élèves francophones.

La deuxième partie des séances aura comme thème principal le cinéma espagnol.

Allemand

UET 4 : MTU « MAÎTRISE DE L'ÉCRIT »

Le TD MTU Maîtrise de l'écrit vise à renforcer les compétences de compréhension et de production écrites des étudiants. Il s'articulera autour de trois axes principaux : restituer et reformuler des informations ; s'exprimer dans une langue correcte, précise et soutenue, qui sied au contexte académique ; acquérir ou consolider son savoir-faire descriptif, narratif et argumentatif. Le cours permettra, en outre, de préparer le passage d'une certification (Écri+ ou Voltaire) qui évaluera les progrès réalisés.

Les supports de travail, décorrélés des disciplines respectives des étudiants, pourront prendre des formes diverses : écrits académiques, interviews, débats, articles de presse, lettres de motivation, etc.

Modalités de contrôle des connaissances : Évaluation en contrôle continu intégral, avec une partie de la note sur le passage de la certification. Pour les étudiants dispensés d'assiduité : un devoir sur table de deux heures.

UE COMPLEMENTAIRES

BLOC PHILOSOPHIE

UEC 5 : PHILOSOPHIE ET LITTÉRATURE 2 (Ph. BECK)

Le thème choisi au second semestre comme thème commun à la philosophie et à la littérature est un enjeu enveloppé dans le motif de l'expression abordé au premier semestre : l'éducation. La littérature et la philosophie, au moins à l'origine, se sont déployées comme forces d'éducation, discours susceptibles de civiliser les hommes perdus dans leur sauvagerie. La rivalité même des deux activités de langage que sont la philosophie et la littérature s'explique par le litige quant à l'éducation, qui est d'abord le processus par lequel l'homme accède à la parole et à la pensée de sa vie singulière et commune. On lira surtout dans ce cas :

Paideia de Werner Jaeger, Tel, Gallimard.

La Crise de la culture d'Hannah Arendt, Seuil.

UEC 6 : QUESTIONS DE BIOÉTHIQUE (G. DURAND)

Le terme de bioéthique est apparu au début des années 70 aux États-Unis et a pour objet les « problèmes nés de la recherche dans les sciences de la vie et de la santé, et des pratiques nouvelles qui en résultent » (L. Sève, *Pour une critique de la raison bioéthique*, 1992). La bioéthique ne doit pas être réduite au seul champ biomédical : elle comprend aussi l'éthique animale (expérimentation, préservation, etc.) et l'éthique de l'environnement. Elle se caractérise par sa pluridisciplinarité (droit, philosophie, théologie, sociologie, psychologie, sciences politiques, etc.) et par le fait qu'elle se présente comme un ensemble de discours et aussi de pratiques très différentes : enseignements, recherches, comités d'éthique, consultations dans les hôpitaux, etc. Ce cours propose une initiation aux différentes problématiques rencontrées aujourd'hui dans le champ du début de la vie : contraceptions, interruptions de grossesse, assistance médicale à la

procréation, gestation pour autrui, etc. En particulier, l'autonomie procréatrice doit-elle admettre des limites ?

Conseils de lecture :

Beauchamp T. L., Childress J. F., *Les principes de l'éthique biomédicale*, Les belles lettres, 2008.

Durand G., *Un philosophe à l'hôpital*, Paris, Flammarion, 2021.

Durand G., *La médecine des désirs*, Paris, Vrin, 2023.

Marzano M., *Je consens donc je suis. Éthique de l'autonomie*, PUF, 2006.

Mill J. S., *De la liberté*, Gallimard, 1990.

Ogien R., *L'éthique aujourd'hui*, Gallimard, 2007 ; *La vie, la mort, l'État. Le débat bioéthique*, Grasset, 2009.

Des articles sont aussi conseillés durant le cours et certains sont disponibles sur MADOC.

UEC 7 : LATIN PHILOSOPHIQUE (D. MOREAU)

Suivre ce cours suppose qu'on possède des bases en latin (connaissance des déclinaisons et des principales conjugaisons), mais il n'est pas nécessaire d'être latiniste confirmé pour y participer. Le travail à fournir, et l'évaluation, seront adaptés au niveau de chacun.

Nous traduirons de façon suivie des textes de Spinoza et Descartes. Ce sera l'occasion de se confronter de façon technique aux exigences d'une traduction suivie et globale d'un texte philosophique.

Si vous hésitez à choisir ce cours, n'hésitez pas à venir le « tester » lors des deux premières semaines : vous verrez, on va bien s'amuser !

UEC 8 GREC PHILOSOPHIQUE (C. MOUFLIER)

Platon, *Phédon*

Τῶ καλῶ τὰ καλὰ γίνεταί καλά « Les belles choses sont belles par le Beau ». Platon présente dans le *Phédon* la « théorie » des idées selon laquelle les différentes propriétés sensibles s'expliquent par la participation à une même idée. Le cours portera sur la traduction et le commentaire d'extraits d'une section du *Phédon* dans laquelle Socrate narre son « autobiographie » intellectuelle (96a-99d) qui le mène à reconnaître l'existence de telles idées (99d-103a). Le cours et l'évaluation s'adapteront aux différents niveaux des étudiants.

Bibliographie :

E. A. Duke et al., *Platonis opera. vol. 1: Tetralogiae I-II*, Oxford, E. Typographeo Clarendoniano, 1995. [les étudiants ne sont pas censés posséder ce volume qui sera mis à leur disposition par l'enseignant]

Platon, *Phédon*, édition et traduction par L. Robin, Paris, Belles Lettres, 1926. [ouvrage bilingue grec-français, texte grec différent]

A. Lukinovich et M. Rousset, *Grammaire de grec ancien*, Genève, Georg éditeur, 1989.

BLOC MUSIQUE

UEC 3 : MUSIQUE RENFORCÉE 2 : MÉTHODOLOGIE DE LA PRATIQUE MUSICALE ET VOCALE (F. LAGARDE et G. GUILBERT-DEZITTER)

Voir ci-dessus UEC 1.

UEC 4 : CULTURE MUSICALE 2 : JAZZ ET MUSIQUES DU MONDE (V. GRANATA)

Ce cours a pour but d'étudier les répertoires musicaux situés en dehors de ce que l'on appelle la « musique savante occidentale ». La première partie vise à sensibiliser les étudiants aux enjeux de la catégorisation musicale. Il s'agira ainsi de montrer le caractère problématique de quelques oppositions bien connues (musiques populaires/musiques savantes ; musiques orales/musiques écrites ; œuvre/performance ; musicologie/ethnomusicologie), et d'adopter une perspective économique, sociale et politique concernant les catégories comme celles de « jazz », de « musiques du monde », de « musiques noires » ou encore de « latin jazz ». La seconde partie du cours est pensée comme un panorama historique et stylistique allant de l'émergence du jazz au début du 20^e siècle jusqu'à la scène actuelle et ses hybridations (notamment avec le hip-hop et les musiques électroniques). Conformément aux enjeux soulevés dans la première partie, il s'agira ici de rendre justice à la diversité des influences inhérente au jazz, notamment en ce qui concerne le rôle des Caraïbes et de l'Amérique latine.

AUTRES BLOCS

Voir le **guide des UEC** et les livrets des autres départements.

Licence année 2

Semestre 3 (6 UED + 2 UET + 2 UEC)

Enseignements	CM	TD	Crédits ECTS
UED 9 : Métaphysique	24		3
UED 10 : Histoire de la philosophie moderne 1	24		3
UED 11 : Histoire de la philosophie ancienne 1	24		3
UED 12 : Méthodologie philosophique 2		24	3
UED 13 : Logique et philosophie du langage	24		3
UED 14 : Philosophie des sciences 1	24		3
UET 5 : Langue vivante -anglais pour sciences humaines -espagnol -allemand		24	3
UET 6 : Projet tutoré	18		3
UEC : choisir 1 bloc et 2 UEC dans ce bloc			
<i>Bloc Philosophie</i>			
-Philosophie de l'environnement	24		
-Questions de bioéthique 2	24		
-Anglais philosophique	24		

-Latin philosophique		24	
-Grec philosophique		24	
<i>Bloc Langue et culture de l'antiquité</i>			
-Langue ancienne			
-Latin débutant approfondi 3		42	
-Latin continuant 3		42	
-Latin philosophique 1		24	
-Grec débutant approfondi 3		42	
Grec continuant 1		42	
Grec philosophique 1		24	
-Culture antique			
-Écoles de pensée dans le monde antique		20	
-L'homme et son environnement dans l'Antiquité		20	
<i>Bloc Musique</i>			
-Musique renforcée			
-Méthodologie de la pratique musicale : introduction à l'analyse et à l'harmonie		24	
-Pratique des musiques actuelles		12	
-Culture musicale			
-Culture musicale 3 : musique et sciences humaines	24		
<i>Bloc Découverte</i>			
-Philosophie de l'environnement	24		
-Questions de bioéthique 2	24		
-anglais philosophique	24		
-Latin philosophique		24	
-Grec philosophique		24	
-Latin continuant 1		24	
-Grec continuant 1		24	
-Latin continuant 3		24	
-Grec débutant approfondi 3		42	
-Latin débutant approfondi 3		42	
-Médias et communication – les paralittératures		24	
-Intermédialité – littérature et cinéma		32	
-L'humain et son environnement dans l'Antiquité		20	
-Écoles de pensée dans le monde antique		20	
-République citoyenneté diversité		24	
-Atelier d'écriture		20	
-Domaines des SdL : Structure et Interprétation (Fondements) (cours CM)	18		
-Domaines des SdL : Structure et Interprétation (Fondements) (TD)		18	
-Domaines des SdL : Formes sonores (Fondements) (cours CM)	18		
-Domaines des SdL : Formes sonores (Fondements) (TD)		18	
- Didactique des Langues 1 (pré-requis : « Introduction au Sciences du Langage 1 : Linguistique Générale »)	8	16	
-UEC Sport		24	
-Musique renforcée			
-Méthodologie de la pratique musicale		24	
-Technique vocale		12	
-Culture musicale	24		
-Culture musicale 3 : Musique et sciences humaines			
<i>Bloc Sciences du langage</i>			
-Domaines des SdL : Formes sonores (Fondements) (cours CM)	18		
-Domaines des SdL : Formes sonores (Fondements) (TD)		18	
	18		

<p>-Domaines des SdL : Structure et Interprétation (Fondements) (cours CM) -Domaines des SdL : Structure et Interprétation (Fondements) (TD) -Didactique des Langues 1 (pré-requis : « Introduction au Sciences du Langage 1 : Linguistique Générale »)</p> <p style="text-align: center;"><i>Bloc culture et médias</i></p> <p>-Médias et communication – les paralittératures -Médias et communication – littérature et cinéma</p>	8	18 16 24 32	
---	---	--------------------------	--

Semestre 4 (6 UED + 2 UET + 2 UEC)

Enseignements	CM	TD	Crédits ECTS
UED 15 : Philosophie de l'action	24		3
UED 16 : Histoire de la philosophie moderne 2	24		3
UED 17 : Philosophie morale et politique	24		3
UED 18 : Méthodologie philosophique 3		24	3
UED 19 : Logique et philosophie du langage 2	24		3
UED 20 : Philosophie des sciences 2	24		3
UET 7 : Langue vivante -anglais philosophique -espagnol -allemand		24	3
UET 6 : Compétences numériques	18		3
UEC : choisir 1 bloc et 2 UEC dans ce bloc <i>Bloc Philosophie</i> -Grands mythes bibliques -Esthétique musicale -Latin philosophique -Grec philosophique <i>Bloc Langue et culture de l'antiquité</i>	24 24	24 24	

- <u>Langue ancienne</u>			
-Latin débutant approfondi 4		42	
-Latin continuant 4		24	
-Latin philosophique 2		24	
-Grec débutant approfondi 4		42	
Grec continuant 2		24	
Grec philosophique 2		24	
- <u>Culture antique</u>			
-Métamorphose des mythes		20	
-Écrire l'histoire dans l'Antiquité		20	
<i>Bloc Musique</i>			
- <u>Musique renforcée</u>			
-Méthodologie de la pratique musicale : introduction à l'analyse et à l'harmonie		24	
-Pratique des musiques actuelles		12	
- <u>Culture musicale</u>			
-Culture musicale 4 : esthétique musicale	24		
<i>Bloc Découverte</i>			
Grands mythes bibliques	24		
-Esthétique musicale	24		
-Latin philosophique		24	
-Grec philosophique		24	
-Latin continuant 2		24	
-Grec continuant 2		24	
-Latin continuant 4		24	
-Grec débutant approfondi 4		42	
-Latin débutant approfondi 4		42	
-Médias et communication – médias et médiations		24	
-Médias et communication – Pratiques rédactionnelles		30	
-Métamorphose des mythes		20	
-Écrire l'histoire dans l'Antiquité		20	
-Métiers de l'éducation et de la formation	12	8	
-Métier d'enseignant et analyse de l'activité en classe		24	
-Psycholinguistique et Acquisition (Fondements)	18		
-Psycholinguistique et Acquisition (Fondements)		18	
Didactique des langues 2	8	16	
-UEC Sport			
- <u>Musique renforcée</u>			
-Méthodologie de la pratique musicale : introduction à l'analyse et à l'harmonie		24	
-Pratique des musiques actuelles		12	
- <u>Culture musicale</u>			
-Culture musicale 4 : esthétique musicale	24		
Journalisme mobile : introduction aux techniques journalistiques audiovisuelles		24 (TP)	
<i>Bloc Sciences du langage</i>			
-Psycholinguistique et Acquisition (Fondements)	18		
-Psycholinguistique et Acquisition (Fondements)		18	
Didactique des langues 2	8	16	
<i>Bloc professorat des écoles</i>			
-Histoire/Géographie et mathématiques	12	8	
-Métier d'enseignant et analyse de l'activité en classe		24	

<p style="text-align: center;"><i>Bloc culture et médias</i></p> <p>-Médias et communication – médias et médiations -Médias et communication – Pratiques rédactionnelles</p>		<p style="text-align: center;">42 30</p>	
---	--	--	--

Programme des enseignements et bibliographies L2

SEMESTRE 3

UE DISCIPLINAIRES

UED 9 : MÉTAPHYSIQUE(C. MICHON)

Introduction à la métaphysique

Nous aborderons quelques « grandes questions » de la métaphysique classique et contemporaine. Je me propose d'aborder – dans la mesure du possible, les thèmes suivants

1. Apparence et réalité
2. Substance et attributs
3. Le problème des universaux
4. Le temps et l'espace
5. Sur Dieu: l'argument ontologique
6. Sur Dieu: l'argument cosmologique
7. Sur Dieu: l'argument téléologique
8. La notion d'esprit
9. Le corps et l'esprit
10. L'identité personnelle
11. et 12. La liberté

Bibliographie indicative pour préparer le cours (d'autres indications seront fournies en début d'année, et des documents mis en ligne sur Madoc) : quatre introductions (traduites de l'anglais) à la philosophie en général et à la métaphysique en particulier

T. Nagel, *Qu'est-ce que tout cela veut dire ?* L'Eclat

S. Blackburn, *Penser. Une irrésistible introduction à la philosophie*, Flammarion

B. Russell, *Problèmes de philosophie*, Payot

P. van Inwagen, *Métaphysique*, Ithaque

Et un recueil de textes commentés sur la métaphysique

E. During, *La métaphysique*, Flammarion-GF

UED 10 : HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE MODERNE 1 (A. THÉBERT)

David Hume

Dans le *Traité de la Nature humaine* (1739), le philosophe écossais David Hume souhaite contribuer à la « science de la nature humaine ». Nous présenterons les tenants et les aboutissants d'un tel projet, et nous nous demanderons si cela a un sens de développer une science *sceptique* de la nature humaine. Le cours se concentrera sur la mise au jour des mécanismes psychologiques qui sous-tendent la production de nos croyances (la croyance en l'existence de relations causales entre les phénomènes, la croyance en l'existence d'un Moi, la croyance en l'existence d'objets permanents, etc.).

La réflexion humienne est à la fois une aventure de pensée et une aventure d'écriture. Confronté à la réception mitigée du *Traité*, Hume portera une attention accrue au style philosophique, cherchant à concilier l'exigence d'une pensée rigoureuse avec le raffinement du style, comme en témoigne l'*Enquête sur l'entendement humain* (1748). Le cours s'appuiera sur ces deux ouvrages, qu'il convient de se procurer et de lire dans les éditions suivantes :

- *Traité de la nature humaine. Livre I. L'entendement*, Paris, Vrin, 2022
- *Enquête sur l'entendement humain*, Paris, Vrin, 2008

Pour approfondir :

- Frédéric Brahami, *Introduction au Traité de la nature humaine de David Hume*, Paris, Puf, 2003
- Claire Etchegaray et Philippe Hamou (dir.), *Lire l'Enquête sur l'entendement humain de Hume*, Paris, Vrin, 2022

UED 11 : HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE ANCIENNE 1 (C. MOUFLIER)

Aristote, le désir de connaissance

« Tous les hommes désirent par nature connaître ». Cette phrase, inaugurant la *Métaphysique* d'Aristote, insiste sur une dimension essentielle à sa philosophie : la connaissance. Notre cours vise à introduire les différents domaines sur lesquels porte cette connaissance : les sciences théorétiques, les sciences pratiques et les sciences productives. L'objectif consistera à donner un aperçu des principales thèses d'Aristote en nous appuyant en particulier sur l'aspect argumentatif de sa philosophie. Nous tâcherons également de présenter le contexte historique et philosophique qui rend compte de l'émergence de ces notions devenues fondamentales dans l'histoire de la philosophie : le syllogisme, les catégories, la substance, les quatre causes, l'hylémorphisme, la distinction acte/puissance, etc. Nous nous appuierons principalement sur les ouvrages suivants que vous êtes invités à lire :

- *Catégories* traduction par F. Ildefonse, Paris, Seuil, 2002.
- *Métaphysique*, Livres Alpha, Gamma, Zêta, Êta et Lambda, traduction par M.-P. Duminil et A. Jaulin, Paris, Garnier Flammarion, 2008. [lecture précise du livre Alpha attendue avant le cours, voir la nouvelle traduction de J.-F. Pradeau aux PUF pour la contextualisation]
- *Physique*, Livres I à IV, traduction par P. Pellegrin, Paris, Garnier Flammarion, 1999.
- *Éthique à Nicomaque*, traduction par R. Bodéüs, Paris, Garnier Flammarion, 2004.
- *Politiques*, Livre I, traduction par P. Pellegrin, Paris, Garnier Flammarion, 1990.

Bibliographie introductive :

M. Crubellier et P. Pellegrin, *Aristote. Le philosophe et les savoirs*, Paris, Seuil, 2002.

P. Pellegrin, *Dictionnaire Aristote*, Paris, Ellipses, 2007.

C. Shields, « Aristotle », *The Stanford Encyclopedia of Philosophy* (Édition de l'hiver 2023), E. N. Zalta & U. Nodelman (éds.),

URL = <<https://plato.stanford.edu/archives/win2023/entries/aristotle/>>. [en anglais]

UED 12 : MÉTHODOLOGIE PHILOSOPHIQUE 2

Partie du cours en lien avec Histoire de la philosophie moderne 1 (UED 10) (P. GASCHIGNARD)

On étudiera des textes de David Hume (extraits des *Essais*, des *Enquêtes*, des *Dissertations*).

Partie du cours en lien avec Histoire de la philosophie ancienne 1 (UED 11) (C. MOUFLIER)

Méthodologie du commentaire de texte

Le cours de méthodologie visera à renforcer la maîtrise du commentaire de texte. Celui-ci est adossé au cours d'auteur sur Aristote (UED 11). Les étudiants seront entraînés à cet exercice à partir de textes issus de l'*Éthique à Nicomaque*. La séance introductive sera l'occasion de rappeler les caractéristiques fondamentales du commentaire. Ensuite, chaque séance fera l'objet du traitement d'un exercice préalablement communiqué.

Bibliographie :

Aristote, *Éthique à Nicomaque*, traduction par R. Bodéüs, Paris, Garnier Flammarion, 2004.

D. Folscheid, J.-J. Wunenburger et Ph. Choulet, *Méthodologie philosophique*, Paris, PUF, 1992. [à consulter en bibliothèque]

UED 13 : LOGIQUE ET PHILOSOPHIE DU LANGAGE 1 (B. GNASSOUNOU)

Logique et philosophie du langage

Le cours, réparti sur les deux semestres, présentera deux domaines étroitement liés : la logique et la philosophie du langage. Le premier semestre sera essentiellement consacré aux bases de logique formelle (propositionnelle et quantificationnelle), dont la maîtrise est présumée par une grande partie de la philosophie contemporaine pour pouvoir aborder les notions philosophiquement cruciales, comme celles de vérité, de validité, de référence, de signification, de contexte, etc. Le cours aura pour but de montrer l'importance des outils logiques pour l'étude systématique de la faculté humaine de langage, mais aussi d'explorer les différences entre les langues artificielles et naturelles.

Les manuels de logique suivants sont recommandés, au choix :

Duparc, Jacques, *La Logique pas à pas*, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2016

Peeters, Marc et Richard, Sébastien, *Logique formelle*, Mardaga, 2009

Ruyer, Bernard, *Logique*, PUF, 1990

Wagner, Pierre, *Logique et philosophie*, Ellipse, 2014

Manuel de sémantique formelle :

Winter, Yoad, *Elements of Formal Semantics*, Edinburgh University Press, 2016

UED 14 : PHILOSOPHIE DES SCIENCES 1 (V. XIROMERITI)

Nous faisons généralement confiance aux résultats scientifiques. La science se distingue des autres domaines de la réflexion humaine, tels que la religion ou l'idéologie, par sa capacité à fournir des explications exactes des phénomènes et des prédictions fiables. Mais qu'est-ce qui fonde l'autorité accordée à la science ? Ce cours abordera les questions fondamentales de la philosophie des sciences, en se concentrant sur la méthode scientifique, la justification du raisonnement inductif et le réalisme scientifique. À travers l'étude de textes fondamentaux en philosophie des sciences, nous explorerons également la question de la démarcation entre sciences et non-sciences, ainsi que la question de la rationalité scientifique et du rôle des valeurs dans la science.

Indications bibliographiques :

- Carnap, Neurath, Hahn (2010). *Manifeste du Cercle de Vienne et autres écrits*. Paris: Vrin.
Chalmers, A. (1987). *Qu'est-ce que la science ? Popper, Kuhn, Lakatos, Feyerabend*, Paris : Le Livre de Poche.
Kuhn, T. S. (1983). *La structure des révolutions scientifiques*. Paris : Flammarion.
Lakatos, I. (1995). *Histoire et méthodologie des sciences*. Paris : PUF.
Popper, K. (2017). *Logique de la découverte scientifique*. Paris : Payot.
Duhem, P. (1981). *La théorie physique, son objet, sa structure*. Paris : Vrin.

Anthologies :

- Laugier, S. et P. Wagner (éd.) (2004). *Philosophie des sciences. Théories, expériences et méthodes*. Paris : Vrin.
Laugier, S. et P. Wagner (éd.) (2004). *Philosophie des sciences. Naturalismes et réalismes*. Paris : Vrin.

UE TRANSVERSALES

UET 5 : LANGUE VIVANTE (Anglais – S. COLEMAN)

The focus of the English lessons is to encourage all students to speak and think in English, through a variety of topics, using video, podcasts, articles etc., and focussing on the language of debate and critical thinking. This enables students to be able to write in a more structured and thoughtful way. Vocabulary and grammar are introduced and elicited in context with the topic/theme with the aim being for the students to self-correct and/or to assist each other.

Students are required to complete two assessments:

1. Written : essay based where they will be assessed for their structure, arguments, vocabulary, grammar etc.,
2. Oral : presentation based and where they will be assessed for their presentation skills including the use of slides, body language, communication skills in English, structure, arguments, vocabulary, grammar, and knowledge of the subject answering questions from their peers and myself in the classroom.

L'objectif des cours d'anglais est d'encourager tous les étudiants à parler et à penser en anglais, à travers une variété de sujets, en utilisant des vidéos, podcasts, articles, etc., et en se concentrant sur le langage du débat et de la pensée critique. L'objectif est pour les étudiants d'être capables d'écrire de manière plus structurée et réfléchie. Le vocabulaire et la grammaire sont introduits et évoqués dans le contexte du sujet/thème, dans le but d'amener les étudiants à se corriger et/ou à s'entraider.

Les étudiants doivent passer deux évaluations :

1. Écrit : essai pour lequel seront évaluées les capacités à structurer, argumenter, ainsi que les qualités linguistiques (grammaire, vocabulaire)
2. Oral : présentation orale où seront évaluées les compétences de présentation, y compris l'utilisation de diapositives, le langage corporel, les compétences de communication en anglais, la structure, les arguments, le vocabulaire, la grammaire et la connaissance du sujet en répondant aux questions de leurs pairs et de l'enseignant.e.

UET 6 : PROJET TUTORÉ (G. DURAND ; B. GNASSOUNOU ; C. MOUFLIER)

Le projet tutoré a pour objectif d'initier l'étudiant à la conduite et à la réalisation de projets en lien avec la philosophie. Il est mené en équipe, et bénéficie d'un encadrement par des membres de l'équipe pédagogique.

Le projet tutoré implique un travail en autonomie, ponctué par 4 séances en présence de 2h :

- 1 séance préparatoire avec l'enseignant encadrant
- 1 séance TP de définition du projet et de planification (les étudiants sont réunis par groupes)
- 1 séance TP de mi-parcours, qui met en place un cadrage en vue de la réalisation (les étudiants sont réunis par groupes)
- 1 séance CM restitution en fin de semestre (par discipline, tous groupes réunis si possible)

Les groupes ou sous-groupes étudiants échangent, correspondent, se réunissent selon des modalités qu'ils définissent eux-mêmes, en tenant un cahier commun relatif à leur projet (par ex. sous forme de document en ligne).

Groupe de G. Durand : organisation d'une conférence avec Armand Ngaketcha ; organisation de vidéos avec A. Ngaketcha sur la bioéthique africaine au Pôle Audiovisuel et Multimédia.

Groupe de C. Mouflier : participation aux Rencontres de Sophie et aide à l'organisation de Sophie à la fac

Groupe de B. Gnassounou : projets libres.

Catalogue de projets possibles (liste non exhaustive) :

- organiser un événement (exemple : préparer une exposition dans la Censive ou ailleurs sur le campus ou en dehors du campus ; organiser une lecture publique de textes philosophiques choisis, un café philosophique ; inviter des personnalités extérieures pour une conférence)
- produire une réalisation intellectuelle ou matérielle (exemple : rédiger un article ou un texte collectif après une recherche documentaire ; réaliser un recueil thématique ou une anthologie ; participer à l'élaboration d'un d'une revue ou d'un journal philosophique)
- s'initier à la recherche (exemple : organiser un séminaire étudiant, organiser un groupe de lecture, organiser un cycle de conférences l'année prochaine, en collaboration avec la Ration)
- procéder à un travail de vulgarisation et de diffusion des contenus disciplinaires (exemple : contribuer à la préparation des Rencontres de Sophie et de Sophie à la fac, créer un site ou un blog, réaliser des notices Wikipedia, participer à une émission de radio sur Euradio etc.)

Liste des projets 2022/2023 :

- Participation à un congrès de musicologie à Angers. Constitution d'un compte-rendu substantiel
- Création d'un concert-performance au pôle étudiant
- Ateliers d'art-thérapie
- Présentation de la philosophie devant des classes de Terminale
- Création d'un jeu de société philosophique, présenté à la journée portes ouvertes
- Atelier philosophique à l'école, autour de l'amitié
- Entretien avec un philosophe sur l'enseignement de la philosophie
- Rédaction d'un article de philosophie critique du sport de haut niveau
- Participation aux Rencontres de Sophie : présentation de deux exposés dans l'abécédaire (I comme Illich et C comme centralisme) et aide à la gestion de l'événement (orientation du public à l'accueil, distribution des programmes)

- organisation d'un café-philos à Ancenis
- organisation d'une journée d'études en philosophie de l'environnement
- organisation de rencontres entre les enseignants du département de philosophie et les étudiants en bibliothèque.

UE COMPLÉMENTAIRES

BLOC PHILOSOPHIE

UEC 9 : PHILOSOPHIE DE L'ENVIRONNEMENT (A. GRIVAUX)

Si la philosophie n'a cessé, au cours de son histoire, de conceptualiser les rapports de l'être humain à la nature et au monde non-humain qui l'entoure, elle se trouve aujourd'hui confrontée à une situation singulière : celle de devoir penser ces rapports dans un contexte de crise, voire de catastrophe. Le déséquilibre et la destruction des écosystèmes liés aux activités humaines menacent en effet la survie de nombreuses espèces, dont l'espèce humaine elle-même. Que peut la réflexion philosophique dans un tel contexte ?

On tentera d'aborder cette question en présentant d'abord, dans une première partie du cours, les programmes de recherche actuels en philosophie de l'environnement (éthique environnementale, philosophie environnementale, théorie critique, écoféminisme). On montrera notamment dans quelle mesure ces programmes de recherche, nourris par les sciences de la nature et les sciences sociales, sont traversés par des problèmes proprement philosophiques : comment penser le partage entre nature et société ? Peut-on et doit-on attribuer une valeur intrinsèque à la nature non-humaine ?

Dans une seconde partie du cours, on abordera une perspective philosophique particulière sur la question : celle qui tente, par une réflexion sur les besoins fondamentaux (*basic needs*) des êtres humains et leur juste satisfaction, de hiérarchiser et de réguler les activités humaines en fonction des conséquences que ces actions peuvent avoir sur les conditions d'existence de l'espèce humaine.

Bibliographie indicative :

- Adorno, Th. W. et Horkheimer M., *La Dialectique de la raison*, trad. Éliane Kaufholz, Paris, Gallimard, 1983.
- Afeissa, H.-S., (éd.), *Éthique de l'environnement*, Paris, Vrin, 2007.
- Bourban, M., Broussois, L. et Fragnière, A., (dir.), *Textes-clés de philosophie du changement climatique. Éthique, politique, nature*, Paris, Vrin, 2023.
- Charbonnier, P., *Abondance et liberté. Une histoire environnementale des idées politiques*, Paris, éditions La Découverte, 2020.
- Charbonnier, P., *La fin d'un grand partage. Nature et société, de Durkheim à Descola*, Paris, CNRS Editions, 2015.
- Gough I., « Climate Change and Sustainable Welfare: The Centrality of Human Needs », *Cambridge Journal of Economics* 39(5): 1191–1214, 2015.
- Gough I., *Heat, Greed and Human Need. Climate Change, Capitalism and Sustainable Wellbeing*, Cheltenham, Edward Elgar, 2015.
- Larrère, C., et Larrère R., *Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique*, Paris, La Découverte, 2015.
- Larrère, C. *Les philosophies de l'environnement*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997.

UEC 10 : QUESTIONS DE BIOÉTHIQUE 2 (G. DURAND)

Ce cours s'inscrit dans la continuité du cours d'initiation à la bioéthique en L1, mais il n'est pas nécessaire d'avoir suivi ce dernier.

Jusqu'où peut-on et doit-on transformer l'homme ? Les progrès des sciences et des techniques biomédicales permettent d'intervenir toujours davantage sur le patrimoine génétique de l'être humain (thérapies géniques, clonage, etc.), son corps, ses éléments et ses produits (transplantation, organes artificiels, chirurgie esthétique) mais aussi son psychisme (substances, stimulation transcrânienne, etc.). La médecine et les techniques de l'*amélioration*, défendues en particulier par les transhumanistes, sont-elles souhaitables et légitimes ? Quelles sont les limites éthiques d'une telle recherche de perfection et d'immortalité ? Que signifie-t-elle ?

Conseils de lecture :

Besnier J.-M., *Demain les posthumains*, Fayard, 2012.

Canguilhem G. , *Le normal et le pathologique*, PUF, 2013.

Durand G. , *La médecine des désirs*, Paris, Vrin, 2023.

Hottois G. , *Dignité et diversité des hommes*, Vrin, 2009.

Kahn A. et Lecourt D., *Bioéthique et liberté*, PUF, 2004.

Lecourt D., *Humain post humain*, Paris, PUF, 2003.

Sandel M. J., *Contre la perfection : l'éthique à l'âge du génie génétique*, trad. H. Valance, Paris, Vrin, 2016.

UEC 11 : ANGLAIS PHILOSOPHIQUE (L. DOROTEO)

Introduction à la lecture de *Problems of Philosophy* de Bertrand Russell

Ce cours a vocation à introduire les étudiants à la lecture du célèbre texte de Russell *Problems of Philosophy*. Il y sera essentiellement question de philosophie de la connaissance. Nous tenterons également de donner un aperçu, le plus large possible, des discussions et des critiques auxquelles ce texte a donné lieu, afin d'initier les étudiants à certains thèmes fondamentaux de la philosophie analytique. Enfin, l'objectif du cours sera également de se familiariser à la version anglaise du texte.

Bibliographie

Problems of Philosophy, Bertrand Russell, ed. Payot

UEC 12 : LATIN PHILOSOPHIQUE (P. MARÉCHAU)

Voir Licence 1 semestre 1

UEC 13 : GREC PHILOSOPHIQUE (C. MOUFLIER)

Voir Licence 1 semestre 1

BLOC MUSIQUE

UEC 5 : MUSIQUE RENFORCÉE 3 (R. PANGAUD POUR LA MÉTHODOLOGIE DE LA PRATIQUE MUSICALE ET W. GUTHRIE POUR LA PRATIQUE DES MUSIQUES ACTUELLES)

Méthodologie de la pratique musicale (R. PANGAUD)

Ce cours poursuit les acquisitions de la première année de Licence. La lecture de la clef de sol et de la clef de fa devient plus difficile, et la clef d'ut est introduite. La maîtrise des chiffrages fondamentaux (accords parfaits, septième de dominante), renversements compris, permet désormais d'aborder des textes d'analyse et d'écriture plus complexes. La pratique du clavier rendra possible une pratique de l'harmonie solide, entendue et ressentie.

Pratique des musiques actuelles (W. GUTHRIE)

Atelier d'improvisation musicale. Pensez à apporter vos instruments (sauf pour les pianistes, les batteurs... et les chanteurs) !

UEC 6 : CULTURE MUSICALE 3 (V. GRANATA)

Musique et sciences humaines

Ce cours a pour but de sensibiliser les étudiants à certaines grandes questions qui se posent lorsqu'on étudie la musique dans son contexte socio-culturel, c'est-à-dire comme une pratique socialement située, comportant de nombreuses médiations. Car d'une part, les auditeurs n'écoutent pas la musique de façon passive : ils ont des attentes et des représentations collectives, qui sont culturellement déterminées. D'autre part, la musique n'est pas une pure essence esthétique : elle existe à travers des dispositifs concrets et par le fait d'une diversité d'acteurs. Ainsi, après une première partie sur la façon dont les sciences humaines et sociales se sont emparées des faits musicaux, on parlera plus particulièrement du mythe de l'authenticité, de la fabrique des émotions musicales, de la construction sociale du génie et des médiations technologiques de la musique.

AUTRES BLOCS

Voir le **guide des UEC** et les livrets des autres départements.

SEMESTRE 4

UE DISCIPLINAIRES

UED 15 : PHILOSOPHIE DE L'ACTION (V. XIROMERITI)

Qu'est-ce qu'une action ? En quoi se distingue-t-elle d'un simple réflexe ou d'un accident ? Dans la philosophie contemporaine, le concept central dans l'analyse de l'action est celui d'intention. Mais comment devrions-nous rendre compte du lien entre action et intention ? Si ce sont des états psychologiques de l'agent qui causent l'action, comment comprendre le rôle de l'agent et son autonomie ? Ce cours proposera une introduction aux problématiques de la philosophie analytique de l'action. Nous considérerons les concepts de l'action et de l'intention, le lien entre les états mentaux de l'agent et son action, ainsi que le rôle du raisonnement pratique dans l'explication et la justification des actions. Nous aborderons également cette analyse au niveau collectif : les groupes peuvent-ils avoir des intentions ?

Indications bibliographiques :

Anscombe, E. (2002). *L'Intention*, Paris : Gallimard.

Bratman, M. E. (1987), *Intention, Plans, and Practical Reason*. Cambridge (MA): Cambridge University Press.

Davidson, D. (1993). *Actions et Événements*. Paris: PUF.

Gnassounou, B. dir. (2007). *Philosophie de l'action*. Paris : Vrin.

Neuberg, M. dir. (1995). *Théorie de l'action*. Paris: Mardaga.

Pettit, Ph. (2004). *Penser en société. Essais de métaphysique sociale et de méthodologie*, trad. A. Bouvier,

B. Guillarme, P. Livet, A. Ogien, Paris: PUF.

Searle, J. R. (1985). *L'intentionnalité*. Paris: Editions de Minuit.

UED 16 : HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE MODERNE 2 (A. GRIVAUX)

Introduction à la philosophie de Kant

Ce cours proposera une introduction générale à la philosophie de Kant, à partir de l'étude d'un de ses motifs cardinaux : celui du « destin particulier [de la raison], dans un genre de ses connaissances », qui la conduit à se trouver « accablée par des questions qu'elle ne peut écarter – car elles lui sont proposées par la nature de la raison elle-même – mais auxquelles elle ne peut pas non plus apporter de réponse – car elles dépassent tout pouvoir de la raison humaine », selon le tableau brossé dans la préface à la première édition de la *Critique de la raison pure* (1781).

Le cours cherchera à éclairer le sens de ce motif, qui engage le problème de la possibilité de la métaphysique et celui des enjeux, tant théoriques que pratiques, de la délimitation kantienne du pouvoir de la raison pure, en partant d'une lecture suivie de la *Critique de la raison pure*, prolongée par une présentation des enjeux de la *Critique de la raison pratique* et de la *Critique de la faculté de juger*.

- Sources primaires

Rappel : l'édition de référence des œuvres complètes de Kant en langue originale est la suivante : *Gesammelte Schriften*, hrsg. von der Königlich-Preußischen Akademie der Wissenschaften, Berlin, 1902 sq., rééd. Walter de Gruyter, Berlin, 1968 sq.

Kant E., *Critique de la raison pure*, trad. Delamarre A. J.-L. et Marty F., Gallimard, 1990 ou Kant E., *Critique de la raison pure*, trad. Renaut A., Paris, Flammarion, 2006.

Kant E., *Prolégomènes à toute métaphysique future qui pourra se présenter comme science*, Paris, Vrin, 1993, notamment p. 125-159.

Kant E., *Critique de la raison pratique*, trad. J.-P. Fussler, Paris, Flammarion, 2003.

Kant E., *Critique de la faculté de juger*, trad. A. Renaut, Paris, Flammarion, 2000.

- Commentaires et ouvrages généraux

Alquié F., *La critique kantienne de la métaphysique*, Paris, P.U.F., 1968.

Delbos V., *La philosophie pratique de Kant*, Paris, P.U.F., 1969.

Grandjean A., *La philosophie de Kant*, Paris, Vrin, 2016, notamment p. 43-67.

Guillermi L., *Leçons sur la Critique de la raison pure de Kant*, Paris, Vrin, 2016.

Heidegger M., *Kant et le problème de la métaphysique*, Paris, Gallimard, 1981.

Lebrun G., *Kant et la fin de la métaphysique*, Paris, Armand Colin, 1970, notamment la première partie.

Rivelaygue J., *Leçons de métaphysique allemande*, tome 2, Paris, Grasset, 1992.

UED 17 : PHILOSOPHIE MORALE ET POLITIQUE (Ph. CRIGNON)

Droits et démocratie

On essaiera dans ce cours d'élucider le rapport que la démocratie entretient avec le droit (la légitimité, l'État de droit, la justice) et avec les droits (droits individuels subjectifs, droits politiques, droits sociaux). On peut définir dans un premier temps la démocratie par son principe, celui de la souveraineté populaire, dont l'exercice ne connaîtrait aucune borne. Source de tout droit, un peuple aurait ainsi un pouvoir discrétionnaire sur lui-même, au risque peut-être de porter atteinte aux droits individuels. Or, il est tout aussi possible de définir la démocratie par des valeurs, celles de liberté et d'égalité. La démocratie serait alors ce régime orienté vers la protection des libertés civiles et la mise en œuvre de l'égalité de tous.

Nous nous demanderons donc s'il est possible d'accorder ces deux aspects, la souveraineté du peuple d'une part, les droits individuels et l'égalité de l'autre, en mobilisant à la fois la tradition du droit naturel moderne (Hobbes, Locke, Rousseau, Kant) et les théories contemporaines de la démocratie (Lefort, Gauchet, Habermas, Pettit).

Ce cours vise à permettre aux étudiants d'approfondir la connaissance d'auteurs classiques et de s'initier à des discussions contemporaines sur la démocratie.

Lectures obligatoires :

Platon, *République*, VIII.

Aristote, *Politiques*, III.

Hobbes, *Léviathan*, XIII-XVIII.

Rousseau, *Du contrat social*.

Constant, « De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes »

Lefort, C., « Droits de l'homme et politique », in *L'invention démocratique. Les limites de la domination totalitaire*, Paris, Fayard, 1994.

Habermas, *L'intégration républicaine*, chapitre 10 : « Du lien interne entre État de droit et démocratie ».

Bibliographie recommandée :

Aristote, *Les politiques*, trad. P. Pellegrin, Paris, Flammarion-GF, 1990.

Constant, B., *Principes de politique*, Paris, Hachette « Pluriel », 1997.

Gauchet, M., *La démocratie contre elle-même*, Paris, Gallimard, 2002.
Habermas, J., *Droit et démocratie*, trad. Ch. Bouchindhomme, Paris, Gallimard, 1997.
Hart, H. L. A., « Existe-t-il des droits naturels ? », trad. Ch. Girard, revu en ligne *Klésis*, 21, 2011, p. 239-254.
Hobbes, *Du citoyen*, trad. Ph. Crignon, Paris, Flammarion-GF, 2010.
Kant, *Doctrine du droit*, trad. A. Philonenko, Paris, Vrin, 1988.
Kelsen, H., *La démocratie. Sa nature – sa valeur*, trad. Ch. Eisenmann, Paris, Dalloz, 2004.
Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Flammarion-GF, 1981.
Pettit, Ph., *Le républicanisme. Une théorie de la liberté et du gouvernement*, trad. P. Savidan et J.-F. Spitz, Paris, Gallimard, 2004.

UED 18 : MÉTHODOLOGIE PHILOSOPHIQUE 3 (A. GRIVAUX)

L'objectif principal de ce cours de méthodologie est de consolider la maîtrise de deux exercices philosophiques, la dissertation et l'explication de texte, à partir des contenus étudiés dans le cours d'histoire de la philosophie moderne consacrée à l'œuvre d'E. Kant. Il s'agira de revenir de façon systématique et concrète sur la méthode de l'explication de texte philosophique, en s'exerçant à commenter des extraits issus des trois critiques kantienne. Il s'agira ensuite de réviser les aspects fondamentaux de la dissertation, en s'entraînant à mobiliser certaines références philosophiques classiques approfondies (en l'occurrence, certaines thèses kantienne) pour analyser et problématiser le sujet, ainsi que pour développer les arguments proposés dans le cours de la dissertation.

UED 19 : LOGIQUE ET PHILOSOPHIE DU LANGAGE 2 (G. CARRANANTE)

Le cours proposé s'inscrit dans la continuité du premier semestre et vise à utiliser les outils logiques acquis durant cette période pour aborder la philosophie du langage, en particulier les notions de référence, de signification, de contexte, etc. L'objectif principal du cours est de montrer l'importance des outils logiques dans l'étude systématique de la faculté humaine de langage, ainsi que d'explorer les différences entre les langues artificielles et naturelles. Un programme détaillé de lectures en philosophie du langage sera fourni au second semestre, et les textes seront disponibles sur Madoc.

À titre d'introduction, les étudiants sont invités à lire l'article suivant, disponible en ligne : Thommen, Tristan et Murez, Michael (2016), « Langage (A) », dans Maxime Kristanek (dir.), *L'Encyclopédie philosophique* : <https://encyclo-philo.fr/langage-a>

De plus, deux manuels peuvent être consultés :

- Recanati, François (2008), *Philosophie du langage (et de l'esprit)*, Gallimard
- Lycan, William G. (2000), *Philosophy of Language: A Contemporary Introduction*, Routledge

UED 20 : PHILOSOPHIE DES SCIENCES 2 (V. XIROMERITI)

Philosophie de l'économie

Ce cours proposera une introduction à la philosophie de l'économie. Plus précisément, nous étudierons les principales questions soulevées par la science économique contemporaine, en les abordant sous trois angles :

1. L'épistémologie de l'économie : quel est le statut épistémologique des théories économiques ? Peut-on confronter les théories économiques à l'expérience ? Les modèles économiques idéalisés peuvent-ils nous apprendre quelque chose sur les phénomènes du monde réel ?
2. La théorie du choix rationnel : en quoi consiste l'hypothèse de la rationalité dans les modèles économiques ? Comment interpréter les états mentaux qui figurent dans les modèles économiques

(croyances, préférences, intentions) ? Les principes de rationalité des modèles économiques sont-ils justifiés ?

3. L'économie normative : le bien-être est-il synonyme de la satisfaction des préférences ? Est-il possible d'identifier une préférence sociale à partir de l'agrégation des préférences individuelles ? Comment résoudre les problèmes d'action collective (comme le dilemme du prisonnier) ? L'économie peut-elle contribuer à la morale et à la politique ?

Indications bibliographiques :

Arnsperger, C. et Ph. Van Parijs (2003). *Éthique économique et sociale*. Paris : La Découverte.

Cozic, M. (2011). "Philosophie de l'économie". In Anouk Barberousse, Denis Bonnay, Mikaël Cozic. dir. *Précis de philosophie des sciences*, Paris : Vuibert, pp.62-99.

Hausman, D. ed. (2008). *The Philosophy of Economics: An Anthology*, 3rd. ed. Cambridge: Cambridge University Press.

Hausman, D. (2018). "Philosophy of Economics", *The Stanford Encyclopedia of Philosophy* (Winter 2021 Edition), Edward N. Zalta (ed.).

UE TRANSVERSALES

UET 7 : LANGUE VIVANTE

Anglais philosophique (G. CARRANANTE)

Ce cours d'anglais philosophique a pour objectif d'initier les étudiants à la philosophie contemporaine de la perception en explorant des textes issus de la littérature anglo-saxonne. Nous étudierons notamment certains écrits des empiristes, tels que Locke et Berkeley, ainsi que des textes du XXe siècle provenant des écoles de Cambridge et d'Oxford, centrés sur la théorie des sense-data et sa réfutation, avec des auteurs tels que Russell, Moore, et Austin.

Une bonne introduction à la thématique, accessible en ligne (en anglais) : Hatfield, Gary, "Sense Data", *The Stanford Encyclopedia of Philosophy* (Fall 2021 Edition), Edward N. Zalta (ed.), <https://plato.stanford.edu/entries/sense-data/>

Les textes en anglais seront disponibles sur Madoc.

UET 8 : COMPÉTENCES NUMÉRIQUES (R. TAGRI) Voir aussi page 27

L'UE « Culture et compétences numériques » poursuit l'initiation amorcée en L1. Elle permet la compréhension des enjeux juridiques, économiques, sociaux et technologiques et l'appropriation des outils et services numériques permettant de rechercher, d'analyser et de communiquer des informations ; de produire, de créer et d'exploiter des documents ou données numériques. Cet ensemble de compétences est nécessaire pour mener à bien les activités qu'exige un cursus d'enseignement supérieur. Elle permet en outre de préparer le passage de la certification. Une épreuve en ligne permettra de vérifier l'acquisition des compétences. Contact : M. Réda TAGRI, responsable PIX pour l'Université : bureau C202 (bâtiment Censive), tél. : 02 53 52 22 40 – courriel : reda.tagri@univ-nantes.fr

UE COMPLÉMENTAIRES

BLOC PHILOSOPHIE

UEC 14 : GRANDS MYTHES BIBLIQUES (D. MOREAU)

Le cours comprendra deux parties.

Dans la première, après avoir présenté l'objet « Bible », on envisagera une lecture philosophique des quelques grands textes bibliques : les récits du « péché originel » et du sacrifice d'Isaac dans la *Genèse*, de la traversée de la mer rouge dans l'*Exode*, le livre de *Job*, l'*Ecclésiaste*, le *Cantique des cantiques*.

Dans la seconde, on réfléchira sur les figures, les fonctions et les difficultés du concept de « Dieu » tel qu'il est utilisé et critiqué en philosophie. Seront notamment abordés les thèmes des rapports entre foi et raison, de la figuration du divin, des « preuves de l'existence de Dieu », de la théodicée et du problème du mal.

Le cours veillera à conserver une approche strictement philosophique de toutes ces questions. Il voudrait aussi aider les étudiants à acquérir, ou renforcer, la culture biblique et théologique qui leur fait souvent défaut. Il sera illustré par le commentaire de tableaux figurant des épisodes bibliques.

Pour préparer le cours :

- A) Relire ce que vos philosophes favoris ont écrit sur « Dieu ». Vous pouvez aussi vous aider de l'anthologie de textes de M.-F. Pellegrin, *Dieu*, GF, collection « corpus ».
- B) Lire ou relire les passages les plus célèbres de la Bible (choisir une traduction scientifiquement fiable, par ex. TOB, Bible de Jérusalem, Bible Segond ; la « Bible à 1,90 euros, l'original avec les mots d'aujourd'hui » convient aussi très bien), en particulier : la *Genèse*, l'*Exode* (jusqu'au ch. 20), le livre de *Job*, l'*Ecclésiaste* (ou *Qohélet*), le *Cantique des cantiques*, un évangile (par ex. celui de Luc), le prologue de l'*Evangile* de Jean, le ch. 17 des *Actes des Apôtres*.

Une bibliographie détaillée sera distribuée lors du premier cours.

UEC 15 : ESTHÉTIQUE MUSICALE (P. LANG)

Ce cours vise à introduire à l'esthétique de la musique par l'étude de textes-clés contenus dans l'ouvrage *Philosophie de la musique. Imitation, sens, forme*, publié par Robert Muller et Florence Fabre, Paris, Vrin, 2013. L'ouvrage est disponible dans le commerce au prix public de 13,00 €. Ses chapitres sont téléchargeables en ligne au format PDF sur la plateforme d'enseignement Madoc, dans l'espace consacré à l'UE. Il est conseillé d'avoir lu l'ouvrage entier une première fois avant le début du semestre.

Lecture obligatoire :

MULLER, R. et FABRE, F. (dir.), *Philosophie de la musique. Imitation, sens, forme*, Paris, Vrin, 2013.

Lectures complémentaires conseillées :

ACCAOUI, C., *Éléments d'esthétique musicale. Notions, formes et styles en musique*, Arles, Actes Sud, 2011.

MULLER, R., *Puissance de la musique*, Paris, Vrin, 2022.

Déroulement des séances

Chaque séance d'étude de la lecture obligatoire est composée :

1. d'un exposé sur le chapitre au programme par un-e étudiant-e (exceptionnellement : un binôme) volontaire (environ 30 min.) ;

2. d'un échange sous forme de questions et de réponses ; chaque étudiant est censé avoir lu le texte et avoir préparé une question à adresser à l'exposant ; cette participation entrera dans l'évaluation du semestre (environ 50 min.) ;

3. d'une reprise et d'une synthèse par l'enseignant (environ 40 min.).

UEC 16 : LATIN PHILOSOPHIQUE (D. MOREAU)

Voir Licence 1 semestre 2

UEC 17 : GREC PHILOSOPHIQUE (C. MOUFLIER)

Voir Licence 1 semestre 2

BLOC MUSIQUE

UEC 7 : MUSIQUE RENFORCÉE 4 : MÉTHODOLOGIE DE LA PRATIQUE MUSICALE (R. PANGAUD POUR L'INTRODUCTION À L'ANALYSE ET À L'HARMONIE ET W. GUTHRIE POUR PRATIQUE DES MUSIQUES ACTUELLES)

Introduction à l'analyse et à l'harmonie (R. PANGAUD)

Reliant lecture, analyse et pratique du clavier, ce semestre entend sanctionner une première capacité à l'écriture. L'évaluation comprend notamment l'harmonisation d'une mélodie donnée et/ou l'invention sur incises.

Pratique des musiques actuelles (W. GUTHRIE)

UEC 8 : CULTURE MUSICALE 4 : ESTHÉTIQUE MUSICALE (P. LANG)

Voir le descriptif de l'UEC 15 ci-dessus.

AUTRES BLOCS

Voir le **guide des UEC** et les livrets des autres départements.

Licence année 3

Semestre 5 (6 UED + 1 UET + 3 UEC)

Enseignements	CM	TD	Crédits ECTS
UED 21 : Philosophie de la connaissance	24		3
UED 22 : Histoire de la philosophie moderne 3	24		3
UED 23 : Histoire de la philosophie ancienne 3	24		3
UED 24 : Grandes œuvres philosophiques		24	3
UED 25 : Logique et philosophie du langage 3	24		3
UED 26 : Philosophie des sciences humaines	24		3
UET 7 : Langue vivante et ouvertures professionnelles -anglais philosophique -espagnol -allemand Ouvertures professionnelles 1 : Enquêtes		18 24 24 12	3
UEC : choisir 1 bloc et 2 UEC dans ce bloc Bloc Philosophie -Philosophie politique et juridique -Esthétique générale -Latin philosophique -Grec philosophique Bloc Langue et culture de l'antiquité -Langue ancienne -Latin continuant 3 -Version latine 1 -Grec continuant 1 -Version grecque 1	24 24	24 24 24 24	6

-Textes antiques latin 1		18	
- textes antiques grec 1		18	
-Latin philosophique 1		24	
-Grec philosophique 1		24	
-Italien débutant 1		20	
<u>-Culture antique</u>			
-Transmission des textes		10	
-Représentations du divin dans les mondes anciens		10	
<i>Bloc Musique</i>			
<u>-Musique renforcée</u>			
-Histoire et analyse de la musique occidentale 1	30		
-Pratique chorale 1		24	
<u>-Culture musicale</u>			
-Culture musicale 5 : Sciences et musique au cours de l'histoire	30		
<i>Bloc Découverte</i>			
-Philosophie politique et juridique		24	
-Esthétique générale		24	
-Latin philosophique		24	
-Grec philosophique		24	
-Latin continuant 3		24	
-Version latine 1		24	
-Version grecque 1		24	
-Livre, politique et société		18	
-médias et littérature		10	
-Culture de l'image numérique		20	
-Transmission des textes	10	10	
-Italien débutant 1			
-Représentations du divin dans les mondes anciens	10		
-Analyse de l'activité pour la formation	24	20	
-Société et école inclusive	24	16	
-L'éducation populaire : des pratiques collectives			
-Education et formation à l'engagement écologique	4	18	
-Domaines des SdL : Formes Sonores (Intermédiaire) Cours	18		
-Domaines des SdL : Formes Sonores (Intermédiaire) TD		18	
-Psycholinguistique et acquisition (cours)	18	16	
Psycholinguistique et acquisition (TD)		24	
-Didactique des langues 3	4		
-UEC Sport			
-Histoire et analyse de la musique occidentale 1	30		
-Culture musicale 5 : Sciences et musique au cours de l'histoire	30		
Pratique chorale 1		24	
<i>Bloc Sciences du langage</i>			
-Formes Sonores (Intermédiaire) - cours	18		
-Formes Sonores (intermédiaire) - TD		18	
Domaines des SdL : Structure et Interprétation (Intermédiaire) - cours	18		
Domaines des SdL : Structure et Interprétation (Intermédiaire) - TD		18	
Psycholinguistique et Acquisition (Intermédiaire) - cours	18		
Psycholinguistique et Acquisition (Intermédiaire) - TD		18	
Didactique des langues 3	8	16	
<i>Bloc professorat des écoles</i>			
-Culture générale en littérature 3		30	

-Savoirs fondamentaux Société et école inclusive	24	24	
<i>Bloc culture et médias</i>			
-Médias et communication – Livre, politique et société		24	
-Médias et communication – Médias et littérature		24	
Médias et communication – Culture de l’image numérique		18	

Semestre 6 (6 UED + 1 UET + 3 UEC)

Enseignements	CM	TD	Crédits ECTS
UED 27 : Philosophie générale 3	24		3
UED 28 : Histoire de la philosophie contemporaine	24		3
UED 29 : Philosophie de l’esprit	24		3
UED 30 : Séminaire d’initiation à la recherche		24	3
UED 31 : Logique et philosophie du langage 4	24		3
UED 32 : Philosophie des sciences exactes	24		3
UET 8 : Langue vivante et ouvertures professionnelles -anglais philosophique -espagnol -allemand Ouvertures professionnelles 1 : Enquêtes		18 24 24 12	3
UEC : choisir 1 bloc et 2 UEC dans ce bloc <i>Bloc Philosophie</i> -Vie et existence -Esthétique spéciale Philosophie de la musique -Latin philosophique	24 24 30	24	6

-Grec philosophique		24	
<i>Bloc Langue et culture de l'antiquité</i>			
-Langue ancienne			
-Latin continuant 4		24	
-Version latine 2		18	
-Grec continuant 2		18	
-Version grecque 2		24	
-Textes antiques latin 2		18	
-textes antiques grec 2		18	
-Latin philosophique 2		24	
-Grec philosophique 2		24	
-Italien débutant 2		20	
-Culture antique			
-Anthropologie des mondes anciens		10	
-Spiritualités des mondes orientaux		10	
<i>Bloc Musique</i>			
-Musique renforcée			
-Histoire et analyse de la musique occidentale 2	24	24	
-Pratique chorale 2		12	
-Culture musicale			
-Culture musicale 6 : Philosophie de la musique	24		
	24		
<i>Bloc Découverte</i>			
-Vie et existence		24	
-Esthétique spéciale		24	
Philosophie de la musique		30	
-Latin philosophique		24	
-Grec philosophique		24	
-Latin continuant 4		24	
-Version latine 2		18	
-Version grecque 2		18	
-Littérature et cinéma et récits médiatiques		42	
-Ateliers de médiation culturelle		24	
-Littérature contemporaine		24	
-Anthropologie des mondes anciens	10	10	
-Italien débutant 2		20	
-Spiritualités des mondes orientaux	10	10	
-Métiers de la formation d'adultes	18	8	
-Éducation artistique et culturelle	18	8	
-Gestion de projet	24		
-L'orientation des élèves	20		
-Domaines des SdL : Formes Sonores (Avancé) Cours	18		
-Domaines des SdL : Formes Sonores (Avancé) TD		18	
-Domaines des SdL : Structure et interprétation (Avancé) Cours	18		
-Domaines des SdL : Structure et interprétation (Avancé) TD		18	
-Linguistique comparée et diversité des langues	12	12	
-Didactique des langues 4	8	16	
-UEC Sport		24	
-Histoire et analyse de la musique occidentale 2	30		
-Culture musicale 6 : Philosophie de la musique	30		
Pratique chorale 2		24	
Journalisme mobile : introduction aux techniques journalistiques audiovisuelles		24 (TP)	

<i>Bloc Sciences du langage</i>			
-Formes Sonores (Avancé) - cours	18		
-Formes Sonores (Avancé) - TD		18	
Domaines des SdL : Structure et Interprétation (Avancé) - cours	18		
Domaines des SdL : Structure et Interprétation (Avancé) - TD		18	
Linguistique comparée et diversité des langues	12	12	
Didactique des langues 4	8	16	
 <i>Bloc professorat des écoles</i>			
-Culture générale en littérature 4		30	
-Savoirs fondamentaux		24	
-Art et éducation	12	8	
 <i>Bloc culture et médias</i>			
-Médias et communication – Culture et transmission		42	
-Médias et communication – Atelier de médiation culturelle		24	
Médias et communication – Littérature contemporaine	24		

Programme des enseignements et bibliographies L3

SEMESTRE 5

UE DISCIPLINAIRES

UED 21 : PHILOSOPHIE DE LA CONNAISSANCE (A. THÉBERT)

Des raisons de douter ?

Les arguments sceptiques visent à susciter en nous un « vertige épistémique », une angoisse liée à la prise de conscience que nous ne connaissons pas ce que nous croyons connaître. Le cours présentera la structure de ces arguments dans la philosophie analytique contemporaine, principalement à partir des années 1960. Ces arguments s'appuient sur des exigences fortes (exigence de justification complète de nos énoncés, exigence d'infailibilité, exigence d'exclusion de tous les scénarios sceptiques, exigence d'exclusion du hasard épistémique). Nous présenterons différentes façons de faire face à ces arguments, soit positivement (en montrant que nous pouvons remplir en partie ces exigences), soit négativement (en montrant qu'ils se méprennent sur ce qu'est une « bonne raison de douter » et « une bonne raison de croire »). Chemin faisant, nous serons amenés à redéfinir le concept de connaissance et à réévaluer l'exigence de justification de nos énoncés.

Pour vous familiariser avec ces débats, lire les ouvrages suivants :

- Julien Dutant et Pascal Engel (dir.), *Philosophie de la connaissance. Croyance, connaissance, justification*, Paris, Vrin, 2005. Recueil de traductions d'articles-clés.
- Roger Pouivet, *Qu'est-ce que croire ?*, Paris, Vrin, 2003
- Duncan Pritchard, *Scepticism. A Very Short Introduction*, Oxford, Oxford University Press, 2019
- Ludwig Wittgenstein, *De la Certitude*, Paris, Gallimard, 2006 : les étudiants seront invités à expliquer certains extraits au sein du cours. L'évaluation consistera également en un travail de recherche sur cet ouvrage.

UED 22 : HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE MODERNE 3 (D. MOREAU)

Spinoza

L'essentiel de votre travail d'avant la rentrée doit consister en une lecture attentive des œuvres suivantes de Spinoza (on considérera que ces textes auront été lus au moins une fois au moment de la rentrée) :

- *Traité de la réforme de l'entendement* (trad. recommandée : Appuhn, GF)

- *Éthique* (trad. recommandée : Pautrat, Seuil)

- *Traité théologico-politique* (trad. recommandée : J. Lagrée, P.-F. Moreau, PUF ; à défaut, Appuhn, GF)

Par ailleurs, ne négligez pas de revoir les éléments fondamentaux de la métaphysique cartésienne, c'est-à-dire de relire les *Méditations* ou la première partie des *Principes de la philosophie*. Il faudra également vous procurer une édition de la correspondance de Spinoza (éd. recommandée : celle de M. Rovère dans la collection « Garnier-Flammarion »).

Parmi les commentaires et en guise d'introduction, vous pouvez lire Gilles Deleuze, *Spinoza, Philosophie pratique*, éditions de Minuit (ne pas confondre avec un autre livre de Deleuze beaucoup plus compliqué : *Spinoza et le problème de l'expression*)

Une bibliographie détaillée sera distribuée et commentée lors du premier cours.

UED 23 : HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE ANCIENNE 3 (A. GIAVATTO)

La théologie à l'âge hellénistique

Ce cours sera consacré à deux écoles philosophiques de la période hellénistique (323-31 av. J.-C.) : l'école stoïcienne et l'école épicurienne. Suivant leur développement historique, nous allons étudier les différentes conceptions de la philosophie et des parties de celle-ci proposées par les stoïciens et par les épicuriens, sur les plans théorique et éthico-pratique. Plus particulièrement, nous nous interrogerons sur la théologie philosophique à l'époque hellénistique dans sa relation avec l'ontologie et la métaphysique (existence et attributs divins), la cosmologie et la théorie de la connaissance (possibilité de connaissance du divin par les humains). Tout en nous concentrant sur les stoïciens et les épicuriens, nous prendrons également en compte les critiques adressées à ces deux écoles par leurs contemporains (notamment par les académiciens), afin de mettre en lumière la vivacité et la fécondité du débat philosophie de l'époque.

Modalité d'examen : deux contrôles continus.

Bibliographie :

K. Algra, J. Barnes, J. Mansfeld, M. Schofield (éds.), *The Cambridge History of Hellenistic Philosophy*, Cambridge, University Press, 1999 (en particulier p. 452-478).

E. Bréhier, *Les Stoïciens*, Paris, Gallimard, 1962.

D. Delattre & J. Pigeaud (éds.), *Les Épicuriens*, Paris, Gallimard, 2010.

C. Lévy, *Les philosophies hellénistiques*, Paris, Seuil, 1997.

A.A. Long & D.N. Sedley, *Les philosophes hellénistiques*, tr. française par J. Brunschwig et P. Pellegrin, Paris, Flammarion, 2001.

R. Muller, *Les Stoïciens. La liberté et l'ordre du monde*, Paris, Vrin, 2006.

UED 24 : GRANDES OEUVRES PHILOSOPHIQUES (S. JOSSET pour l'histoire de la philosophie moderne et A. GIAVATTO pour l'histoire de la philosophie ancienne).

Histoire de la philosophie ancienne : Cicéron, *de natura deorum*

Le cours consistera en une lecture suivie du *de natura deorum* de Cicéron.

Modalité d'examen : un exposé sur une section du traité.

C. Auvray-Assayas, *Cicéron. De la nature des dieux*, Paris, Les Belles Lettres, 2002

A.S. Pease, *M. Tulli Ciceronis de natura deorum*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1955-1958

Histoire de la philosophie moderne : Spinoza

Ce cours, lié au cours d'histoire de la philosophie moderne de Denis Moreau, est consacré à la lecture et à l'analyse de grands textes extraits de l'œuvre de Spinoza. Il propose ainsi un parcours depuis le *Traité de la*

réforme de l'entendement jusqu'à l'Éthique, en passant par le Traité théologico-politique et le Traité politique.

UED 25 : LOGIQUE ET PHILOSOPHIE DU LANGAGE 3 (B. GNASSOUNOU)

Logique et philosophie du langage

Le cours, qui s'étale sur les deux semestres, est au croisement de la philosophie contemporaine du langage et d'une étude de la logique, dont les notions fondamentales doivent être acquises pour pouvoir se rendre intelligibles les débats qui animent les réflexions philosophiques sur le langage aujourd'hui. Les concepts et différentes conceptions du contenu, du sens, de la référence, de la quantification, du contexte, de l'indexicalité seront objets d'examen.

Au premier semestre, une attention particulière sera donnée, pour ce qui est des outils formels, aux logiques dites « intensionnelles », où la notion de mondes possibles joue un rôle central.

Bibliographie indicative :

- Introduction à la philosophie du langage :

Laurier, Daniel, *Introduction à la philosophie du langage*, Mardaga, 1996

Miller, Alexander, *Philosophy of Language*, Routledge, Londres, 2007

Recanati, François, *Philosophie du langage et de l'esprit*, Folio essais, 2008

Devitt, Michael & Sterelny, Kim, *Language & Reality*, MIT, Cambridge, 1987

Taylor, Kenneth, *Truth and Meaning*, Blackwell, Oxford, 1998

- Recueils de textes :

Ludlow, Peter (dir.), *Readings in the philosophy of language*, MIT, Cambridge, 1997

Ambroise, Bruno et Laugier, Sandra (dir.), *Textes clés de philosophie du langage*, Vrin, Paris, 2011

- Logiques non classiques, en particulier modales :

Hughes, G. E. et Cresswell, M. J., *A New Introduction to Modal Logic*, Routledge, 1996

Priest, Graham, *An Introduction to Non-Classical Logic*, Cambridge University Press, 2008

Pour se remettre à niveau en logique propositionnelle et des prédicats, au choix :

Duparc, Jacques, *La Logique pas à pas*, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2016

Peeters, Marc et Richard, Sébastien, *Logique formelle*, Mardaga, 2009

Ruyer, Bernard, *Logique*, PUF, 1990

Wagner, Pierre, *Logique et philosophie*, Ellipse, 2014

UED 26 : PHILOSOPHIE DES SCIENCES HUMAINES (B. GNASSOUNOU)

Sciences humaines et philosophie

Quel est l'objet des sciences humaines ? On a donné toutes sortes de réponses à cette question que le cours de propose d'examiner et qui oscillent entre deux pôles extrêmes : 1) cet objet est d'abord celui de la psychologie, c'est-à-dire l'esprit de l'individu et son fonctionnement et la façon dont ces individus dotés d'esprit peuvent être conduits à coexister et à « coaliser » ; 2) cet objet est avant tout celui de la sociologie/anthropologie, c'est-à-dire les institutions collectives humaines, irréductibles aux psychologies individuelles. C'est dans cette perspective générale que nous aborderons quelques thèmes classiques de la philosophie des sciences humaines : la distinction des sciences de la nature et des sciences humaines, la

nature d'un groupe et la question de l'individualisme, la place de la rationalité, la question du relativisme culturel, la neutralité axiologique, le constructivisme social, le statut des règles.

Aron, Raymond, *La Philosophie critique de l'histoire*, Gallimard, 1938
Boghossian, Paul, *La Peur de savoir*, Agone, 2009
Chapais, Bernard, *Aux origines de la société humaine*, Seuil, 2017
Dumont, Louis, *Essais sur l'individualisme*, Seuil
Durkheim, Emile, *Les Règles de la méthode sociologique*, PUF
Gilbert, Margaret, *Marcher ensemble*, PUF
Levi-Strauss, Claude, *Anthropologie structurale*, Plon (ch. 1, 2, 9 et 17)
Mauss, Marcel, *Essais de sociologie*, Seuil
Sahlins, Marshall, *La Nature humaine, une illusion occidentale*, éditions de l'éclat, 2008
Searle, John, *La Construction de la réalité sociale*, Gallimard, 1995
Sperber, Dan, *La Contagion des idées. Théorie naturaliste de la culture*, Odile Jacob, 1996
Weber, Max, *Concepts fondamentaux de sociologie*, traduction Grossein, Gallimard
Weber, Max, *Essais sur la théorie de la science*, Plon
Winch, Peter, *L'idée d'une science sociale*, Gallimard

UE TRANSVERSALES

UET 7 – LANGUE VIVANTE ET OUVERTURES PROFESSIONNELLES

Anglais philosophique (B. GNASSOUNOU)

Le cours sera consacré à la traduction et à l'explication d'articles en langue anglaise. L'objectif est de familiariser les étudiants avec la lecture régulière de textes en anglais afin d'ouvrir leur réflexion au contexte international de la recherche contemporaine en philosophie. Les textes seront distribués en début de cours ou mis à disposition sur Madoc.

Ouvertures Pro 1 (Y. GARNIER)

Voir ci-dessus, informations diverses, point 3, p. 18.

UE COMPLÉMENTAIRES

BLOC PHILOSOPHIE

UEC 18 : PHILOSOPHIE POLITIQUE ET JURIDIQUE (Ph. CRIGNON)

Justice politique et justice sociale

La justice peut qualifier des actes ou des comportements, elle peut aussi distinguer des personnes, lorsqu'elles sont fondamentalement honnêtes par exemple. Mais une loi peut, elle aussi, être juste ou injuste, selon la manière qu'elle a de redistribuer les droits, les obligations, les interdits et les biens. Plus généralement encore, c'est la « structure de base » de la société qui doit être évaluée – au travers de ses

institutions, de sa constitution politique et des principes fondamentaux qui gouvernent les décisions publiques. C'est donc à ce niveau proprement politique que nous essaierons de réfléchir à la place de la justice et que nous tâcherons d'en déterminer les axiomes. Si la justice désigne la « volonté constante de rendre à chacun son dû » (selon le droit romain), toute la question se reporte sur ce qui est dû à chacun, c'est-à-dire simultanément aux uns et aux autres, pour y assurer tant la coopération civile que la coexistence sociale. Cela nous conduira à étudier dans quelle mesure les impératifs de la justice politique doivent être complétés par les exigences de la justice sociale.

Lectures obligatoires :

Sandel, M., *Justice*, trad. P. Savidan, Paris, Flammarion, 2017.

Rawls, J., *Théorie de la justice*, trad. C. Audard, Paris, Seuil, 2009, Partie I (Théorie).

Bibliographie complémentaire recommandée (= très recommandé) :*

*Aristote, *Éthique à Nicomaque*, trad. R. Bodéüs, Paris, Flammarion-GF, 2004 : livre V.

Fraser, N., *Qu'est-ce que la justice sociale ?*, trad. E. Ferrarese, Paris, La découverte, 2011.

Hobbes, *Léviathan*, trad. F. Tricaud, Paris, Dalloz, 1999 (chapitres XIII, XIV, XV, XXVI).

*Kymlicka, W., *Les théories de la justice. Une introduction*, trad. M. Saint-Upéry, Paris, La découverte, 1999.

Mill, J. S., *L'utilitarisme. Essai sur Bentham*, trad. C. Audard, Paris, Puf, 2012.

Nozick, R., *Anarchie, État, Utopie*, trad. É. d'Auzac de Lamartine et P.-E. Dauzat, Paris, Puf, 2016.

Rawls, J., *La justice comme équité*, trad. B. Guillarme, Paris, La découverte, 2003.

Walzer, M., *Sphères de justice. Une défense du pluralisme et de l'égalité*, trad. P. Engel, Paris, Seuil, 1997.

UEC 19 : ESTHÉTIQUE GÉNÉRALE (Ph. BECK)

Le cours tente de définir le propre de la poésie au regard des autres arts. On examinera les différentes tentatives de définition de la poésie à travers l'histoire, et la double nécessité de la différencier des autres arts et de dire leurs constants échanges et contacts, depuis la doctrine de *l'ut pictura poesis* d'Horace jusqu'à la modernité où l'hybridation des pratiques pose problème. Quelle sorte de théorie est imposée à l'appréhension du fait poétique ? « Théorie intérieure » d'artiste ou de poète ou bien « théorie extérieure » de philosophe ou de scientifique ? On interrogera ce partage même, non pour le contester, mais pour en saisir les chances et les dangers.

Bibliographie : Alain Frontier, *La poésie*, Belin.

UEC 20 : LATIN PHILOSOPHIQUE (P. MARECHAUX)

Voir Licence 1 semestre 1

UEC 21 : GREC PHILOSOPHIQUE (C. MOUFLIER)

Voir Licence 1 semestre 1

BLOC MUSIQUE

UEC 9 : HISTOIRE ET ANALYSE DE LA MUSIQUE OCCIDENTALE 1 (V. GRANATA, A.-Z. RILLON-MARNE et V. LEROUX)

Conçu comme un grand panorama de la musique savante écrite, ce cours envisage d'étudier les grands traités et les grandes figures qui ont émaillé l'histoire de la musique occidentale. Parallèlement à cela, l'étude de partitions permettra aux étudiants d'intégrer quelques éléments stylistiques majeurs en lien avec des préoccupations formelles et esthétiques. Le premier semestre ira de la musique antique jusqu'à la fin du classicisme viennois, en passant par le chant grégorien, les premières notations médiévales, la Renaissance et la période baroque.

UEC 10 : CULTURE MUSICALE 5 : SCIENCES ET MUSIQUE AU COURS DE L'HISTOIRE (S. LE GARS)

Le cours s'articule autour de trois concepts : Harmoniser, Résonner et Moduler. Ces concepts éclairent plusieurs aspects des relations entre Sciences et Musiques au cours de l'Histoire :

1. Musique et Pythagorisme
2. Descartes et la musique
3. De Descartes à Rameau
4. Les théories post-ramistes : lois, principes et algorithmes
5. Hermann Helmholtz : faire résonner le corps humain
6. Résonances instrumentales au XX^e siècle (Varèse, Xenakis, de la note au son)
7. Bruit, musique et information (vers la musique concrète)
8. Spectres, modules et lutins (de l'ordinateur à la musique spectrale)

Lectures possibles :

Decreux, Éric, *Mathématiques, sciences et musique*, Paris, Ellipses, 2008.

Fichet Laurent, *Les théories scientifiques de la musique, XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Vrin 1996.

Van Wymeersch, Brigitte, *Descartes et l'évolution de l'esthétique musicale*, Sprimont (Belgique), Mardaga, 1999.

Schuhl A. et Schwartz, J.-L., *La musique est-elle une science ?*, coll. « les petites pommes du savoir », Paris, Le Pommier, 2005.

Sève, Bernard, *L'instrument de musique. Une étude philosophique*, Paris, Seuil, 2013.

Solomos, Makis, *De la musique au son. L'émergence du son dans la musique des XX^e-XXI^e siècles*, PUR, 2013.

Ce cours permettra aussi d'aborder les Sound Studies. Des ouvrages peuvent être consultés à ce sujet :

Jonathan Sterne, *Une histoire de la modernité sonore*, Paris, Éditions La Découverte/Philharmonie de Paris, 2015.

Jonathan Sterne, *MP3. Économie politique de la compression*, Paris, Cité de la musique - Philharmonie de Paris, 2018.

UEC 11 : PRATIQUE CHORALE 1 (P. LANG)

Le Chœur du Pôle Humanités est ouvert à *tous les étudiants et personnels* du pôle désireux de s'engager dans un projet musical.

En se produisant en concert, le chœur assure une publicité supplémentaire à la spécialité « Humanités et musique » proposée dans les cursus de licence du pôle et au-delà.

Expérience de chanteuse/chanteur, bases de formation musicale vivement souhaitées mais non exigées. En revanche, *l'assiduité aux répétitions hebdomadaires est indispensable.*

Les étudiants qui suivent le cursus des UEC de « Musique renforcée » sont tenus de participer au cours de pratique vocale pendant les 6 semestres de la licence. La validation de l'UEC est comptabilisée en L3 (S5 et S6) après cumul progressif des validations des semestres précédents. Elle correspond à 3 crédits ECTS. S'inscrivant dans la continuité du cours de technique vocale en L1, les répétitions sont également l'occasion d'approfondir, par le lien entre théorie et pratique, certains thèmes abordés, notamment, en esthétique musicale (L2) et en philosophie de la musique (L3). On travaillera un répertoire principalement *a cappella*, aussi varié que possible à travers les époques, les pays, les langues, les genres, les styles et les cultures.

Fourniture obligatoire, à apporter à chaque répétition :

- classeur souple noir à 4 anneaux et jeu de pochettes plastiques transparentes, pour la conservation et mise en ordre des partitions ;
- crayon de bois pour écrire sur les partitions.

Évaluation semestrielle des étudiants :

L'assiduité aux répétitions sera notée sur 10. Une feuille d'émargement circulera au début de chaque séance. Chaque absence non justifiée par un certificat médical donne lieu au retrait d'un point. Chaque oubli de classeur donne lieu au retrait d'un point.

La maîtrise des morceaux du répertoire sera notée sur 10. Pendant les dernières séances de chaque semestre, chaque étudiant aura la possibilité de chanter sa partie au sein d'un quatuor de solistes.

La note d'assiduité ne pourra être attribuée que si l'étudiant se soumet effectivement à l'évaluation.

La validation de l'UEC et la participation au(x) concert(s) sont dissociées. Il importe d'indiquer le plus tôt possible au chef de chœur votre choix de participer au(x) concert(s) ou non.

On pourra lire par exemple :

P. Kaelin, *L'Art choral*, Paris, Berger-Levrault, 1974.

AUTRES BLOCS

Voir le **guide des UEC** et les livrets des autres départements.

SEMESTRE 6

UE DISCIPLINAIRES

UED 27 : PHILOSOPHIE GÉNÉRALE 3 (C. MICHON)

La première personne, subjectivité, conscience de soi et pensée égologique

Le cours portera sur la conscience de soi caractéristique des personnes humaines, qui la manifestent notamment par l'usage de la première personne (« je »), pour exprimer les pensées à propos d'elles-mêmes. Parmi ces pensées, certaines sont en outre irréductiblement personnelles ou subjectives, telles qu'aucun autre ne peut avoir cette pensée. Nous partirons de la discussion classique autour du cogito et de la question du sujet, pour aborder le chapitre des pensées subjectives et finalement le rôle, l'importance et le sens du pronom personnel de la première personne ou de ses équivalents (notamment en discutant après Frege et Wittgenstein, les positions d'Anscombe et Descombes, de G. Evans, J. Perry et F. Récanati).

Bibliographie :

- Dokic, J, Corrazza, E., *Problèmes de l'indexicalité*, L'Eclat, 1993 (contient des traductions des textes de Perry et Evans).
- « Le Moi/Soi/Self » *Revue de Métaphysique et de Morale*, numéro de octobre-décembre 2010/4 édité par B. Longuenesse.
- Anscombe, E., « La première personne », in Repha, n°6 (original anglais 1979, repris dans Cassam (ed.) 1990)
- Cassam, Q. (ed.) *Self-Knowledge*, Oxford Readings in Philosophy, Oxford, 1994
- Chauvier, S., *Dire « je »*. *Essai sur la subjectivité*, Vrin, 2002
- Descombes, V., *Le Complément de sujet*, Gallimard 2004 ; *Le parler de soi*, Folio, 2014
- Evans, G., *The Varieties of Reference*, Oxford, 1982, ch. 6 et 7
- Frege, G. « La pensée », in *Ecrits logiques et philosophiques*, Seuil, 1976
- Garcia-Carpintero, M. and Torre, Stephan (eds.), *About Oneself : De Se Thought and Communication*, Oxford, 2016
- Hamilton, H., *The Self in Question*, Palgrave Macmillan, 2013
- Moran, R., *Autorité et aliénation*, Vrin, 2013 (original anglais 2001)
- Peacocke, C., *The Mirror of the World. Subjects, Consciousness and Self-Consciousness*, Oxford, 2014
- Perry, J., « Le problème de l'indexical essentiel » in, id. *Problèmes de l'indexicalité*, Editions CSLI 1999, (original anglais 1979)
- Prosser, S. and Recanati, F. (eds.), *Immunity to Error through Misidentification*, Cambridge, 2012
- Recanati, F. *Perceptual Thought*, Oxford University Press, 2007 ; « Le Soi implicite », in RMM « Le Moi/Soi/Self »
- Ricoeur, P., *Soi-même comme un autre*, Seuil, 1990
- Ryle, G., *La notion d'esprit*, Payot, 2e éd. 2005 (1949), ch. 6
- Shoemaker, S., *The First Person Perspective and Other Essays*, Cambridge, 1996
- Tugendhat, E., *Conscience de soi et autodétermination*, A. Colin, 1995 (original allemand 1979)
- Williams, C.F.J., *What is Identity*, Oxford, 1989, ch. 9
- Wittgenstein, L., *Le Cahier bleu et le cahier brun*, Gallimard, 1996 (original anglais dicté en 1934)

UED 28 : HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE (P. LANG)

Introduction à la phénoménologie

Le cours propose une introduction générale à la phénoménologie et à son évolution au cours du siècle (1900-2020).

Plan du cours :

Première partie : Caractéristiques de la phénoménologie chez Edmund Husserl (1859-1938)

§ 1 : Description analytique

§ 2 : Méthode de la corrélation intentionnelle

§ 3 : Eidétique : l'*a priori* selon la phénoménologie

§ 4 : *Épokhè* et réduction

§ 5 : Constitution transcendantale (idéalisme transcendantal)

§ 6 : Autres voies selon Scheler (1874-1928)

§ 7 : Autres voies selon Heidegger (1889-1976)

Deuxième partie : Caractéristiques de la phénoménologie chez les penseurs de la 2^e génération selon Merleau-Ponty

§ 8 : La description analytique dirigée contre la constitution transcendantale

§ 9 : La notion de *projet* de monde

§ 10 : L'eidétique et la facticité

§ 11 : La conscience précédée par l'existence

§ 12 : Genèse du sens vs. donation de sens

Troisième partie : Caractéristiques de la phénoménologie chez les penseurs de la 3^e génération (principalement selon Gondek et Tengelyi)

§ 13 : Extension de la description analytique à une « phénoménologie de l'inapparent »

§ 14 : Renversement de l'intentionnalité : le phénomène s'impose à la conscience

§ 15 : L'*eidōs* inséparable de la facticité

§ 16 : Radicalisation de l'*épokhè* et de la réduction

§ 17 : Toute donation a un caractère d'événement

§ 18 : La phénoménologie réflexive de l'existence selon Misrahi (1926-2023)

Bibliographie introductive :

CABESTAN Philippe, *Introduction à la phénoménologie*, Paris, Ellipses, 2003.

CABESTAN Philippe (dir.), *Introduction à la phénoménologie*, Paris, Ellipses, 2017.

CABESTAN Philippe (dir.), *Introduction à la phénoménologie contemporaine*, Paris, Ellipses, 2006.

DESANTI, Jean-Toussaint, *Introduction à la phénoménologie*, Paris, Gallimard « Folio », 1994.

DEPRAZ, Natalie, *Comprendre la phénoménologie*, Paris, Armand Colin, 2012.

KULICH, Estelle et HUNEMAN, Philippe, *Introduction à la phénoménologie*, Paris, Armand Colin, 1997.

ZAHAVI, Dan, *Phenomenology: The Basics*, Abingdon, Routledge, 2019.

UED 29 : PHILOSOPHIE DE L'ESPRIT (G. CARRANANTE)

Ce cours vise à introduire la philosophie de l'esprit contemporaine, une branche de la philosophie qui traite des problèmes conceptuels, métaphysiques et épistémologiques liés au rapport entre les états psychologiques d'une personne et le monde physique auquel elle appartient. La philosophie de l'esprit contemporaine entretient un dialogue actif avec les sciences cognitives, dont elle tente d'intégrer les avancées et dont elle continue d'interroger les fondements. Nous questionnerons lors de ce cours la nature de nos états mentaux, la manière dont ils sont en relation avec nos corps physiques, et nous examinerons la complexité de la conscience. En outre, nous explorerons des questions fondamentales pour les sciences cognitives, telles que l'architecture de la cognition, la nature de l'explication psychologique et la relation entre l'esprit d'un individu et son environnement matériel, social ou culturel.

Un programme détaillé de lectures sera fourni, et les textes seront disponibles sur Madoc.

Manuels et anthologies conseillés :

- Esfeld M., *La philosophie de l'esprit : Une introduction aux débats contemporains*, Armand Colin, 2012.
- Fissette D., et Poirier, P. (dir.) *Textes clés de philosophie de l'esprit, I et II*, Vrin, 2000.
- Kim J., *Philosophie de l'esprit*, Ithaque, 2008.

UED 30 : SÉMINAIRE D'INITIATION À LA RECHERCHE (G. CARRANANTE & L. DOROTEO)

Le but de ce séminaire est de préparer les étudiants de licence à l'écriture d'un travail de recherche en philosophie. Nous allons travailler sur les fondamentaux de la production d'un travail de recherche : comment travailler un sujet de recherche, comment utiliser les outils informatiques pour dénicher les ouvrages pertinents, comment lire un article de philosophie dans une revue spécialisée, comment écrire une revue de littérature, comment structurer un article, comment utiliser un logiciel de gestion des références, comment appliquer les conventions de rédaction du texte et de la bibliographie, quel rôle octroyer aux nouveaux outils issus de l'intelligence artificielle, et enfin comment éviter le plagiat. Nous allons aussi aborder des notions d'argumentation, et notamment la différence entre arguments valides et sophismes, ainsi que les différentes façons de construire des objections contre un argument. Le cours permettra aux étudiants de mettre en pratique les méthodes acquises en effectuant des travaux sur la philosophie de l'esprit, qui servira de fil conducteur thématique, en lien avec le cours « Philosophie de l'esprit » (UED29).

Les étudiants qui le souhaitent peuvent d'ores et déjà télécharger le logiciel Zotero sur le site officiel (<https://www.zotero.org/>), un logiciel open-source de gestion bibliographique qui permet de collecter, organiser, citer et partager des références de recherche.

UED 31 : LOGIQUE ET PHILOSOPHIE DU LANGAGE 4 (D. HUBERT)

Philosophie de la fiction

Pour les philosophes du langage, qui étudient la relation entre les mots et les choses, l'existence de la fiction pose un problème particulier : comment se fait-il qu'on puisse parler de choses qui n'existent pas ? Ce problème a joué un rôle central dans les débats qui ont accompagné l'émergence de la philosophie analytique du langage à la fin du XIXe siècle. Depuis, l'intérêt des philosophes pour les pratiques fictionnelles n'a fait que croître, et la fiction est progressivement devenue un objet d'étude à part entière. Ce cours vise à introduire à la philosophie de la fiction à travers ses textes fondamentaux. Dans une première partie, on commencera par se demander *ce qu'est* la fiction : qu'est-ce qui distingue un roman historique d'un livre d'histoire ? un film de fiction d'un documentaire ? Comme on le verra, il n'est pas si simple d'identifier des conditions nécessaires et suffisantes de la fictionnalité, ni de délimiter clairement fiction et non-fiction. Dans la seconde partie du cours, on s'intéressera aux relations entre fiction et vérité. Comment une œuvre génère-t-elle un « monde fictionnel » où certaines propositions sont « vraies » (question du vrai *dans* la fiction) ? Les fictions peuvent-elles, en retour, nous apprendre des choses sur notre monde (question du vrai *par* la fiction) ? Tout au long de ces interrogations, on sera amené à rencontrer certaines notions fondamentales de la logique et de la philosophie du langage : référence, quantification, mondes possibles, etc.

Bibliographie indicative (textes sur Madoc) :

John Searle, « Le statut logique du discours de fiction », 1975.

Kendall Walton, *Mimesis as Make-Believe*, 1990 (extraits du chapitre 1).

David Lewis, « Truth in Fiction », 1978.

Saul Kripke, *Reference and Existence*, 2013 (extraits).

UED 32 : PHILOSOPHIE DES SCIENCES EXACTES (S. WALTER)

Nous nous intéressons à la construction d'une sélection de modèles quantitatifs des phénomènes naturels à partir de la révolution scientifique du XVII^e siècle. D'un point de vue épistémologique, l'évolution des modèles et des théories scientifiques nous informe sur le progrès de la maîtrise intellectuelle de la nature. Ainsi, lorsqu'une révolution scientifique a lieu, les modèles concernés se modifient. Pour illustrer ce propos, nous comparerons les théories de la connaissance et les modèles des phénomènes de Galilée à Heisenberg.

Bibliographie indicative :

Werner Heisenberg, *Le manuscrit de 1942*, Seuil, 1998. Traduit de l'allemand et présenté par C. Chevalley.

Max Jammer, *Concepts d'espace : une histoire des théories de l'espace en physique*, Vrin, 2008. Traduit de l'anglais par I. Smadja.

Alexandre Koyré, *Études galiléennes*, Hermann, 1966.

Henri Poincaré, *La science et l'hypothèse*, Flammarion, 1968.

UE TRANSVERSALES

UET 8 : LANGUE VIVANTE ET OUVERTURES PROFESSIONNELLES

Anglais philosophique (Ph. BECK)

Nous traduirons ensemble un ou deux chapitres de "Between Past and Future" ("La Crise de la culture") d'Hannah Arendt (1961). La traduction juxtalinéaire et commentée sera précédée d'une introduction. Les éventuels exposés proposés devront commenter le vocabulaire philosophique anglais de la philosophe, la langue employée étant indissociable de la teneur de pensée considérée.

Ouvertures professionnelles 2 : Actions

Voir les pages 16 à 19.

UE COMPLÉMENTAIRES

BLOC PHILOSOPHIE

UEC 22 : VIE ET EXISTENCE (M.-C. CHADES-ESNAULT et G. DURAND)

Des conditions de la naissance à celles de la fin de la vie : enjeux éthiques contemporains

(M.-C. Chades-Esnault, 12h)

Ce cours abordera des enjeux éthiques contemporains et sera construit autour de deux pôles : une première partie de ce cours abordera les questions éthiques liées aux conditions de la naissance au travers du problème des « violences gynécologiques et obstétricales ». Nous aborderons la question du rapport entre le soin, l'intimité (physique et psychique) et l'autonomie des patient.e.s dans ces circonstances. La deuxième partie abordera quant à elle le sujet des conditions de la fin de la vie et fera un état des lieux des débats actuels en éthique appliquée et des différentes positions sur le sujet, au travers d'une approche interdisciplinaire prenant en compte les enjeux médicaux, éthiques et juridiques de la question.

Les tabous (G. Durand, 6h)

Peut-on entretenir une relation charnelle avec un animal ? Avoir une relation sexuelle en échange d'argent ? Il y a des pensées et des conduites humaines, en particulier lorsqu'elles sont liées à la sexualité, qui doivent être tues. Les tabous provoquent encore aujourd'hui, dans nos démocraties, une peur profonde et marquent les frontières de ce qui ne devrait jamais être franchi. Or, est-il concevable que certains de ces interdits ne soient finalement que des préjugés ?

Bibliographie :

Durand G., *Sexe et tabous*, Paris, Hermann, 2024.

Freud S., *Totem et tabous*, Paris, Payot, 2001.

Kant E., *Leçons d'éthique*, présentation, traduction et notes par L. Langlois, Le Livre de poche, 1997.

Nurock V., *Sommes-nous naturellement moraux ?*, Paris, PUF, « Fondements de la politique », 2011.

Ogien R., *L'influence de l'odeur des croissants chauds sur la bonté humaine et autres questions de philosophie morale expérimentale*, Paris, Grasset, 2011.

UEC 23 : ESTHÉTIQUE SPÉCIALE (Ph. BECK)

Nous lirons successivement le deuxième livre des *Lois* de Platon, la *Poétique* d'Aristote, le *Brouillon général* de Novalis et la dernière partie du *Cours d'esthétique* de Hegel pour voir comment la philosophie s'est efforcée de penser la poésie dans la différence des arts. Ce cours constitue un approfondissement du thème du premier semestre, mais strictement en considérant la démarche philosophique comme telle, à travers quelques grands moments de son histoire.

UEC 24 : PHILOSOPHIE DE LA MUSIQUE (A. GRIVAUX)

Voir le descriptif de l'UEC 13.

UEC 25 : LATIN PHILOSOPHIQUE (D. MOREAU)

Voir Licence 1 semestre 2

UEC 26 : GREC PHILOSOPHIQUE (C. MOUFLIER)

Voir Licence 1 semestre 2

BLOC MUSIQUE

UEC 12 : HISTOIRE ET ANALYSE DE LA MUSIQUE OCCIDENTALE 2 (V. GRANATA)

Conçu comme un grand panorama de la musique savante écrite, ce cours envisage d'étudier les grands traités et les grandes figures qui ont émaillé l'histoire de la musique occidentale. Parallèlement à cela, l'étude de partitions permettra aux étudiants d'intégrer quelques éléments stylistiques majeurs en lien avec des préoccupations formelles et esthétiques. Le second semestre ira du premier romantisme allemand aux musiques dites contemporaines du 20^e siècle.

UEC 13 : CULTURE MUSICALE 4 : PHILOSOPHIE DE LA MUSIQUE (A. GRIVAUX)

Dans une lettre de 1925, le compositeur autrichien Alban Berg adressait au jeune philosophe et musicien Theodor W. Adorno la recommandation suivante : « Il est clair, en effet, qu'un jour, parce que vous êtes tout de même une personne qui ne s'intéresse qu'à la totalité (Dieu soit loué !), vous aurez à choisir entre Kant et Beethoven ».

La singularité de Theodor W. Adorno est de ne pas avoir choisi entre Kant et Beethoven, entre la philosophie et la musique. À ce titre, sa pensée constitue une voie d'entrée intéressante pour découvrir la philosophie de la musique.

Le cours abordera ainsi, à partir de questionnements adorniens, divers aspects de ce domaine : dans quelle mesure les transformations techniques et sociales majeures du XX^e siècle (apparition d'une industrie capitaliste de la culture, avancées techniques permettant d'enregistrer de la musique et de la diffuser à la radio) ont-elle transformé la production et l'écoute des œuvres musicales ? Peut-on, d'un point de vue esthétique, mobiliser la catégorie de progrès pour appréhender l'histoire de la musique ? Peut-on parler d'une vérité de l'œuvre musicale ?

Bibliographie indicative :

Adorno, Theodor W., *Philosophie de la nouvelle musique*, trad. Hans Hildenbrand et Alex Lindenberg, Gallimard, 1962.

Adorno, Theodor W., *Quasi una fantasia*, trad. J.-L. Leleu, avec la collab. de O. Hansen-Love, Gallimard, 1982.

Adorno, Theodor W., *Introduction à la sociologie de la musique : douze conférences théoriques*, trad. Vincent Barras et Carlo Russi, Éditions Contrechamps, 1994

Adorno, Theodor W., *Le caractère fétiche dans la musique*, trad. Ch. David, Allia, 2001

Adorno, Theodor W., *Moments musicaux*, trad. Martin Kaltenecker, Éditions Contrechamps, 2003

Adorno, Theodor W., *Figures sonores. Écrits musicaux I*, trad. Marianne Rocher-Jacquín, avec la collaboration de Claude Maillard, Éditions Contrechamps, 2006

Boissière, Anne, *La pensée musicale de Theodor W. Adorno. L'épique et le temps*, Paris, Beauchesne, 2010.

Boissière, Anne, *Adorno, la vérité de la musique moderne*, Presses universitaires du Septentrion, 1999
(<https://books.openedition.org/septentrion/82141?format=toc>)

Gayraud, A, *Dialectique de la pop*, Paris, Éditions La découverte, 2018

Olive, J.-P., *Un son désenchanté : musique et théorie critique*, Paris, Klincksieck, 2008.

Déroulement des séances

À partir de la séance 2, chaque séance (d'une durée de 3h) est composée :

1. D'une brève présentation des pré-requis et des enjeux de la séance (30 min.)
2. d'un exposé sur la lecture obligatoire proposée à chaque séance par un-e étudiant-e (exceptionnellement : un binôme) volontaire (environ 30 min.) ;
3. d'un échange sous forme de questions et de réponses ; chaque étudiant est censé avoir lu le texte et avoir préparé une question à adresser à l'exposant ; cette participation entrera dans l'évaluation du semestre (environ 45 min.) ;
4. d'une reprise et d'une synthèse par l'enseignant (environ 60 min.).

Modalités de contrôle des connaissances :

CC1 : note de participation au cours (par un exposé et/ou par la préparation de questions) constitue la note du CC1.

CC2 : interrogation sur table à la dernière séance, selon des modalités précisées au cours du semestre.

UEC 14 : PRATIQUE CHORALE 2 (P. LANG)

Voir le descriptif de l'UEC 11.

AUTRES BLOCS

Voir le guide des UEC et les livrets des autres départements.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET EXAMENS

1. Règlement des examens

1 - Convocation des étudiants

La convocation des étudiants aux examens est publiée par voie d'affichage, un mois avant le début des épreuves. La convocation est notifiée individuellement, à la même période, aux étudiants dispensés d'assiduité et aux étudiants handicapés.

S'il y a lieu, la convocation fait apparaître avec précision les documents ou matériels autorisés pendant l'épreuve.

2 - Admission et sortie de la salle

Aucun candidat ne peut être admis dans la salle d'examen après l'ouverture des sujets. Lorsque la durée de l'examen est supérieure à une heure, **les candidats ne peuvent quitter l'épreuve avant une heure**. La sortie de la salle, en cours d'épreuve, ne peut être qu'exceptionnelle et dûment autorisée par un surveillant.

3 - Contrôle des identités

L'identité des candidats est contrôlée. Ce contrôle peut aussi avoir lieu en cours ou à la fin de l'épreuve ; le candidat dépose alors sur le coin de sa table, sa pièce d'identité et sa carte d'étudiant.

Le candidat dépose tout document ou bagage avant de gagner sa place, hormis les documents et matériels dûment autorisés.

4 - Affichage de la composition du jury

La composition du jury est affichée sur les lieux d'enseignement au moins 15 jours avant les épreuves.

5 - Émargement et comptage des copies

Chaque candidat émarge en rendant sa copie, il numérote les intercalaires éventuels. Après chaque épreuve, les surveillants procèdent au comptage des copies, vérifient les émargements, indiquent les absents sur la liste et émargent à la fin de cette liste.

6 - Conditions de correction des copies

Les corrections se font dans le respect de l'anonymat des copies. Les copies ne font pas l'objet d'une double correction.

7 - Fraude ou tentative de fraude

Tout usager de l'Université lorsqu'il est auteur ou complice d'une fraude ou tentative de fraude, commise à l'occasion d'une épreuve de contrôle continu ou d'un examen, relève du pouvoir disciplinaire exercé en premier ressort par le Conseil d'Administration constitué en section disciplinaire.

Une fraude ou tentative de fraude, ou un incident de toute nature, donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal d'examen. Quand aucun incident n'est à signaler, le procès-verbal d'examen porte la mention "rien à signaler". Dans tous les cas, le procès-verbal d'examen est signé par les surveillants.

**8 -
Communication
des notes et
consultation
des copies**

Le candidat, auteur ou complice présumé de la fraude ou tentative de fraude, peut néanmoins achever l'épreuve, dans des conditions régulières, il doit signer le procès-verbal ; son éventuel refus de signer le procès-verbal est portée au procès-verbal.

Le jury délibère sur les résultats des candidats ayant fait l'objet du procès-verbal, dans les mêmes conditions que pour tout autre candidat. Toutefois, aucun certificat de réussite ni relevé de notes n'est délivré avant que la formation n'ait statué.

Après la proclamation des résultats, le jury est tenu de communiquer les notes. Les étudiants ont droit, sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies et à un entretien, selon les modalités définies par l'U.F.R. Les copies sont archivées pendant un an.

2. Règles communes du contrôle des connaissances

(Votées par le CAC du du 31 mars 2023) - ces règles sont susceptibles d'évoluer à partir de la rentrée : se référer aux dernières règles votées.

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Code de l'éducation, notamment ses articles L. 611- 1 et suivants, D. 123-3 et D. 123-4, D.611-1 et suivants ;
- Code du sport, notamment ses articles L. 221-1 et suivants ;
- Code du travail, notamment ses articles L.6131-1 et suivants et L. 6325-1 et suivants ;
- Arrêté du 22 janvier 2014 modifié, fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifié, relatif au diplôme national de licence ;
- Arrêté du 12 juillet 2022 portant accréditation des diplômes de premier cycle de Nantes Université ;
- Décret n° 2021-1290 du 1er octobre 2021 portant création de Nantes Université, notamment son article 51- 9°)
- Référentiels de compétence des mentions de licence ;
- Circulaire du 6 février 2023 relative aux adaptations et aménagements des épreuves d'examen et de concours pour les candidats en situation de handicap ou avec un trouble de santé invalidant ;
- Guides de construction licence et licence professionnelle approuvés par délibérations CAC n° 220325-10 et CAC n° n° 220325-11 du 25 mars 2022 ;
- Document de cadrage relatif à l'approche par compétences approuvé par délibération CFVU n° 2019-11-21-9 du 21 novembre 2019.

Préambule

Le présent document fixe le règlement général des modalités de contrôle des connaissances et des compétences, applicable à l'ensemble des étudiants inscrits en licence, licence professionnelle, licence double-diplôme de Nantes Université.

Les composantes établissent les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) de chacun des diplômes du cycle licence : diplômes nationaux de licence, licence professionnelle, ainsi que des diplômes d'université de premier cycle, et déterminent les modalités spécifiques applicables aux BUT et DEUST au regard de la réglementation nationale applicable à ces diplômes.

Les présidents de jury et les responsables de formation sont chargés de faire appliquer l'ensemble de ces règles (RG3C et M3C).

Les présentes modalités s'inscrivent dans le déploiement de l'approche par compétences engagé par Nantes Université.

Glossaire

BCC : bloc de connaissances et de compétences. Il s'agit d'« ensembles homogènes et cohérents de compétences contribuant à l'exercice en autonomie d'une activité professionnelle » (Art 9 arrêté licence 2018, documents annexés aux programmes nationaux des BUT).

Bloc d'UE : ensemble homogène d'unités d'enseignement visant à l'acquisition de connaissances et de compétences d'un champ pédagogique précis. Exemple en Licence, chaque année comprend trois blocs d'UE, disciplinaires, transversales, complémentaires.

EC : élément constitutif d'une unité d'enseignement.

ECI : évaluation continue intégrale. Il s'agit d'une modalité d'évaluation des enseignements et des compétences. C'est une modalité d'évaluation alternative au système des deux sessions d'examen, intégrant la seconde chance dans le continuum de l'année.

ECTS : European Credit Transfer System, ou système européen de transfert et d'accumulation de crédits est une méthode qui permet d'attribuer des crédits aux éléments pédagogiques d'une formation relevant de l'enseignement supérieur.

M3C : modalités de contrôle des connaissances et compétences, définies par formation et adoptées par le conseil de composante.

1. Organisation de la formation

Les formations de premier cycle sont amenées à adopter une approche par les compétences¹ au titre de l'accréditation en cours. Pour chacune d'entre elles, les équipes pédagogiques définissent et mettent « en œuvre leurs objectifs, leurs contenus, leurs méthodes pédagogiques et leurs acquis d'apprentissage en favorisant l'alignement pédagogique »².

Extrait du guide de construction Licence

Les maquettes pédagogiques de chaque formation de Licence sont articulées aux blocs de compétences, tels qu'ils figurent dans les référentiels de compétences propres à chaque diplôme (fiches du RNCP, le cas échéant, un référentiel spécifique de compétences) : chaque compétence du référentiel sera déclinée par des résultats d'apprentissage (RA). [...] Il y a souvent plusieurs RA pour atteindre le développement d'une compétence.

L'année universitaire est organisée en blocs d'unités d'enseignement, et/ou en blocs de connaissances et de compétences et constituée de 60 ECTS (European Credit Transfer System). « Un ECTS correspond à 25 heures »³ de charge de travail totale pour un étudiant.

Chaque unité d'enseignement (UE) est créditée en ECTS pour faciliter la comparaison des formations, la mobilité des étudiants et leur insertion professionnelle. Sauf exception, les éléments constitutifs des UE ne portent pas d'ECTS.

L'année est répartie en deux semestres. Le grade Licence confère 180 ECTS.

¹ Cf. document de cadrage relatif à l'approche par compétences approuvé par délibération CFVU n° 2019-11-21-9 du 21 novembre 2019

² Glossaire HCERES (Vague C), 2022 : « L'alignement pédagogique désigne la cohérence entre les objectifs d'apprentissage, les activités pédagogiques (contenus de formation et méthodes pédagogiques) et les modalités d'évaluation au sein d'un enseignement ou d'une formation. » (extrait)

³ Cf. guide de construction des maquettes de formation 2022-27, Licence générale

1.1. Licence

La charge de travail de l'étudiant est d'environ 4500 heures sur l'ensemble du cycle Licence, comprenant 1500 heures d'enseignement et d'encadrement pédagogique.

Le rythme d'acquisition des compétences est ordinairement réparti sur trois années. Cependant, les enseignements de la licence peuvent être répartis sur un nombre réduit ou augmenté d'années au regard des possibilités de chaque composante de proposer un rythme adapté aux contraintes, comme au rythme des étudiants.

La première année de licence peut comporter un dispositif d'accompagnement, intégré ou réparti sur deux années. Lorsque la première année est répartie sur deux ans, elle est comptabilisée comme une année tant au titre du droit à redoublement qu'au titre du droit à bourse.

1.2. Licence professionnelle

Une licence professionnelle peut être organisée sur une année (60 crédits, après validation de 120 crédits d'un diplôme de Bac+2) ou sur trois ans (180 crédits après le baccalauréat).

L'alternance entre formation à l'université et en organisme professionnel constitue la modalité principale d'organisation calendaire de la licence professionnelle.

1.3. Double licence

Les règles applicables aux doubles licences sont par défaut celles qui s'appliquent aux licences de l'établissement.

Les M3C précisent les modalités pratiques de délivrance de ces doubles licences.

En double licence, le redoublement est exceptionnel et soumis à autorisation du jury de diplôme.

Les étudiants lauréats d'un double diplôme sont attributaires des crédits ECTS constituant le double diplôme.

2. Modalités d'évaluation et de validation

Il convient de préciser la complémentarité entre évaluation et validation.

- L'évaluation :
 - Attribue une valeur à une composition de l'étudiant face à une question posée ;
 - Permet de recueillir des données quant aux apprentissages de ses étudiants ;
 - Prévoit un jugement pédagogique qui peut prendre différentes formes d'évaluations (sommativ, formative...) et différentes activités (QCM, dossiers, oral, évaluations entre pairs, portfolio, projet, étude de cas, etc.) ;
 - Est scénarisée de manière progressive en vue d'une prise de décision de validation ou non validation administrative.
- La validation :
 - Englobe l'ensemble des décisions qui viennent valider des jalons, des étapes d'apprentissages, des BCC, des blocs d'UE, des UE, etc. ;
 - Prévoit les critères de validation qui sont fixés dans les M3C, leur validation engage l'établissement, l'équipe enseignante et l'étudiant ;
 - Est une décision administrative créatrice de droit.

2.1. Modalités d'évaluation

En licence, l'évaluation est garantie suivant trois modalités :

- Évaluation continue intégrale (ECI) ;
- Évaluation combinée comprenant des éléments ou des unités organisées en ECI et d'autres donnant lieu à deux sessions d'examen ;
- Régime d'évaluation comprenant une première et une seconde session pour l'ensemble des examens.

Les composantes précisent dans leurs M3C la modalité d'exercice de seconde chance qu'elles choisissent. Elles peuvent proposer l'adoption de l'une des modalités à titre d'expérimentation sur un périmètre limité et, après en avoir mesuré les effets, décider de l'étendre ou d'y renoncer.

En licence professionnelle, l'exercice d'une seconde chance n'est pas obligatoire.

Ne donnent pas lieu à l'exercice d'une seconde chance :

- La partie réalisée en organisme professionnel pour les parcours en alternance ;
- L'évaluation des éléments pédagogiques professionnels (projet, stage, etc.) ;
- Les éléments pédagogiques qui ne peuvent être réorganisés (exemple de certains travaux pratiques).

2.1.1. Modalités d'évaluation continue intégrale (ECI)

Dans une approche par compétences, l'évaluation continue intégrale (ECI) est privilégiée.

2.1.1.1. Principe général de l'ECI

L'ECI consiste en une pluralité d'évaluations diversifiées, réparties régulièrement sur l'ensemble des semaines du semestre et pour l'ensemble des enseignements concernés. Elle permet à l'équipe pédagogique d'attester que l'étudiant maîtrise les connaissances et développe les compétences visées dans une UE.

L'ECI s'effectue ainsi sur le cumul des indices récoltés dans des activités d'évaluation identifiées tant par les équipes qu'apportés par les étudiants. Ces évaluations et les indices en résultant peuvent être de différentes natures (QCM, rendus écrits, dossiers écrits, activités orales, évaluations entre pairs, etc.).

L'ECI permet donc de mixer des évaluations de différentes natures :

- Des « Évaluations formatives » ayant pour fonction de favoriser la progression et ou de diagnostiquer des difficultés chez l'étudiant sur le développement des résultats d'apprentissage liées aux compétences dans son UE. Ces évaluations formatives sont laissées à la discrétion des équipes enseignantes.
-
- Des « Évaluations sommatives » visant à estimer les résultats d'apprentissage à la fin d'un processus de formation alignées sur les résultats d'apprentissage.

2.1.2. Organisation de l'ECI

Le directeur des études de la formation (le cas échéant, le responsable de la licence) est le responsable du calendrier des épreuves organisées sur le semestre en lien avec le rythme de la formation de façon concertée au sein de l'équipe pédagogique de la formation.

L'organisation pratique est coordonnée par l'équipe pédagogique et la scolarité de la composante ou du pôle. La répartition régulière des évaluations peut être garantie par le recours systématique à des créneaux hebdomadaires identifiés dans l'emploi du temps.

Le planning des évaluations a vocation à être publié au cours des deux premières semaines du semestre.

Si des modifications doivent être apportées au planning des évaluations en cours de semestre pour des raisons impérieuses, elles devront être communiquées 15 jours avant l'évaluation.

Des évaluations peuvent également être réalisées sans convocation dans les créneaux d'enseignement de l'emploi du temps (évaluations en TD et TP, par exemple). Pour ces dernières, des aménagements ou des dérogations sont accordés au profit des étudiants à statut spécifique (étudiants salariés, sportifs de haut niveau, en situation de handicap, etc.).

Chaque épreuve doit être corrigée dans un délai raisonnable, le résultat étant porté à la connaissance de l'étudiant, avant l'évaluation suivante. Le corrigé renforce la dimension formative de l'UE. En particulier, il est remis en perspective par rapport aux attendus (connaissances et compétences) de l'enseignement.

Les évaluations au sein d'une UE en ECI doivent être prévues en nombre suffisant pour pouvoir observer et mesurer la progression des étudiants. La seconde chance est alors comprise dans ses modalités de mise en œuvre. Le temps qui était réservé à l'organisation et à la préparation de la seconde session est utilisé pour étendre la durée globale des enseignements sur l'année universitaire.

Pour les formations adoptant l'ECI, une première évaluation par UE peut être programmée dans le mois de la rentrée afin d'éclairer les étudiants et de pouvoir envisager une réorientation, un changement de parcours ou de rythme.

Des épreuves de substitution peuvent être organisées sur décision du jury pour les étudiants empêchés ou bénéficiant d'un statut spécifique et n'ayant pas pu participer au contrôle continu. Dans une logique de proportionnalité et d'équité de charge de travail, les étudiants à statut spécifique et ceux bénéficiant de dispense d'assiduité (DA) peuvent, sur la base d'un travail ad hoc prouver le développement des résultats d'apprentissage et des compétences attendues dans les UE. Celui-ci sera alors soumis à un jury qui le validera selon des modalités garantissant le même niveau d'exigence que pour les publics ordinaires.

2.1.2. Autres modalités d'évaluation

2.1.2.1. Évaluation combinée

L'évaluation combinée peut associer :

- Des éléments pédagogiques organisées en ECI intégrant l'exercice d'une seconde chance. Les modalités applicables sont celles du point 2.1.1 ;
- Des éléments pédagogiques évalués en contrôle continu et terminal et dont l'exercice de la seconde chance s'exprime en seconde session ;
- Des éléments pédagogiques évalués exclusivement en contrôle terminal et dont l'exercice de la seconde chance s'exprime en seconde session.
- Les modalités d'évaluation de chaque UE ou élément constitutif en seconde session, peuvent être différentes de celles de l'évaluation réalisée en première session.

2.1.2.2. Évaluation comprenant deux sessions d'examen

Lorsque les modalités d'examen se font sous la forme d'un contrôle terminal, le principe de la seconde chance s'exprime par une seconde session d'examen dont les modalités sont fixées comme suit :

- Lorsqu'une compensation est opérée entre BCC / bloc d'UE et/ou entre semestres, la seconde session ne peut commencer qu'à l'issue d'un délai de 15 jours suite à la communication des résultats relatifs à la première session ;
- En l'absence de compensation entre BCC / bloc d'UE, et/ou semestres pour l'obtention d'une année, une seconde session peut être organisée dans un délai de 15 jours à l'issue des résultats de la première session du ou des BCC / bloc d'UE ou du semestre.

Les modalités d'évaluation de chaque BCC, bloc d'UE, UE, élément constitutif en seconde session peuvent être différentes de celles de l'évaluation réalisée en première session. Les composantes peuvent notamment choisir soit de proposer une épreuve de seconde session unique ou commune à l'échelle d'un bloc ou d'une UE, soit de proposer une épreuve de seconde session pour chacun des éléments constitutifs, ou toute autre modalité d'évaluation alternative pédagogiquement pertinente.

2. 2. Acquisition des unités d'enseignements (UE)

2.2.1. Validation d'une UE et attribution de crédits

Les évaluations peuvent donner lieu à des notes chiffrées ou encore à une validation de type « Admis/Ajourné » sans note. Cette modalité est alors indiquée dans les modalités d'évaluation de l'UE concernée.

Une UE est validée si la valeur identifiée par les équipes est attribuée. Ainsi, s'il s'agit d'une note chiffrée, cela correspond à la moyenne des notes obtenues au sein d'une UE qui est supérieure ou égale à une note seuil identifiée par l'équipe.

Si l'UE est validée, les crédits ECTS associés le sont également. Sauf exception prévue dans les M3C, ils sont capitalisés et utilisables dans tout parcours universitaire.

La validation d'un résultat d'apprentissage dépend de la validation de ou des UE le ciblant, conformément à la matrice UE/Compétences (UE/Comp) qui permet d'afficher les liens cohérents établis entre les compétences visées par la formation et les Unités d'Enseignement (UE) existantes dans la maquette.

2.2.2. Règles de compensation

Les dispositions suivantes s'appliquent aux diplômés de licence et de licence professionnelle.

Les règles de validation, progression et délivrance des bachelor universitaires de technologie sont fixées par l'annexe 1 de l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle, et par les annexes spécifiques à chacune des spécialités et parcours, complétées par les règles propres aux adaptations locales.

Extrait du guide de construction Licence

La compensation, fixée par les composantes, peut s'effectuer « au sein de regroupements cohérents d'unités d'enseignement, organisés notamment en blocs de connaissances et de compétences ».

Principes généraux :

- Sauf exception prévue dans les M3C, toute unité acquise confère à l'étudiant les ECTS associés, ces ECTS sont capitalisés et utilisables dans tout parcours de formation de l'enseignement supérieur.
- Les M3C fixent les modalités de compensation entre UE, et les éventuels seuils de compensation.
- Dans le cadre de l'approche par compétences, les principes de compensation doivent respecter la matrice UE/COMP. Ainsi, certaines UE ne pourront pas se compenser à la lumière de cette dernière qui est mise à disposition des étudiants par les services de scolarité.

2.3. Validation de la licence

La licence est validée à la condition que les UE qui la constituent soient validées et que les 180 ECTS minimum soient obtenus.

Cette validation peut faire l'objet d'une validation annuelle et/ou d'une validation au niveau global du diplôme.

À tout moment, un étudiant peut demander à avoir accès à un document récapitulant l'acquisition des UE.

2.4. Précisions relatives aux examens

2.4.1. Renonciation de note

Une fois les notes et résultats arrêtés par le jury, et lorsqu'une note ou un résultat compromet sérieusement les chances de poursuite d'études d'un étudiant, et qu'une seconde session est organisée, celui-ci peut solliciter une renonciation de certaines notes auprès du président du jury, dans les 5 jours après la publication des résultats.

Les redoublants peuvent demander à renoncer au bénéfice de notes ou de résultats qu'ils souhaitent améliorer. Ils doivent établir leur demande au moment de la rentrée, adressée au président du jury de la formation, dans les conditions et délais préalablement fixés par la composante.

En tout état de cause, les composantes précisent dans leurs M3C si elles acceptent le principe de la renonciation de note. Dans le cas où elles en acceptent le principe, elles peuvent le proposer à titre d'expérimentation sur un périmètre limité et après en avoir mesuré les effets, décider de l'étendre ou d'y renoncer.

2.4.1. Assiduité et gestion des absences

L'assiduité aux contrôles continus est obligatoire.

2.4.2.1. Absences injustifiées

En cas d'absences injustifiées à un nombre trop important de contrôles au sein d'une UE, pour permettre d'évaluer l'étudiant, celui-ci est déclaré défaillant. Dans ce cas, l'UE et le BCC / Bloc d'UE correspondants ne sont pas notés, ni aucun autre élément du semestre ou de l'année en cours.

Chaque composante fixe le nombre et la nature des contrôles permettant soit de calculer une note, soit de prononcer la défaillance.

2.4.2.2. Absences justifiées

L'absence est justifiable sur production dans un délai raisonnable après l'épreuve des pièces justificatives agréées par la composante (certificat médical, certificat de décès, certificat d'hospitalisation, convocation à un concours, constat d'accident, etc.). La conduite à tenir pour les principaux cas d'absence justifiée est précisée dans les M3C.

2.4.3. Calendrier des examens

Les étudiants sont informés des périodes de contrôle continu et d'examens terminaux.

Sur ces périodes, en cas d'impondérable, de sinistre ou de tout évènement privant l'établissement de tenir un examen le jour prévu, sous réserve d'un délai de prévenance de 12 heures, l'examen peut être reporté dans les délais les plus rapprochés, y compris le samedi.

2.4.4. Sessions

Lorsque les examens sont organisés en sessions, les étudiants sont convoqués en seconde session pour présenter l'ensemble des éléments pédagogiques non validés en première session. Ils sont aussi convoqués aux examens correspondant aux résultats auxquels ils ont renoncé.

Chaque composante devra préciser dans son M3C si la note de seconde session remplace celle de la première session ou si la meilleure des deux notes est retenue, selon que l'inscription à la seconde session est volontaire ou automatique.

3. Modalités particulières et complémentaires d'évaluation

3. 1. Régime transitoire

Les diplômes qui ne sont pas organisés en approche par les compétences peuvent maintenir à titre transitoire le régime antérieur de validation de la licence :

- La licence est organisée en semestres et chaque semestre est affecté de 30 crédits européens (ECTS) capitalisables sans limitation de durée ;
- Les semestres sont composés d'Unités d'Enseignement (UE), elles-mêmes créditées en ECTS ;
- Les éléments constitutifs des unités d'enseignement ne portent pas de crédits européens ;
- Par exception, pour la constitution des dossiers de mobilité, des crédits européens peuvent être portés sur les éléments constitutifs des unités d'enseignement. Leur utilisation est exclusivement limitée aux besoins de la mobilité concernée.

3. 2. Reconnaissance et valorisation de l'engagement étudiant

L'engagement étudiant est valorisé par les composantes dans un cadre défini par l'établissement et en application du code de l'éducation (articles L. 611-9 et D. 611-7 et suivants).

L'engagement étudiant peut donner lieu à un aménagement de temps de travail, une aide matérielle ou une bonification avec une UE alors désignée « Reconnaissance de l'engagement étudiant ».

La procédure d'évaluation de l'engagement étudiant est déterminée par la composante.

Les modalités de validation de la reconnaissance des compétences acquises dans le cadre de l'engagement étudiant sont intégrées dans les maquettes et M3C de chaque diplôme concerné.

3. 3. Aménagement d'études

Les étudiants exposés à des contraintes particulières ou investis de certaines responsabilités et qui sont en conséquence privés de la possibilité de suivre les enseignements au même rythme que les autres étudiants et de se présenter aux examens avec des chances de réussite égales bénéficient d'aménagements destinés à réduire cet écart.

Les étudiants qui peuvent solliciter ces aménagements sont les suivants :

- Sportif de haut niveau ;
- Double cursus ;
- Activité salariée ;
- Handicap, maladie ou trouble invalidant ;
- Chargé de famille ;
- Étudiante enceinte ;
- Élu en conseils centraux, de pôle ou de composante.

Les étudiants sont accompagnés par le responsable pédagogique de la formation pour fixer l'aménagement proposé qui fait l'objet d'une validation par arrêté individuel pris par le vice-président Formation et éducation ouverte. Dans ce cas de figure, il est conseillé d'établir un contrat pédagogique qui fixe dès le début de l'année universitaire les aménagements nécessaires.

Les aménagements des examens peuvent se décliner ainsi : aménagement du rythme des évaluations, conservation des notes sur plusieurs sessions ou années, aide spécifique pour composer, report de certaines évaluations, etc.

Les dispenses d'assiduité accordées aux bénéficiaires, sont généralement prononcées pour l'année ou le semestre, mais peuvent aussi l'être au niveau de l'UE voire de l'EC selon les modalités d'évaluation choisies (cf. parties 2 et 4).

Pour bénéficier de ces mesures, les étudiants doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivants leur accession à un statut spécifique.

4. Règles de progression, réorientation, mobilité

4. 1. Inscriptions

L'inscription au diplôme national de licence et de licence professionnelle, quelle qu'en soit l'année, est effectuée soit au titre d'une année universitaire complète soit au titre d'un ou plusieurs BCC, bloc d'UE ou UE en vue de son obtention.

Lors d'une réorientation au niveau L1 pour le second semestre, l'inscription pédagogique est réalisée consécutivement à l'acceptation par l'étudiant de la proposition de réorientation.

Dans les autres cas, l'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour deux semestres. Les modifications pourront être réalisées par l'étudiant grâce à ses webservice dans les conditions et périodes autorisées.

Le nombre d'inscriptions au diplôme national de licence et licence professionnelle est limité selon les modalités suivantes :

- Un redoublement de droit de chacune des deux premières années d'études ;
- Un redoublement exceptionnel et soumis à la décision du jury du diplôme en 3ème année.

La formation de licence peut se dérouler dans une autre temporalité dès lors que celle-ci est prévue dans le contrat pédagogique. Les années au-delà des 3 ans ne sont alors pas comptabilisées comme des redoublements.

La présidente de l'Université conserve la possibilité d'octroyer par dérogation une ou plusieurs inscriptions supplémentaires dans le cas de situations jugées justifiées, après avis du jury et de la composante.

4. 2. Paliers de progression, mobilité, réorientation

Pour communiquer une indication globale de réussite à l'étudiant en cours de formation, une situation des crédits obtenus au semestre est calculée et transmise. Un document administratif prouvant l'acquisition des blocs d'UE ou des BCC (ex : suivi de développement de compétences, classement, relevé de notes) par l'étudiant doit pouvoir être fourni, notamment à sa demande ou celle d'un autre établissement.

Cette situation de crédits est complétée d'un avis pédagogique lorsque l'étudiant candidate à une mobilité ou à une réorientation.

Avant la fin du mois de la rentrée universitaire, ou à tout moment en cas de contraintes particulières affectant le déroulement ordinaire du cursus, à la demande du responsable pédagogique ou de l'étudiant, une adaptation du contrat pédagogique peut être engagée pour adapter le rythme des enseignements et des évaluations.

A la fin du 1er semestre de L1, l'étudiant peut être réorienté à sa demande et sur décision de la Présidente de Nantes Université vers une autre formation, sur proposition du directeur de la composante d'accueil et après avis de la commission pédagogique de la formation d'accueil.

4. 3. Accès en année supérieure

Tout étudiant qui a validé l'ensemble des BCC et/ou blocs d'UE de l'année est admis de droit en année supérieure dans la même mention de diplôme. Certains parcours peuvent avoir une capacité d'accueil limitée. Dans ce cas, le directeur d'études de la formation précise aux étudiants en début d'année, les modalités de recrutement posées par ces parcours.

Par dérogation à la règle précédente, un étudiant ajourné sur une année de la licence peut être autorisé par décision du jury d'année, à s'inscrire dans l'année supérieure de la même mention de licence, dès lors qu'il estime l'étudiant en capacité de valider les connaissances et compétences attendues.

Les composantes peuvent fixer des notes minimales aux UE ou aux BCC dans leurs M3C pour préciser le niveau nécessaire pour poursuivre le cursus et estimer de la capacité à valider les connaissances et compétences.

4. 4. Prise en compte de résultats extérieurs

Lorsqu'une année ou un semestre de la licence est effectué à l'étranger ou dans une autre université, les crédits ECTS acquis sont pris en compte pour l'obtention de l'année ou de la formation, lorsque les éléments de l'évaluation et du contrat pédagogique le permettent.

Lorsque l'accès en licence a lieu après une validation d'acquis, la moyenne de l'année et/ou du diplôme est calculée sur les seuls éléments notés à Nantes Université.

Il en est de même pour les étudiants dont le début ou une partie de cursus est effectué au sein d'une autre formation (CPGE, DUT, BTS, etc.), ou lorsque l'accès en licence a lieu après une validation d'acquis.

4. 5. Validation d'acquis

L'arrêté annuel portant définition des périodes et modalités d'inscription et des actes techniques de gestion de scolarité attribue aux commissions pédagogiques l'instruction des demandes de validation d'acquis. Ces validations d'acquis se traduisent par des dispenses de diplôme, de BCC / Blocs d'UE, d'une ou plusieurs UE ou élément(s) constitutif(s) d'UE et figurent dans le contrat pédagogique de l'étudiant.

L'étudiant bénéficiant d'une validation d'acquis ne peut plus se présenter aux examens correspondants. Les BCC / blocs d'UE, semestres, UE ou les éléments constitutifs d'une UE ayant fait l'objet d'une dispense d'études n'entrent pas dans le calcul du résultat du diplôme, des BCC / blocs d'UE, du semestre ou de l'UE.

5. Jurys

5. 1. Organisation

Le jury du diplôme délibère souverainement sur l'ensemble des résultats de chaque étudiant pour l'attribution des crédits et du diplôme.

Selon la réglementation et l'organisation du diplôme, et pour les formations se déroulant sur plusieurs années d'études, des jurys de progression, valident chaque niveau intermédiaire nécessitant d'attribuer des résultats ou une indication de niveau.

Le jury peut attribuer des points de jury, au regard notamment du cursus de l'étudiant et de l'ensemble de sa prestation.

Lorsque les circonstances le nécessitent, le jury peut être tenu à distance, partiellement ou en totalité, aux conditions suivantes :

- Le président du jury soumet la demande à sa direction en précisant les motifs du recours au distanciel ;
- Le président de jury, assure la responsabilité du déroulement de l'ensemble des opérations ;
- Les moyens mobilisés garantissent la confidentialité et la qualité des débats ;
- Les membres du jury qui participent aux délibérations assistent à la réunion dans son intégralité, de l'ouverture de la séance jusqu'à la prise de la décision finale ;
- Au cours de la réunion, en cas de rupture de communication, les délibérations sont suspendues par le président du jury, et reprennent sur sa décision ;
- Le président du jury, assisté par un secrétariat, si nécessaire, consigne la tenue de la séance, et précise dans un P.V. la date de la séance, l'horaire de début et de fin, le nombre de membres présents, les éventuels incidents, le nombre de dossiers examinés.

Les modalités de désignation des jurys sont précisées chaque année par une circulaire de l'établissement.

5. 2. Mentions

Une mention est attribuée sur chacun des diplômes du cursus licence proposant une validation par note chiffrée. La seconde session ne donne pas lieu à une mention de niveau autre que la formule « sans mention », sauf décision contraire du jury de mention.

Les seuils de mention sont :

- Très bien : moyenne > ou égale à 16/20 ;
- Bien : moyenne > ou égale à 14/20 ;
- Assez bien : moyenne > ou égale à 12/20 ;
- Sans mention : moyenne > ou égale à 10/20.

Les mentions ne sont pas le critère exclusif de valorisation et de recrutement des diplômés. Les jurys peuvent s'appuyer sur tout objet qu'ils estiment pertinent. Les M3C peuvent, après dialogue avec la direction de composante et le pôle concernés, intégrer des modes d'évaluation et de distinction alternatifs ou complémentaires des mentions ci-dessus.

6. Résultats, sanctions disciplinaires

6. 1. Proclamation des résultats et recours

Les étudiants ont droit à communication des résultats de leurs évaluations et de leurs copies corrigées ou de tout autre support de leur travail.

Cette communication est régulière dans le cadre de l'évaluation continue intégrale et peut faire l'objet d'un encadrement visant à regrouper les explications d'une session ou d'une partie d'une session d'examens à des fins pédagogiques lors de séances ciblées.

L'étudiant qui, sans motif d'absence valable, n'assiste pas à ces séances, ne peut par la suite solliciter un entretien.

Les résultats validés sont portés à la connaissance des étudiants sur leur environnement numérique de travail et par transmission d'un relevé de notes individuel, après les délibérations du jury. Ils sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le président du jury. Toute contestation des résultats ou demande de rectification de note après affichage des résultats doit être soumise au président du jury.

À défaut de conciliation, et si l'université apporte une réponse à sa demande, l'étudiant dispose de deux mois à compter de la notification de la réponse pour saisir le tribunal administratif, s'il maintient sa contestation.

En l'absence de réponse de l'université dans un délai de deux mois, l'étudiant dispose de deux mois à compter de sa demande pour saisir le tribunal administratif.

6. 2. Fraude aux évaluations et sanctions disciplinaires

Tous les travaux universitaires demandés en vue d'une évaluation (comptes rendus de TD, exposés, contrôles sur table, mémoires, thèses, etc.) doivent revêtir un caractère individuel, sauf s'il est précisé qu'il s'agit d'un travail en groupe. Cela implique que tout étudiant qui a recours à la fraude pendant les évaluations ou au plagiat pour rédiger ses travaux (aussi bien à partir des sources « papier » que des sources « électroniques ») s'expose à des sanctions disciplinaires.

Le plagiat, lorsqu'il est accompli à l'occasion d'un examen ou d'un contrôle continu (quel que soit le mode d'évaluation) constitue une fraude relevant du régime disciplinaire prévu aux articles R.712-9 et suivants du Code de l'éducation et peut donner lieu à sanction disciplinaire. Par ailleurs, aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite.

Les supports de cours mis à disposition par les enseignants sont protégés par le droit d'auteur et ne peuvent faire l'objet d'une diffusion sans l'accord de l'auteur. La publication de cours en ligne sans l'autorisation de l'enseignant constitue une faute de nature disciplinaire.

L'enseignant qui soupçonne un plagiat peut recourir aux logiciels de détection du plagiat, mis à sa disposition par l'université, via l'ENT.

Toute fraude ou tentative de fraude ou complicité de fraude à un examen est soumise aux dispositions des articles R.712-9 et suivants du Code de l'éducation, relatives à la procédure disciplinaire dans les établissements d'enseignement supérieur.

Sont notamment caractéristiques de la fraude les agissements suivants :

- Utilisation non autorisée explicitement de documents et matériels (ex : calculatrice programmée, montre connectée, utilisation de moyens de communication ou d'information, recours à des « antisèches » diverses, etc.)
- Manœuvres informatiques non autorisées (ex : copies de fichiers ou recherches dans des répertoires, etc.) ;
- Communication d'informations entre candidats ;
- Substitution de personnes ;
- Substitution de copies ;
- Plagiat.

Les surveillants rappellent en début d'épreuve les risques encourus en cas de fraude. Un document concernant ces risques est affiché à l'entrée de la salle d'examens, sur l'espace numérique de travail de l'étudiant, ou sur le site web de la composante.

Avant et pendant les épreuves, le personnel chargé de la surveillance peut demander à tout candidat le retrait momentané d'un accessoire vestimentaire, le temps de procéder aux vérifications nécessaires, notamment pour s'assurer de l'absence de port d'oreillettes. En cas de substitution de personnes ou de troubles affectant le déroulement des épreuves, l'expulsion de la salle peut être prononcée par le président de l'université ou son représentant.

En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude aux examens ou concours, le responsable de l'épreuve prend toutes mesures nécessaires pour faire cesser la fraude ou la tentative sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des candidat(s). Il procède à la saisie du ou des document(s) ou matériel(s) permettant d'établir ultérieurement la réalité des faits. Il dresse ensuite un procès-verbal (rapport détaillé) contresigné par les autres surveillants de la salle et par l'auteur ou les auteurs de la fraude. En cas de refus de contresigner, mention est portée au procès-verbal. Le responsable de l'épreuve porte la fraude à la connaissance du président de jury, qui transmet un rapport à la présidente de l'université pour décision de saisine de la section disciplinaire. En aucun cas ces situations ne doivent être traitées et une sanction décidée par l'enseignant ou par le président de jury.

Le jury traite la copie de l'auteur de la fraude comme les autres copies et délibère sur ses résultats dans les mêmes conditions que pour les autres candidats. Pendant que la procédure suit son cours, le candidat est admis à suivre l'ensemble des enseignements et des épreuves de la formation. Toutefois, aucun relevé de notes, même partiel, aucune attestation de réussite, ni aucun diplôme ne peuvent être délivrés à l'étudiant poursuivi avant que la section disciplinaire n'ait statué.

Le pouvoir disciplinaire appartient en premier ressort au Conseil académique de l'université constitué en section disciplinaire. La procédure suivie devant cette instance est juridictionnelle (l'appel est possible devant le CNESER réuni en section disciplinaire et le pourvoi en cassation devant le Conseil d'État). La section disciplinaire examine les faits, reçoit et interroge le candidat incriminé qui peut se faire assister d'un défenseur, délibère sur les éléments qui lui sont communiqués et décide de la sanction à prendre parmi les sanctions énumérées par le Code de l'éducation.

3. Règles spécifiques du contrôle des connaissances

Il relève de la responsabilité des étudiants de se tenir informés des modalités précises de contrôle des connaissances des cours auxquels ils participent. Les étudiants doivent se manifester auprès des enseignants, le plus tôt possible, afin de vérifier auprès d'eux les natures et dates des évaluations, en particulier en cas de régimes spéciaux, de besoins spécifiques liés à une situation de handicap, ou pour l'organisation d'épreuves de seconde chance.

3. 1. Modalités d'exercice de la seconde chance

Comme précisé ci-dessus, en 2. 1., chaque modalité d'évaluation donne lieu à un exercice de seconde chance.

- Dans l'évaluation continue intégrale, la seconde chance correspond le plus souvent à l'un des devoirs du contrôle continu (tant pour les assidus que pour les dispensés d'assiduité).
- Dans l'évaluation combinée, la seconde chance correspond ou bien à l'un des devoirs du contrôle continu (assidus), ou bien à l'examen de seconde session (assidus et dispensés d'assiduité), selon la décision de l'enseignant responsable du cours.
- Dans le régime d'évaluation comprenant deux sessions d'examen, la seconde chance est constituée par la seconde session.

3. 1. 1. Contrôle continu intégral et seconde chance

Dans le cadre du contrôle continu intégral, le nombre d'évaluations est de deux au minimum. **Une absence injustifiée à l'une des évaluations prévues entraîne la renonciation à la seconde chance. En cas de double absence injustifiée au contrôle continu, la défaillance est prononcée.**

En cas d'absence justifiée, si l'étudiant ne dispose que d'une seule note de contrôle continu et si cette note ne lui permet pas de valider l'UE, une seconde chance est proposée.

3. 1. 2. Régime d'évaluation comprenant deux sessions d'examen et seconde chance

Dans le cadre du régime d'évaluation comprenant deux sessions d'examen, la participation à la seconde session, soumise à une procédure d'inscription, est automatique.

La note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est la meilleure des deux notes entre la session initiale et la session de rattrapage.

Dans ce cas, eu égard aux conditions particulières d'organisation des examens concernant les étudiants avec mesure de compensation de handicap attribuée par arrêté du président de l'Université, l'inscription est volontaire. Les étudiants concernés choisissent, avec l'aide du service de scolarité, la ou les épreuves auxquelles ils souhaitent se présenter. Ils demeurent soumis aux mêmes modalités de contrôle des connaissances que les étudiants soumis au régime de l'inscription automatique.

Si l'inscription à la session de rattrapage est volontaire, la note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est :

- la note de la session de rattrapage si l'étudiant est inscrit ;
- la note de la session initiale si l'étudiant n'est pas inscrit aux épreuves de rattrapage.

Eu égard aux particularités de déroulement pédagogique et de validation, certaines UE (stages, UE d'insertion professionnelle, UE projet tuteuré, UE ne donnant pas lieu à une évaluation notée, sorties pédagogiques donnant lieu à évaluation) ne donnent pas lieu à session de rattrapage. Le cas échéant, le règlement de la formation peut prévoir une session de rattrapage.

Bilan : que repasser en seconde session dans le régime d'évaluation comprenant deux sessions d'examen ?

- Toute UE validée est validée même si un EC n'a pas la moyenne : il y a compensation entre les EC au sein de l'UE.

- Dans le cas d'une UE non validée, il faut repasser seulement les EC sous la moyenne.

ex : UE avec 2 EC

note EC 1 : 11/20

note EC 2 : 7 / 20

L'étudiant ne doit repasser l'examen que pour l'EC 2.

La note finale sera la meilleure des deux notes entre session 1 et session 2

- Pour certaines UE, les notes du contrôle continu sont conservées de la première session à la session de rattrapage, et sont affectées de nouveaux coefficients tels qu'ils sont prévus dans le tableau des modalités de contrôle des connaissances.

PS : il n'y a pas de convocation pour la seconde session. L'inscription aux épreuves est automatique.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DE LA LICENCE

Contrôle des connaissances – Licence 1^e année, semestre 1

Bloc disciplinaire intitulé : UED1 - PHILOSOPHIE GENERALE 1

Coefficient de l'U.E. : 6. Nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie générale	6	CC1 : 1h30 - CC2 : 3h				CEDA 3h + 2nde chance si CEDA non validé 1h				pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED 2 : Histoire de la philosophie 1

Coefficient de l'U.E. : 6. Nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Histoire de la philosophie	6			4h				4h				4h		4h	

Bloc disciplinaire intitulé : UED 3 : Histoire et philosophie des sciences
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Histoire et philosophie des sciences	3	CC1 : 45 min + CC2 : 1h30				CEDA : 1h30 + 2nde chance (si CC non validé) : 1h				pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED 4 : Panorama d'histoire de la philosophie
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Panorama d'histoire de la philosophie	3		CC1 : 18 min - CC2 : 18 min			CEDA : 18 min + 2nd chance (si CC non validé) : 18 min				pas de session 2					

Bloc transversal intitulé : UET1 - Langue vivante
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Anglais	3	CC2 : 1h30	CC1 : 10 min			CEDA : 1h30	2nde chance (si CEDA non validé) : 10 min			pas de session 2					
Espagnol	3	CC1 + CC2						2h				2h		2h	
Allemand	3	CC1 + CC2						2h				2h		2h	

Bloc transversal : intitulé : UET2 : MTU Intégration
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Réussir ses études	1	CC				CEDA + 2nde chance si CEDA non validé				pas de session 2					
Utiliser les ressources numériques	1	CC						CC				exercice en distance l		exercice en distance l	
Utiliser les ressources documentaires	1	CC						1h				1h		1h	

Bloc complémentaire : intitulé : UEC1 - Philosophie et littérature 1
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie et littérature 1	3	CC1 + CC2 (2h)				CEDA (2h) + 2nde chance si CEDA non validé				pas de session 2					

Bloc complémentaire : intitulé : UEC 2 : Problèmes philosophiques contemporains
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Problèmes philosophiques contemporains	3	CC1 : 1h30 - CC2 : 3h				CEDA : 3h - 2nde chance (si CEDA non validé) : 1h30				pas de session 2					

Bloc complémentaire : intitulé : UEC3 : Latin philosophique
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Latin philosophique	3	CC1 + CC2				CEDA : 20 min - 2nde chance (si CEDA non validé) : 20 m				pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé UED8 : Méthodologie philosophique 1
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Méthodologie philosophique	3	CC1 : 1h - CC2 : 1h				CEDA : 1h - 2nde chance (si CEDA non validé); 1h					pas de session 2					

Bloc transversal intitulé : UET3 - Langue vivante
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Anglais	3	CC2 : 1h30	CC1 : 10 min			CC : 1h30	2nde chance si CC non validé : 10 min			pas de session 2					
Espagnol	3	CC1 + CC2						2h				2h		2h	
Allemand	3	CC1 + CC2						2h				2h		2h	

Bloc transversal : intitulé : UET4 : Maîtrise de l'écrit
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Maîtrise de l'écrit	3	CC						2h				2h		2h	

Bloc complémentaire : intitulé : UEC5 - Philosophie et littérature 2
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie et littérature 2	3	CC1 + CC2 (2h)				CEDA (2h) + 2nde chance si CEDA non validé				pas de session 2					

Bloc complémentaire : intitulé : UEC 6 : Questions de bioéthique 1
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Questions de bioéthique	3	CC				CEDA + 2nde chance				pas de session 2					

Bloc complémentaire : intitulé : UEC7 : Latin philosophique
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Latin philosophique	3	CC1 + CC2				CODA : 20 min - 2nde chance (si CODA non validé) : 20 min				pas de session 2					

Histoire de la philosophie ancienne 1	3	CC1 : 1h - CC2 : 1h				CEDA : 1h - 2nde chance (si CEDA non validé) : 1h										pas de session 2
---------------------------------------	---	------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	------------------

Bloc disciplinaire intitulé : UED13 : Logique et philosophie du langage 1
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire			dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Logique et philosophie du langage	3	CC1 : 1h30 - CC2 : 1h30				CEDA : 1h30 - 2nde chance (si CEDA non validé) : 1h										pas de session 2

Bloc disciplinaire intitulé : UED14 : Philosophie des sciences 1
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire			dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Philosophie des sciences 1	3	CC1 : 45 min - CC2 : 1h30				CEDA : 1h30 - 2nde chance (si CEDA non validé) : 1h										pas de session 2

Bloc transversal intitulé : UET5 : Langue vivante
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire			dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	

Anglais pour sciences humaines	CC2 : 1h30	CC1 : 10 min.			CEDA : 1h30	2nde chance (si CC non validé) : 10 min			pas de session 2					
Espagnol	CC1 + CC2						2h				2h		2h	
Allemand	CC1 + CC2						2h				2h		2h	

Bloc transversal : intitulé : UET6 : Projet tutoré

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session														
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Projet tutoré	3	CC				CC					pas de session 2					

Bloc complémentaire Philosophie : intitulé : UEC9 : Philosophie de l'environnement

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2ème session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie de l'environnement	3	CC1 : 1h30 CC2 : 3h + CC3				CEDA : 3h - 2nde chance (si CEDA non validé) : 1h30				pas de session 2					

Bloc complémentaire Philosophie : intitulé : UEC10 : Questions de bioéthique 2

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2ème session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Questions de bioéthique 2	3	CC2 : 3h	CC1 : 30 min			CEDA : 3h - 2nde chance				pas de session 2					

						(si CEDA non validé) : 1h30				
--	--	--	--	--	--	---	--	--	--	--

Bloc complémentaire Philosophie : intitulé : UEC11 : Anglais philosophique

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Anglais philosophique	3	CC1 : 1h30 + CC2				CEDA : 1h30 - 2nde chance : (si CEDA non validé) : 1h30				pas de session 2					

Bloc complémentaire Philosophie : intitulé : UEC12 : Latin philosophique

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Latin philosophique	3	CC1 + CC2				CODA : 20 min - 2nde chance : si CODA non validé : 20 min				pas de session 2					

Bloc complémentaire Philosophie : intitulé : UEC13 : Grec philosophique

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Grec philosophique	3	CC1 : 1h - CC2 : 1h				CEDA : 1h - 2nde chance : si CEDA non validé : 1h				pas de session 2					

Bloc complémentaire : intitulé : **UEC5 : Musique renforcée 3**
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matières	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensés d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Méthodologie de la pratique musicale	3	CC1 : 1h30	CC2 : 15 min			CEDA : 1h30	2nde chance : si CEDA non validé : 15 min			pas de session 2					
Pratique des musiques actuelles	3		CC1 : 20 min - CC2 : 20 min				CODA : 20 min - 2nde chance : si CODA non validé : 20 min			pas de session 2					

Bloc complémentaire : intitulé : **UEC6 : Culture musicale 3 : Musique et sciences humaines**
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matières	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensés d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Culture musicale 3 : Musique et sciences humaines	3	CC1 : 1h30 - CC2 : 1h30				CEDA : 1h30 - 2de chance : si CEDA non validé : 1h				pas de session 2					

Contrôle des connaissances - Licence 2^e année, semestre 4

Bloc disciplinaire intitulé : UED15 : Philosophie de l'action

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Philosophie de l'action	3	CC1 : 45 min - CC2 : 1h30				CEDA : 1h30 - 2nde chance : si CC non validé : 1h30										pas de session 2

Bloc disciplinaire intitulé : UED16 : Histoire de la philosophie moderne 2

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Histoire de la philosophie moderne 2	3	CC1 : 1h + CC2 : 3h + CC3				CEDA : 3h - 2nde chance : si CEDA non validé : 1h30										pas de session 2

Bloc disciplinaire intitulé : UED17 : Philosophie morale et politique

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire			dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie morale et politique	3	CC1 : 1h30 + CC2				CEDA : 1h30 - 2nde chance : si CEDA non validé : 1h30				pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED18 : Méthodologie philosophique 3

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire			dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Méthodologie philosophique	3	CC1 + CC2 : 3h				CEDA : 3h - 2nde chance : si CEDA non validé : 1h30				pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED19 : Logique et philosophie du langage

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire			dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Logique et philosophie du langage	3	CC1 : 30 min - CC2 : 1h30				CEDA : 1h30 - 2nde chance : 30 min				pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED20 : Philosophie des sciences 2
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Philosophie des sciences	3	CC1 : 45 min - CC2 : 1h30				CEDA : 1h30 - 2nde chance si CC non validé : 45 min									pas de session 2	

Bloc transversal intitulé : UET7 - Langue vivante
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Anglais philosophique	3	CC1 : 1h30 + CC2				CEDA : 1h30 - 2nde chance (si CEDA non validé) : 1h30									pas de session 2	
Espagnol		CC1 + CC2				2h						2h		2h		
Allemand		CC1 + CC2				2h						2h		2h		
UET8 : Compétences numériques		CC1 + CC2+CC3 (Certification)				certification PIX						certification PIX			certification PIX	

Bloc complémentaire Philosophie intitulé : UEC17 - Grec philosophique

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Grec philosophique	3	CC1 : 1h - CC2 : 1h				CEDA : 1h - 2nde chance : si CEDA non validé : 1 h									pas de session 2

Bloc complémentaire : intitulé : UEC7 : Musique renforcée 4

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matières	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensés d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Méthodologie de la pratique musicale	3	CC1 : 1h30	CC2 : 15 min			CEDA : 1h30	2nde chance : si CEDA non validé : 15 min								pas de session 2
Pratique des musiques actuelles	3		CC1 : 20 min - CC2 : 20 min				CODA : 20 min - 2nde chance : si CODA non validé : 20 min								pas de session 2

Bloc complémentaire : intitulé : UEC8 : Culture musicale 4 : esthétique musicale
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matières	Coe f	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensés d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Culture musicale 4 : esthétique musicale	3		CC1 - CC2 : 30 min				CC : 30 min - 2nde chance : si CC non validé : 30 min			pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED23 : Histoire de la philosophie ancienne

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session										
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité						
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal						
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral					
Histoire de la philosophie ancienne 3	3	CC1 : 1h -				CC2 : 1h				CEDA : 1h - 2nde chance (si CEDA non validé) : 1h					pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED24 Grandes œuvres philosophiques

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session										
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité						
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal						
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral					
Grandes œuvres philosophiques	3	CC1 : 1h -				CC2 : 1h				CEDA : 1h - 2nde chance (si CEDA non validé) : 1h					pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED25 : Logique et philosophie du langage

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session										
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité						
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal						
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral					
Logique et philosophie du langage 3	3	CC1 : 00h45 -				CC2 : 00h45				CEDA : 00h45 - 2nde chance : 00h45					pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED26 : Philosophie des sciences Humaines

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie des sciences Humaines	3	CC1 : 45 min - CC2 : 1h30				CEDA : 1h30 - 2nde chance (si CEDA non validé) : 00h45				pas de session 2					

Bloc transversal intitulé : UET7 : Langue vivante et ouvertures professionnelles

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Anglais philosophique		CC1 : 1h + CC2				CEDA : 1h - 2nde chance (si CEDA non validé) : 1h				pas de session 2					
Espagnol		CC1 + CC2						2h				2h		2h	
Allemand		CC1 + CC2						2h				2h		2h	
Ouvertures professionnelles		CC1 + CC2						CC		pas de session 2					

Bloc complémentaire Philosophie : intitulé : UEC18 : Philosophie politique et juridique
Coefficient de l'U.E. : 3.Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session							
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal			
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral		
Philosophie politique et juridique	3	CC1 : 1h30 + CC2 : 1h30				CEDA : 1h30 - 2nde chance (si CEDA non validé) : 1h30											pas de session 2

Bloc complémentaire Philosophie : intitulé : UEC19 : Esthétique générale
Coefficient de l'U.E. : 3.Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session							
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal			
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral		
Esthétique générale	3	CC1 + CC2 (2h)				CEDA : 2h + 2nde chance si CEDA non validé											pas de session 2

Bloc complémentaire Philosophie : intitulé : UEC20 : Latin philosophique
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Latin philosophique	3	CC1+CC2				CODA : 20 min - 2nde chance (si CODA non validé) : 20 min				pas de session 2					

Bloc complémentaire Philosophie : intitulé : UEC21 : Grec philosophique
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Grec philosophique	3	CC1 : 1h - CC2 : 1h				CEDA : 1h - 2nde chance (si CEDA non validé) : 1h				pas de session 2					

Bloc complémentaire : intitulé : UEC9 : Histoire et analyse de la musique occidentale 1
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matières	Coef	1ère session								2è session							
		régime ordinaire				dispensés d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal			
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral		
Histoire et analyse de la musique occidentale	3	CC1				CC2 : 1h30											pas de session 2

Bloc complémentaire : intitulé : UEC10 : Culture musicale 5 : Sciences et musique au cours de l'histoire
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matières	Coef	1ère session								2è session							
		régime ordinaire				dispensés d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal			
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral		
Culture musicale 5 : Sciences et musiques au cours de l'histoire	3	CC1 : 1h				CC2 : 1h											pas de session 2

Bloc complémentaire : intitulé : UEC11 : Pratique chorale 1
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matières	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensés d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Pratique chorale 1	3		CC1 : 00h20 - CC2 : 00h20				CODA : 20 min - 2nde chance (si CODA non validé) : 20 min			pas de session 2					

Contrôle des connaissances - Licence 3^e année, semestre 6

Bloc disciplinaire intitulé : UED27 : Philosophie générale 3
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Philosophie générale 3	3	CC1 : 45 min - CC2 : 3h				CEDA : 3h - 2nde chance : si CEDA non validé : 2h					pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED28 : Histoire de la philosophie contemporaine
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Histoire de la philosophie contemporaine	3	CC1 : 45 min - CC2 : 3h				CEDA : 3h - 2nde chance : si CEDA non validé : 1h30					pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED29 : Philosophie de l'esprit
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session								
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité				
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal				
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral			
Philosophie de l'esprit	3	CC1 : 0h30 min - CC2 : 1h30						CC					pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED30 : Séminaire d'initiation à la recherche
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session								
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité				
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal				
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral			
Séminaire d'initiation à la recherche	3	CC1 + CC2						CODA : 30 min - 2nde chance : si CODA non validé : 30 min					pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED31 : Logique et philosophie du langage 4
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session								
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité				
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal				
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral			
Logique et philosophie du langage 4	3	CC1 : 45 min - CC2 : 45 min						CEDA : 45 min - 2nde chance : si CEDA non validé : 45 min					pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED32 : Philosophie des sciences exactes

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Philosophie des sciences exactes	3	CC1 : 45 min - CC2 : 1h30				CEDA : 1h30 - 2nde chance si CEDA non validé : 45 min					pas de session 2					

Bloc transversal intitulé : UET8 : Langue vivante et ouvertures professionnelles

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Anglais philosophique		CC1 : 1h + CC2				CEDA : 1h - 2nde chance (si CC non validé) : 1h					pas de session 2					
Espagnol		CC1 + CC2						2h				2h		2h		
Allemand		CC1 + CC2						2h				2h		2h		
Ouvertures professionnelles		CC1 + CC2				CEDA (l'activité professionnelle du DA vaut validation)					pas de session 2					

Bloc complémentaire Philosophie : intitulé : UEC22 : Vie et existence

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Vie et existence	3	CC1 + CC2 : 1h30				CEDA : 1h30 - 2nde chance (si CEDA non validé) : 1h30										pas de session 2

Bloc complémentaire Philosophie : intitulé : UEC23 : : Esthétique spéciale

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Esthétique spéciale	3	CC1 + CC2 (2h)				CEDA : 2h + 2nde chance si CEDA non validé										pas de session 2

Bloc complémentaire Philosophie : intitulé : UEC26 : Grec philosophique
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Grec philosophique	3	CC1 : 1h				CEDA : 1h - 2nde chance (si CEDA non validé) : 1h										pas de session 2

Bloc complémentaire : intitulé : UEC12 : Histoire et analyse de la musique occidentale 1
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matières	Coef	1ère session								2è session						
		régime ordinaire				dispensés d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Histoire et analyse de la musique occidentale	3	CC1 - CC2 : 1h30				CEDA : 1h30 - 2nde chance : si CC non validé : 1h30										pas de session 2

Bloc complémentaire : intitulé : UEC13 : Culture musicale 6 : Philosophie de la musique
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matières	Coef	1ère session								2è session							
		régime ordinaire				dispensés d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal			
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral		
Culture musicale 6 : Philosophie de la musique	3	CC1	CC2 : 40 min				CODA : 40 min - 2nde chance : si CODA non validé : 40 min										pas de session 2

Bloc complémentaire : intitulé : UEC14 : Pratique chorale 2
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matières	Coef	1ère session								2è session							
		régime ordinaire				dispensés d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal			
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral		
Pratique chorale 2	3		CC1 : 00h20 - CC2 : 00h20				CODA : 20 min - 2nde chance (si CODA non validé) : 20 min										pas de session 2



PRESENTATION DU MASTER

Le Master de Philosophie **ATHENA** du département de philosophie de Nantes Université propose deux parcours :

- Un parcours **Initiation à la Recherche en Philosophie (IRP ; M1-M2)**, décliné en trois « mineures » (Connaissance, Langage et Réalité ; Politique, Action et Société ; Philosophie Générale et Histoire de la Philosophie)
- Un parcours de préparation aux concours, **Préparation Supérieure à l'Enseignement (PSE ; accessible en M2)**

Le **Parcours IRP** propose une formation générale en philosophie ainsi que des enseignements plus spécialisés. Elle permet d'approfondir sa culture philosophique, afin de se préparer aux concours de l'enseignement, aux métiers de la culture et de la communication, à certains concours administratifs, etc. Elle vise également à initier à la recherche, ouvrant notamment la porte à une future inscription en doctorat.

Il est fortement recommandé de suivre le parcours IRP sur ses deux années avant de se lancer dans la préparation aux concours de l'enseignement avec l'année de M2 du **Parcours PSE**. Il faut en effet être titulaire d'un M2 pour être reçu et exercer. D'autre part, le niveau requis pour les concours demande une culture suffisante que les années du Parcours Recherche permet d'acquérir. Enfin, le Parcours PSE est diplômant et fait l'objet d'une validation spécifique, indépendante des résultats aux concours.

Afin de nourrir et spécialiser les mineures, des séminaires en option sont offerts par plusieurs départements de l'Université (droit, sciences politiques, sciences de l'éducation, sciences du langage, histoire des sciences) et par le département de philosophie de l'université de Rennes.

La quasi-totalité des enseignants titulaires du département de philosophie ont en charge un ou plusieurs séminaires de Master, et sont les directrices et directeurs potentiels des mémoires TER (Travail d'Etude et de Recherche) de M2.

Les effectifs permettent un accompagnement individualisé non seulement par la direction du TER en M2, mais pour chacun des enseignements délivrés.

La formation à la recherche est favorisée au sein du Centre Atlantique de Philosophie (CAPHI), équipe de recherche commune aux deux départements de Rennes et Nantes. Son séminaire (bi-site) fait partie de la formation du Master, tout comme les « **Atlantic Lectures** » organisées chaque année à Nantes.

Responsable : Cyrille MICHON (cyrille.michon@univ-nantes.fr)

Master 1^e année (Parcours unique, trois mineures)

Conditions d'inscription

Pour être admis à s'inscrire en **1^e année de Master**, il faut être titulaire de la **Licence** de Philosophie ou de titres équivalents, reconnus comme tels par la Commission Pédagogique. L'autorisation d'inscription en Master 1 n'est pas de droit. Elle est accordée après examen d'un dossier de candidature. La plateforme Monmaster est désormais la seule voie d'accès en Master (pour l'inscription en M1 en 2023, pour les deux années à partir de 2024). En 2023 la phase de candidature a eu lieu en mars-avril pour un résultat fin juin. Si au terme de cette procédure, les capacités d'accueil ne sont pas saturées, une deuxième campagne peut être organisée (effectuée sur le serveur SURF), mais ce n'est pas systématique. Dans les deux cas une commission de sélection procède aux classements des candidatures (liste principale + liste d'attente). Les étudiants seront tout particulièrement attentifs à **se renseigner sur les dates d'inscription**.

Le redoublement en 1^e année n'est pas de droit. Il est subordonné à la décision du jury.

L'inscription pédagogique est effectuée en début d'année universitaire pour les deux semestres, avec possibilité de modifications dans l'intranet *au plus tard dans le mois qui suit le début du semestre d'enseignement*. Il conviendra, passé ce délai, de s'adresser à la Scolarité Lettres avec une autorisation du secrétariat. Les inscriptions pédagogiques conditionnent les inscriptions aux examens.

Organisation des enseignements

L'année est organisée en 2 semestres, qui ont chacun la même structure.

- 2 séminaires de **Tronc commun**, donc pour tous les étudiants de Master
- 2 séminaires du **Bloc Complémentaire**, qui spécifient des mineures
- Des enseignements **Transversaux** : langue (S1), pratique des exercices philosophiques (S1), méthodologie (S1), assistance au séminaire du CAPhi (sur l'année, une fois par mois, validé au S2)
- Un **stage** de courte durée est obligatoire en M1 (réalisé et validé au S2).

La plupart des séminaires sont validés par la rédaction d'un dossier ou mémoire de séminaire ainsi que par la présence au séminaire en question (voir plus loin, p. XXX, les indications sur les MCCC – modalités du contrôle des connaissances et des compétences). Les enseignants en définissent la nature et la dimension. Les sujets doivent être décidés en accord avec l'enseignant, et rendus au plus tard à la fin de la période d'examens de l'université. Plus de précisions sur ces mémoires seront données dans le cadre du cours de méthodologie.

La validation des autres enseignements est précisée dans les indications sur les MCCC.

Celle du stage est validée par la note statutaire de 15/20 sur présentation de la convention de stage et d'une attestation que le stage a été accomplie (à délivrer par l'employeur ou le responsable de stage).

Les séminaires de Tronc Commun

Sur l'ensemble du Master, le département propose six séminaires (deux pour les trois premiers semestres, le dernier semestre du M2 largement consacré à la rédaction d'un gros mémoire ne requiert que l'assistance à un séminaire pris parmi tous ceux offerts au S2 du M1) : deux séminaires d'histoire de la philosophie, deux séminaires de philosophie théorique et deux de philosophie pratique.

En M1 les quatre séminaires de Tronc commun sont ainsi ceux d'**Histoire de la philosophie ancienne** et de **Philosophie pratique** (S1), ainsi que ceux de **Philosophie de la connaissance** et de **Philosophie politique** (S2).

Les deux séminaires de Tronc commun du premier semestre du M2 (**Histoire de la philosophie moderne** et **Métaphysique**) peuvent être pris en option dans le Bloc Complémentaire selon la mineure choisie.

Les séminaires du Bloc Complémentaire et les mineures

Les étudiants ont la possibilité d'accomplir leur Master avec une mention de « mineure » qui spécifie une compétence particulière ou générale. La mineure est caractérisée par la détermination des séminaires du Bloc complémentaire. L'un est imposé et offert par le département, l'autre est en option parmi des enseignements du département ou d'autres départements. En début d'année les étudiants sont appelés à s'inscrire dans une mineure et à choisir les options (une fiche leur est remise à cet effet).

Les trois mineures sont :

- **Connaissance, Langage et Réalité**, soit une orientation « théorique » et souvent « analytique ». Les séminaires du département fléchés pour la mineure sont ceux de **Philosophie des sciences** (S1) et de **Philosophie du langage** (S2). Le deuxième séminaire complémentaire peut être choisi dans le département (Philosophie de l'esprit, Métaphysique en S1) ou parmi divers séminaires du Centre Viète (histoire des sciences), du département de Sciences du langage (linguistique) et du département de philosophie de Rennes (en format hybride asynchrone) : philosophie de la logique (S1) et métaéthique (S2). Voir la liste sur le tableau des enseignements et les descriptifs des enseignements.
- **Politique, Action et Société**, soit une orientation « pratique ». Les séminaires du département fléchés pour la mineure sont ceux de **Philosophie de la religion** (S1) et de **Philosophie des valeurs** (S2). Le deuxième séminaire complémentaire peut être choisi dans le département (**Philosophie sociale**), dans le Master Ethique, dans les départements de sciences politiques, de droit, de sciences de l'éducation (voir liste en annexe).
- **Philosophie Générale et Histoire de la philosophie**, soit une orientation plus généraliste. Il est demandé de suivre l'un des deux séminaires du Bloc complémentaire au moins et de la compléter par l'autre séminaire ou bien par un séminaire offert par le département (notamment celui d'Histoire de la philosophie 2 du M2) ou par un enseignement donné en Lettres classiques (voir liste en annexe).

Précisions sur les enseignements donnés dans d'autres départements

Les étudiants qui choisissent un séminaire donné dans un autre département devront se signaler à l'enseignant concerné qui aura la charge de l'évaluation. Une fiche sera fournie en début d'année pour l'inscription en mineure et pour le choix des options. Il est à noter que l'université ne peut coordonner les emplois du temps des différents départements, et il est donc inévitable que certains séminaires externes chevauchent des enseignements du département. On pourra accorder une dispense d'assiduité au cas par cas, mais il y aura toujours au moins une possibilité d'option compatible avec l'emploi du temps.

Précisions sur le stage

Le stage est obligatoire mais affecté d'un coefficient très modeste. Il constitue un encouragement à la prise de contact avec la vie professionnelle ou associative, l'enseignement ou la recherche.

Il peut se réaliser dans un cadre scolaire (assistance aux cours d'un enseignant du secondaire), au sein de l'université, du département (tutorat) ou du laboratoire (organisation d'événement, activité de recherche), dans une association ou une entreprise.

Les domaines d'activité pour le stage sont (sans prétention à l'exhaustivité) : édition, documentation, librairie, bibliothèque, journalisme, relations publiques, enseignement, métiers de la culture, etc.

Pour la recherche de leur stage, les étudiants qui en ont besoin sont invités à prendre contact avec le SUIO : consulter la page <http://www.univ-nantes.fr/suio>

Procédure pour établir la convention de stage : retirer, avant le début du stage, une convention au secrétariat du département de Philosophie.

Pour les stages effectués au sein du département ou du laboratoire (CAPHI), il n'est pas besoin d'une convention de stage, mais une attestation sera établie avec le directeur ou l'enseignant concerné.

Procédure de validation du stage : rendre au secrétariat du département de philosophie, *avant le 1^{er} juin*, un document certifiant que le stage a été accompli, ou une attestation délivrée par le département de philosophie.

Responsables des mineures :

Mineure **Connaissance, Langage et Réalité** : Cyrille MICHON (cyrille.michon@univ-nantes.fr)

Mineure **Politique, Action et Société** : Philippe CRIGNON (philippe.crignon@univ-nantes.fr)

Mineure **Philosophie Générale et Histoire de la philosophie** : Angelo GIAVATTO (angelo.giavatto@univ-nantes.fr)

Tableau des enseignements de M1

S1	Tronc commun			
	2 UED	Philosophie pratique (24 CM)		
		Histoire de la philosophie 1 (24 CM)		
	Bloc Transversal			
	4 UET	Langue (24 CM)		
		Méthodologie du TER (12 TD)		
		Pratique des exercices philosophiques (24 TD)		
		Séminaire du Φ CAPHI (validé au S2)		
	Bloc Complémentaire			
	<i>Mineures</i>	<i>Connaissance, Langage, Réalité</i>	<i>Histoire de la philosophie et philosophie générale</i>	<i>Politique, Action, Société</i>
	2 UEC	Philosophie des sciences (24 CM)	Philosophie des sciences ou Philosophie de la religion	Philosophie de la religion (24 CM)
<i>Séminaire externe (un au choix)</i>				
<ul style="list-style-type: none"> – Philosophie de l'esprit (M2) – Métaphysique (M2) – Histoire des sciences de la vie 1 et 2 (HdS) – Syntaxe et sémantique (SdL) – Linguistique expérimentale (SdL) – Philosophie de la logique (Rennes) 		<ul style="list-style-type: none"> – 2^e séminaire du Bloc Complémentaire – Cours sur auteur PSE – Histoire de la Philosophie 2 (M2) – Transmission des textes et ecdotique (LC) – Sciences et savoirs théoriques en Grèce et à Rome (LC) 	<ul style="list-style-type: none"> – Philosophie sociale (M2) – Comparaisons internationales en éducation et formation (SdE) – Théories contemporaines de la démocratie (SPo) – Analyse philosophique des questions européennes (SPo) – Théorie et histoire du droit public (Droit) – Histoire du droit public (Droit) 	

HdS : d'Histoire des Sciences

SdL : Sciences du langage

LC : Lettres Classiques

SdE : Sciences de l'Éducation

SPo : Sciences Politiques

Voir plus bas les descriptions des séminaires

S2	Tronc commun			
	2 UED	Philosophie politique (24 CM)		
		Philosophie de la connaissance (24 CM)		
	Bloc Transversal			
	2 UET	Stage		
		Séminaire du φ CAPHI		
	Bloc Complémentaire			
	<i>Mineures</i>	<i>Connaissance, Langage, Réalité</i>	<i>Histoire de la philosophie et philosophie générale</i>	<i>Politique, Action, Société</i>
	2 UEC	Philosophie du langage (24 CM)	Philosophie du langage ou Philosophie des valeurs	Philosophie des valeurs (24 CM)
		<i>Séminaire externe (un au choix)</i>		
<ul style="list-style-type: none"> – Histoire des sciences de l'univers (HdS) – Structure et interprétation (SdL) – Trends in Linguistics (SdL) – Interface et cognition (SdL) – Métaéthique (Rennes) 		<ul style="list-style-type: none"> – 2^e séminaire du Bloc Complémentaire – Spiritualités des mondes antiques et médiévaux (Europe-Orient) (LC) 	<ul style="list-style-type: none"> – Fondements de l'éthique (ME) – Éducation comparée (SdE) – Philosophie politique (SPo) – Histoire du droit international (Droit) – Histoire de la pensée juridique (Droit) 	

HdS : d'Histoire des Sciences

SdL : Sciences du langage

LC : Lettres Classiques

SdE : Sciences de l'Éducation

SPo : Sciences Politiques

ME : Master Éthique

Voir plus bas les descriptions des séminaires

Master 2^e année

Parcours **Initiation à la Recherche en philosophie (IRP)** (remplace l'ancienne dénomination Ontologie, Histoire de la philosophie, Logique, Éthique)

Parcours **Préparation supérieure à l'enseignement (PSE)**

Conditions d'inscription

L'inscription en 2^e année de Master ne peut se faire directement que si l'étudiant est titulaire de la 1^{ère} année du même parcours de Master. Dans tout autre cas, le recrutement se fera sur dossier après avis de la commission pédagogique.

Jusqu'en 2023 inclus, les dossiers de candidature doivent être constitués sur le serveur SURF aux mois d'avril/mai. Les étudiants seront tout particulièrement attentifs à se renseigner sur ces dates d'inscription à cette période de l'année.

A partir de 2024 l'inscription se fera à partir de la plateforme Monmaster comme pour le M1.

Une seconde campagne d'inscription est parfois organisée fin août, mais ce n'est pas systématique. Là aussi, il faut veiller aux dates de publication et d'inscription.

Il n'est pas nécessaire d'attendre d'être effectivement admis aux examens du Master 1 pour déposer un dossier (si vous envisagez un M2 d'un autre parcours après un M1, le plus simple est de remplir le dossier de candidature dès avril-mai sur l'application SURF ou Monmaster.) Aucun paiement n'est exigé avant inscription définitive.

Le redoublement en 2^e année de Master n'est pas de droit. Il est subordonné à la décision du jury.

L'inscription pédagogique s'effectue en début d'année universitaire pour les deux semestres, avec possibilité de modifications *au plus tard dans le mois qui suit le début du semestre d'enseignement.*

L'inscription au M2 PSE est possible après la validation d'un M2 Recherche.

Pour se préparer convenablement aux concours de recrutement pour devenir enseignant en philosophie, qui sont exigeants et difficiles, il est même chaudement recommandé de valider le M2 « Recherche » avant de s'inscrire en M2 PSE.

En cas de non-réussite aux concours, il est possible de se réinscrire à la préparation aux concours dispensée par le Département dans la filière « Préparation aux concours », correspondant à l'offre du Master 2 PSE, si le Master 2 PSE n'a pas été validé (soumis à autorisation de redoublement).

Le changement de parcours Recherche/PSE après une première année de M2 n'est pas un redoublement ; il conviendra de refaire un dossier de candidature via SURF ou Monmaster.

Parcours Initiation à la Recherche en Philosophie (IRP)

L'année est organisée en 2 semestres, dont le premier a la même structure que les deux semestres de M1, à savoir (voir plus haut la présentation du M1 pour de plus amples explications) :

- 2 séminaires de **Tronc commun**, donc pour tous les étudiants de Master
- 2 séminaires du **Bloc Complémentaire**, qui spécifient des mineures
- Des enseignements **Transversaux** : langue (S1), pratique des exercices philosophiques (S1), méthodologie (S1), assistance au séminaire du CAPHI (sur l'année, une fois par mois, validé au S2)

Le second semestre est largement consacré à la rédaction du mémoire de TER (Travail d'Étude et de Recherche), qui peut exceptionnellement être remplacé par un stage de longue durée (trois mois), suivie d'un rapport de stages. Pour ce faire, outre l'assistance au séminaire du CAPHI (une séance mensuelle), les étudiants n'ont à valider qu'un seul séminaire, pris parmi les séminaires du département du 2^e semestre du M1

Les séminaires de Tronc Commun

Il y a deux séminaires de Tronc commun au premier semestre : **Métaphysique** et **Histoire de la philosophie 2** (le plus souvent philosophie moderne).

Les séminaires du Bloc Complémentaire et les mineures

La spécialisation de mineure se poursuit au S1 du M2. Pour chaque mineure, un séminaire est fléché et le second est à choisir dans une liste spécifique pour chaque mineure, parmi des enseignements du département ou d'autres départements. En début d'année les étudiants sont appelés à s'inscrire dans une mineure et à choisir les options (une fiche leur est remise à cet effet).

- **Connaissance Langage et Réalité** demande de suivre le séminaire de **Philosophie de l'esprit**. Le deuxième séminaire complémentaire peut être choisi dans le département (Philosophie pratique ou philosophie des sciences) ou parmi divers séminaires du Centre Viète (histoire des sciences), du département de Sciences du langage (linguistique) et du département de Rennes (en format hybride asynchrone). Voir la liste en annexe, ainsi que les livrets des autres départements.
- **Politique, Action et Société** demande de suivre le séminaire de **Philosophie sociale**. Le deuxième séminaire complémentaire peut être choisi dans le département (Philosophie de la religion), dans le Master Ethique, dans les départements de sciences politiques, de droit, de sciences de l'éducation (voir liste en annexe et livrets des autres départements).
- **Philosophie Générale et Histoire de la philosophie** demande de suivre l'un des deux séminaires du Bloc complémentaire offert par le département et de la compléter par l'autre séminaire ou bien par un séminaire du département (notamment celui d'Histoire de la philosophie 1 du M1) ou par un enseignement donné en Lettres classiques (voir liste en annexe).

Au second semestre, les étudiants choisissent un des quatre enseignements du département dispensés en M1, en rapport avec la mineure choisie. S'il s'agit du même contenu que le séminaire qu'ils avaient suivi en M1, ils peuvent prendre à nouveau un séminaire externe dans la liste correspondant à leur mineure.

Précisions sur les enseignements donnés dans d'autres départements

Les étudiants qui choisissent un séminaire donné dans un autre département devront **se signaler** à l'enseignant concerné qui aura la charge de l'évaluation. Une fiche sera fournie en début d'année pour

l'inscription en mineure et pour le choix des options. Il est à noter que l'université ne peut coordonner les emplois du temps des différents départements, et il est donc inévitable que certaines options chevauchent des enseignements du département. On pourra accorder une dispense d'assiduité au cas par cas, mais il y aura toujours au moins une possibilité d'option compatible avec l'emploi du temps.

Travail d'Études et de Recherche (TER)

La préparation du Travail d'Études et de Recherche (mémoire) s'étend sur toute l'année universitaire.

Le sujet du TER doit être choisi en accord avec l'enseignant choisi pour diriger le mémoire.


Une journée de présentation des travaux des étudiants de M2 est organisée en avril.

Les étudiants souhaitant s'engager dans une thèse de doctorat et candidats à une allocation de recherche sont tenus de soutenir leur TER avant le 15 juin. Sinon la date limite de soutenance est à la mi-octobre.

Stage facultatif

Conformément au décret du 26 août 2010, l'UFR Lettres et Langues fait apparaître au niveau M2 un élément constitutif (EC) facultatif intitulé « stage », qui garantit l'intégration et la prise en compte de tous les stages effectués par les étudiants dans leur cursus pédagogique.

Tableau des enseignements du M2 Parcours IRP

S1	Tronc commun			
	2 UED	Métaphysique (24 CM)		
		Histoire de la philosophie 2 (24 CM)		
	Bloc Transversal			
	4 UET	Langue (24 CM)		
		Méthodologie du TER (12 TD)		
		Pratique des exercices philosophiques (24 TD)		
		Séminaire du  (validé au S2)		
	Bloc Complémentaire			
	<i>Mineures</i>	<i>Connaissance, Langage, Réalité</i>	<i>Histoire de la philosophie et philosophie générale</i>	<i>Politique, Action, Société</i>
	2 UEC	Philosophie de l'esprit (24 CM)	Philosophie de l'esprit ou Philosophie sociale	Philosophie sociale (24 CM)
<i>Séminaire externe (un au choix)</i>				
<ul style="list-style-type: none"> – Philosophie des sciences (M1) – Philosophie pratique (M1) – Histoire des sciences de la vie 1 et 2 (HdS) – Syntaxe et sémantique (SdL) – Linguistique expérimentale (SdL) – Philosophie de la logique (Rennes) 		<ul style="list-style-type: none"> – 2^e séminaire du Bloc Complémentaire – Cours sur auteur PSE – Histoire de la Philosophie 1 (M1) – Transmission des textes et ecdotique (LC) – Sciences et savoirs théoriques en Grèce et à Rome (LC) 	<ul style="list-style-type: none"> – Philosophie de la religion (M1) – Comparaisons internationales en éducation et formation (SdE) – Théories contemporaines de la démocratie (SPo) – Analyse philosophique des questions européennes (SPo) – Théorie et histoire du droit public (Droit) – Histoire du droit public (Droit) 	

HdS : d'Histoire des Sciences


SdL : Sciences du langage

LC : Lettres Classiques

SdE : Sciences de l'Éducation

SPo : Sciences Politiques

Voir plus bas les descriptions des séminaires

S2	Travail d'Études et de Recherche (TER)			
	1 TER	Mémoire du TER		
	Bloc Transversal			
	1 ou 2 UET	Stage (facultatif)		
		Séminaire du 		
	Bloc Complémentaire			
	<i>Mineures</i>	<i>Connaissance, Langage, Réalité</i>	<i>Histoire de la philosophie et philosophie générale</i>	<i>Politique, Action, Société</i>
	1 UEC au choix parmi les UEC du M1S2	Philosophie du langage	Philosophie du langage ou Philosophie des valeurs	Philosophie des valeurs
		<i>Séminaire externe</i>		
		<ul style="list-style-type: none"> – Histoire des sciences de l'univers (HdS) – Structure et interprétation (SdL) – Trends in Linguistics (SdL) – Interface et cognition (SdL) – Métaéthique (Rennes) 	<ul style="list-style-type: none"> – 2^e séminaire du Bloc Complémentaire – Spiritualités des mondes antiques et médiévaux (Europe-Orient) (LC) 	<ul style="list-style-type: none"> – Fondements de l'éthique (ME) – Éducation comparée (SdE) – Philosophie politique (SPo) – Histoire du droit international (Droit) – Histoire de la pensée juridique (Droit)

HdS : d'Histoire des Sciences

SdL : Sciences du langage

LC : Lettres Classiques

SdE : Sciences de l'Éducation

SPo : Sciences Politiques

Voir plus bas les descriptions des séminaires

Parcours Préparation Supérieure à l'Enseignement (PSE)

L'année est, en principe, organisée en 2 semestres, mais l'offre pédagogique tient évidemment compte du calendrier des concours externes de philosophie. Que l'étudiant prépare le CAPES et/ou l'agrégation, il a l'obligation de :

- Suivre les **cours sur programme** de l'agrégation (qui bénéficient tout autant aux préparateurs du CAPES). Ces cours préparent aux épreuves écrites au premier semestre et aux épreuves orales au second semestre. Le programme change intégralement chaque année.

Au premier semestre, ces cours portent sur chacun des deux auteurs au programme à étudier pour la troisième épreuve d'admissibilité (Histoire de la philosophie 1 et 2) ainsi que sur la notion à étudier pour la deuxième épreuve d'admissibilité (Philosophie générale 1).

Les cours d'Histoire de la philosophie et de Philosophie générale sont validés par un contrôle continu qui inclut un devoir écrit à l'automne et un concours blanc en janvier (explication de texte pour les auteurs, dissertation pour la notion). Ces devoirs se déroulent dans les conditions du concours.

Au second semestre, les cours sur programme portent sur le champ défini (Philosophie générale 2), sur les deux ouvrages en français ou traduits en français (Textes français 1 et 2) et sur l'ouvrage en langue étrangère (anglais, grec, latin, allemand, italien). Les cours sur les textes en langue étrangère sont ouverts sous condition de candidature.

Les cours de Philosophie générale 2, de Textes français 1 et 2 et de Textes en langue étrangère sont validés par un examen oral.

- Suivre le cours de **Pratique des exercices philosophiques** au premier semestre. Ce cours prépare aux épreuves hors programme de l'agrégation et du CAPES. Il a pour objectif de faire progresser les étudiants dans leur capacité à réaliser les exercices canoniques des concours (dissertation et explication) et à améliorer la méthodologie. Il requiert une implication régulière et est validé par un contrôle continu (dissertations et explications hors programme à l'automne et concours blanc en janvier).
- Participer aux **entraînements à l'oral** qui ont lieu tout au long de l'année (leçons type agrégation ou épreuve disciplinaire type CAPES) et qui sont validés par un examen oral. L'étudiant doit choisir quel type d'oral il prépare.
- Assister aux séances de **tutorat** qui se tiennent dans l'année.

Responsable : Philippe CRIGNON (philippe.crignon@univ-nantes.fr)

Tableau des enseignements du Master Parcours PSE

Semestre 3	Enseignements	Enseignants	Volume horaire		Crédits ECTS
			Cours	TD	
UE31	Histoire de la philosophie 1 <i>Augustin</i>	A. GIAVATTO et C. MICHON	24	6	6
UE32	Histoire de la philosophie 2 <i>Montesquieu</i>	Ph. CRIGNON	24	6	6
UE33	Philosophie générale 1 <i>Le hasard et la nécessité</i>	C. MICHON et Plusieurs enseignants	24	6	6
UE34	Leçons de philosophie	Plusieurs enseignants		10	3
UE35	Épreuve disciplinaire	Plusieurs enseignants		10	3
UE36	Tutorat	Ph. CRIGNON		4	3

UE37	Pratique des exercices philosophiques	Ph. CRIGNON		24	6
Semestre 4			Volume horaire		
UE	Enseignements	Enseignants	Cours	TD	Crédits ECTS
UE44	Philosophie générale 2 <i>Logique et épistémologie</i>	V. XIROMERITI	12	6	6
UE45	Textes français 1 Descartes, <i>Les principes de la philosophie</i>	D. MOREAU et V. JULLIEN	12	6	6
UE46	Textes français 2 G. Deleuze, <i>Différence et répétition</i>	L. PALTRINIERI et A. BOUANICHE	12	6	6
UE47	Texte anglais A. Smith, <i>Essays on philosophical subjects</i>	A. THEBERT	12	6	6
UE48	Texte grec Aristote, <i>Τῶν μετὰ τὰ φυσικά Γ</i>	Ouvert si candidats	12	6	6
UE49	Texte latin Spinoza, <i>Ethica</i>	Ouvert si candidats	12	6	6
UE51	Texte allemand Kant, <i>Kritik der praktischen Vernunft, erster Teil, erstes Buch</i>	A. GRIVAUX	12	6	6
UE52	Texte italien Guichardin, <i>Ricordi</i>	Ouvert si candidats	12	6	6
UE50	Tutorat	Ph. CRIGNON		4	3

UE34	Leçons de philosophie 2	Plusieurs enseignants		12	3
UE35	Epreuve disciplinaire 2	Plusieurs enseignants		12	3

UE47 à 52 : une seule langue au choix parmi les 5 UE. UE34 et UE35 : une seule UE au choix parmi les 2.

Programme des enseignements et bibliographies

ENSEIGNEMENTS DU PARCOURS INITIATION À LA RECHERCHE EN PHILOSOPHIE (IRP)

Séminaires de M1

(certains d'entre eux, indiqués par *, peuvent être pris en option en M2)

Philosophie pratique (Bruno GNASSOUNOU) *

Droits et institutions

Le cours portera sur la nature des droits subjectifs (les droits attachés à la personne), dont les droits dits « humains » forment une espèce qui a suscité une attention particulière en philosophie et dans la réflexion juridique : le droit à la vie, le droit à l'intégrité de sa personne, le droit de circuler librement, le droit d'association, la liberté de conviction, d'expression, de culte, le droit au bonheur, etc. La notion d'institution apparaît comme indispensable pour penser les droits et elle fera donc l'objet d'un examen approfondi.

Bibliographie indicative :

Hart, H.L.A. , *Le Concept de droit*, publications des facultés universitaires de Saint-Louis, 1988

Guala, Francesco, *Understanding Institutions*, Princeton University Press, 2016

Kelsen, H., *La Théorie pure du droit*, Dalloz, 1962

Kramer, M.H., Simmonds, N.E., Steiner, H., *A Debate over Rights*, Oxford University Press, 1998

Searle, J., *Making the Social World*, Oxford University Press, 2010

Histoire de la philosophie I (Angelo GIAVATTO) *

La dégénération du pouvoir

Une lecture des livres 8 et 9 de la *République* de Platon

Le cours consistera en une lecture complète des livres de la *République* qui présentent les formes de gouvernement et thématisent leur dégénérescence progressive, de l'aristocratie à la tyrannie. Conformément à la conception générale du dialogue, les personnages traitent aussi des types d'âmes (ou d'individus) qui correspondent aux différentes formes de gouvernement.

Le cours sera conçu comme une lecture suivie du texte. Une attention particulière sera accordée au contexte plus large de l'intégralité de la *République* et de l'ensemble des dialogues. Les participants feront un exposé sur une partie du texte et produiront un mémoire de séminaire à la fin du semestre.

BIBLIOGRAPHIE

S.R. Slings, *Platonis Respublica*, Oxford, University Press, 2003 (texte critique)

J. Annas, *Introduction à la République de Platon*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994

G. Leroux, *Platon. La République*, Paris, Flammarion, 2016

P. Pachet, *Platon. République*, Paris, Folio, 1993

M. Schofield, *Plato. Political Philosophy*, Oxford, University Press, 2006

M. Vegetti (dir.), *Platone. Repubblica*, vol. VI : *Libri VIII e IX*, Roma, Bibliopolis, 2006

Philosophie des sciences (Ivahn SMADJA) *

Foucault face aux historiens des sciences

Dans le cadre de ce cours, nous nous proposons de confronter certaines des analyses célèbres autour desquelles s'organise le propos de Michel Foucault dans *Les mots et les choses: une archéologie des sciences humaines* (1966), aux travaux des historiens des sciences approchant avec leurs méthodes propres les mêmes objets et les mêmes sources ; certains pour s'inspirer des intuitions de Foucault voire les prolonger, d'autres au contraire pour en mettre en lumière les limites. Nous chercherons ainsi, à l'aune de cette confrontation, à mieux cerner les enjeux épistémologiques que Foucault lui-même entendait clarifier dans son livre suivant, *L'archéologie du savoir*, en tentant de répondre aux objections qui lui avaient été adressées. Nous prêterons une attention particulière à deux des trois volets qui composent le triptyque foucauldien (histoire naturelle vs. biologie, grammaire générale vs. philologie, analyse des richesses vs. économie politique) et auxquels sont associés de manière emblématique les trois noms propres de Cuvier, Bopp, Ricardo. Nous nous efforcerons de mettre à l'épreuve les idées de Foucault concernant la césure qu'il pense pouvoir discerner dans l'ordre du discours entre âge classique et dix-neuvième siècle, en mettant plus spécifiquement l'accent sur l'émergence, au début du dix-neuvième siècle, de la géologie historique d'une part et de la grammaire comparée d'autre part. Enfin, en prenant appui sur le travail des historiens des sciences, nous aurons aussi en vue certaines des questions philosophiques que, dans la filiation de Foucault, l'épistémologie historique suscite dans le débat contemporain.

Bibliographie

- W. R. Albury & D. R. Oldroyd, “From Renaissance Mineral Studies to Historical Geology, in the Light of Michel Foucault’s *The Order of Things*”, *British Journal for the History of Science*, 1977, 10:187-215.
- Michel Foucault, *Les mots et les choses : une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 1966.
- Michel Foucault, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969.
- Michel Foucault, “ La situation de Cuvier dans l'histoire de la biologie”, *Revue d'histoire des sciences*, 1970, 23(1):63-92.
- Gabriel Gohau, *Naissance de la géologie historique : La Terre, des “théories” à l'histoire*, Paris, Vuibert, 2003.
- Mott T. Green, *Geology in the Nineteenth Century: Changing Views of a Changing World*, Ithaca-London, Cornell University Press, 1982.
- Martin Guntau, “The Emergence of Geology as a Scientific Discipline”, *History of Science*, 1978, 16:280-290.
- Ian Hacking, *Historical Ontology*, Cambridge-Harvard, Harvard University Press, 2002.
- Rachel Laudan, *From Mineralogy to Geology: The Foundations of a Science, 1650-1830* (Chicago and London: University of Chicago Press, 1987).
- Anna Morpurgo Davies, *Nineteenth-Century Linguistics, History of Linguistics*, Volume IV, London-New York, Longman, 1998.
- David Oldroyd, “Historicism and the rise of historical geology”, *History of Science*, 1979, 17:191-213.
- Sheldon Pollock, “Future Philology? The Fate of a Soft Science in a Hard World”, *Critical Inquiry*, 2009, 35:931-61.
- Martin J. S. Rudwick, *Bursting the Limits of Time: The Reconstruction of Geohistory in the Age of Revolution*, Chicago, University Chicago Press, 2005.

- Martin J. S. Rudwick, *Worlds before Adam : The Reconstruction of Geohistory in the Age of Reform*, Chicago, University Chicago Press, 2008.
- Nicolaas A. Rupke, “‘The End of History’ in the Early Picturing of Geological Time”, *History of Science*, 1998, 26:61-90.
- Simon Schaffer, “Herschel in Bedlam: Natural History and Stellar Astronomy”, *British Journal for the History of Science*, 1980, 13:211-239.
- James Turner, *Philology: The Forgotten Origins of the Modern Humanities*, Princeton University Press, 2014.

Philosophie de la religion (Denis MOREAU et Cyrille MICHON) *

Philosophie de la religion : travaux en cours

Les deux enseignants en charge de ce séminaire, Cyrille Michon et Denis Moreau, sont chacun en train de terminer d’écrire un livre dans le domaine de la philosophie de la religion. Avant d’en rendre le manuscrit à l’éditeur, ils aimeraient en présenter certains résultats aux étudiants, et discuter de tout cela avec eux.

A) Les six premières séances du séminaire seront assurées par Denis Moreau, qui parlera des **résurgences contemporaines des grandes hérésies chrétiennes**.

Chaque séance sera organisée sur le modèle 1h d’exposé / 1h de discussion. La première séance précisera ce qu’est une hérésie, et ce qu’il faut entendre par « résurgence ». Les autres séances présenteront chacune une hérésie et la question qu’elle pose.

Programme prévisionnel :

- Hérésie 1, Pélagianisme. Question : faut-il ne compter que sur soi-même ?
- Hérésie 2, Novatianisme et donatisme. Questions : faut-il pardonner ? La pureté est-elle un idéal éthique ?
- Hérésie 3, Encratisme. Question : faut-il ne pas faire d'enfants ?
- Hérésie 4, Gnosticisme. Question : quelle est la place du corps dans notre identité ?
- Hérésie 5, Quiétisme. Question : une action intéressée peut-elle être moralement bonne ?

Pour préparer le séminaire, vous pouvez réfléchir à ces différentes questions.

B) Les six séances suivantes seront assurées par Cyrille Michon : **Croire quelqu’un, croire Dieu – Enquête sur la foi (humaine et divine)**

L’épistémologie du témoignage donne lieu à des analyses très opposées sur ce qui fait, et sur ce qui justifie, que l’on puisse croire quelqu’un *sur parole* : croire ce qu’il dit, parce qu’il le dit, en vertu de son autorité. Par exemple : faut-il *réduire* l’autorité à une fiabilité qui peut être établie ou mesurée par des preuves, ou y a-t-il une dimension irréductible de la confiance, ou encore de la foi ? Et en ce cas, quelle peut être la valeur épistémique (justification, rationalité) d’une telle croyance ? La croyance de foi est-elle une affaire individuelle, chacun ayant affaire à ses propres raisons de croire, ou peut-elle avoir un sujet collectif (ici le couple du locuteur et de son auditeur) ? Ces questions de philosophie de la connaissance ont, entre autre origines, les analyses anciennes (comme celles de saint Augustin) et médiévales (Thomas d’Aquin et bien d’autres) de l’acte de foi religieuse ou divine, comme confiance en l’autorité de Dieu, comme réponse à la parole divine qui se donne dans une révélation. Le développement de ces interrogations d’épistémologie de la croyance testimoniale ont eu un effet en retour sur la philosophie de la religion contemporaine

(épistémologie de la croyance religieuse). Alors que je suis loin d'avoir fait le tour de la question, je proposerai quelques analyses pour tenter d'établir une conception cohérente de la foi, humaine et divine, et renverrai à des textes classiques et contemporains.

Pour qui voudrait se confronter à ces questions avant le séminaire et à partir de textes très classiques, je suggère la lecture de Thomas d'Aquin, *Somme de théologie* II-II, q. 1-4 ; John Locke, *Essai sur l'entendement humain*, livre IV ; David Hume, *Enquête sur l'entendement humain*, Enquête X

Et pour aller plus loin, je suggère de regarder les articles en ligne de la *Stanford Encyclopedia of Philosophy*, sur « Faith », « Testimony », « Trust », qui donneront nombre de références contemporaines.

Je donnerai une bibliographie en début de séminaire.

Philosophie politique (Philippe CRIGNON) *

Démocratie et populisme

L'intention du séminaire de cette année sera d'interroger certaines pathologies de la démocratie que l'on range sous le terme équivoque de « populisme », en examinant à la fois les tensions constitutives de la démocratie moderne (les ambiguïtés du concept de peuple, la souveraineté populaire et l'État de droit, le gouvernement représentatif, etc.) et les conditions qui transforment ces tensions en antagonismes. D'un côté, les populismes représentent une menace pour la démocratie, en soutenant une conception réifiée et fantasmée du peuple contre les élites et contre les limites réelles ou supposées à la souveraineté du peuple. De l'autre, le moment populiste oblige à revoir les modèles de démocratie, dont les insuffisances ont permis qu'il adienne, afin de construire les voies de son dépassement. On tentera de conceptualiser la notion de « populisme », d'examiner ses différentes formes typiques (plébiscitarisme, illibéralisme, etc.) et de voir s'il doit plutôt être pensé en opposition à la démocratie ou comme une modalité de celle-ci. S'agit-il de surmonter les risques inhérents au régime démocratique ou d'imposer des limites à la démocratie afin de garantir, par exemple, la justice et le droit ?

Bibliographie :

- Habermas, J., *Espace public et démocratie délibérative. Un tournant*, tr. F. Joly, Paris, Gallimard, 2023.
Krastev, I et Holmes, S., *Le moment illibéral*, Paris, Fayard, 2019.
Manin, B., *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion, 2019.
Mouffe, Ch., *Pour un populisme de gauche*, Paris, Albin Michel, 2018.
Mounk, Y., *Le peuple contre la démocratie*, Paris, Livre de poche, 2019.
Müller, J.-W., *Qu'est-ce que le populisme ? Définir enfin la menace*, tr. F. Joly, Paris, Gallimard, 2018.
Phillips, A., *The Politics of Presence*, Oxford, Clarendon Press, 1995.
Rosanvallon, P., *Le siècle du populisme. Histoire, théorie, critique*, Paris, Seuil, 2021.
Schmitt, C., *Théorie de la Constitution*, tr. L. Deroche, Paris, Puf, 1989.

Lectures complémentaires :

- Algan, Y. et al, *Les origines du populisme*, Paris, Seuil, 2019.
Snyder, T., *La route pour la servitude. Russie – Europe - Amérique*, tr. A. de Saint-Loup et P.-E. Dauzat, Paris, Gallimard, 2023.
Da Empoli, G., *Les ingénieurs du chaos*, Paris, Gallimard, 2023.

Philosophie de la connaissance (Angélique THÉBERT)

La pensée et l'imagination : pense-t-on en images ?

Il est courant de considérer que, pour penser de façon juste et vraie, il faut se déprendre des errements de l'imagination. Le séminaire interrogera cette idée selon laquelle l'imagination ne serait qu'un embarras pour la pensée. On montrera qu'une approche tout aussi influente réduit au contraire la pensée à la perception d'images mentales. Dans ce cadre, toutes nos opérations intellectuelles (perception, souvenir, imagination, conception) consistent à saisir des idées, comprises comme des représentations mentales ou des tableaux internes offerts à l'œil de l'esprit.

Cette approche représentationnaliste de la pensée sera critiquée à partir des arguments du philosophe écossais Thomas Reid. On précisera dans quelle mesure ces arguments sont réinvestis et prolongés par Ludwig Wittgenstein, Gilbert Ryle et Peter Hacker. Il s'agira, en fin de compte, de ne plus appréhender la pensée à partir de l'imagination (comprise comme peinture mentale), mais de définir l'imagination comme un mode de penser par lequel on conçoit x , sans nécessairement visualiser x ou contempler une image de x dans l'esprit.

Le séminaire s'articulera autour de la discussion de textes classiques et contemporains, qui feront l'objet d'exposés oraux par les étudiants.

Bibliographie indicative :

- Antoine Arnauld, *Des vraies et des fausses idées*, Paris, Vrin, 2011
- John L. Austin, *Le langage de la perception*, Paris, Vrin, 2007
- George Berkeley, *Principes de la connaissance humaine*, Paris, GF, 1991
- Peter Hacker, *The Intellectual Powers. A Study of Human Nature*, Wiley Blackwell, 2013
- Peter Hacker, *Dialogues sur la pensée, l'esprit, le corps et la conscience*, Marseille, Agone, 2021
- David Hume, *Traité de la nature humaine. Livre I*, Paris, Vrin, 2022
- John Locke, *Essai sur l'entendement humain, vol. 1 et 2*, Paris, Vrin, 200
- Thomas Reid, *Recherches sur l'entendement humain d'après les principes du sens commun*, Paris, Vrin, 2012
- Thomas Reid, *Essays on the Intellectual Powers of Man*, Edinburgh, University Press, 2002
- Gilbert Ryle, *La notion d'esprit*, Paris, Payot et Rivages, 2005
- Gilbert Ryle, *Collected Essays 1929-1968*, New York, Routledge, 2009
- Gilbert Ryle, *On Thinking*, Oxford, Basil Blackwell, 1979
- Ludwig Wittgenstein, *Remarques sur la philosophie de la psychologie II*, Mauvezin, TER, 1994

Philosophie du langage (Denis HUBERT et Orin PERCUS) *

Fiction et mondes possibles

Les licornes n'existent pas dans le monde réel, mais il y en a dans le monde de *La Dame à la licorne*. Le monde de Harry Potter et le monde réel contiennent tous les deux la gare de King's Cross, mais on ne peut y prendre un train pour Poudlard que dans le monde de Harry Potter. Chaque fiction semble projeter un « monde » supposé complet et cohérent comme le nôtre, mais qui en diffère par certains aspects. Isolés du monde réel, ces « mondes fictionnels » nous sont néanmoins partiellement accessibles : on peut connaître

Sherlock Holmes et l'admirer, même si l'on ne peut pas l'aider à résoudre de crimes.

Quel rapport y a-t-il entre notre notion intuitive de « monde fictionnel », et celle, théorique, de « monde possible » ? Le cadre des mondes possibles est l'un des plus utilisés par les philosophes et les linguistes contemporains pour rendre compte de nos facultés de représentation linguistique et mentale. Ce séminaire interdisciplinaire, ouvert aux étudiant.e.s de Philosophie et de Sciences du Langage, vise à introduire à ce cadre et à interroger son application à la fiction. Nous discuterons pour cela de textes classiques et contemporains de David Lewis, Robert Stalnaker, David Kaplan, Saul Kripke, Graham Priest, etc. Le séminaire se tiendra en partie en anglais. Une bibliographie détaillée et des précisions sur le mode d'évaluation seront fournies lors des premières séances.

Philosophie des valeurs (Patrick LANG) *

Nous vivons les valeurs à travers le sentiment ou, plus exactement, au moyen de certains vécus émotionnels relevant d'une sorte déterminée : telle est, dans l'œuvre de Max Scheler (1874-1928), l'affirmation inaugurale qui explique que l'axiologie (ou théorie des valeurs) – elle-même discipline fondatrice pour l'éthique – doit se fonder sur une phénoménologie de la vie émotionnelle. Le séminaire abordera d'une manière systématique la philosophie schelérienne des émotions, telle qu'elle est développée, dans ses écrits, en relation constante avec l'axiologie. Cette année l'accent portera plus particulièrement sur le partage des émotions.

Bibliographie indicative :

1. Choix d'écrits de Max Scheler disponibles en français

- *Nature et formes de la sympathie*, trad. M. Lefebvre, Paris, Payot, 1928 ; Payot & Rivages, 2003.
- *L'homme du ressentiment*, trad. anonyme [du Père Jean de Menasce], Paris, Gallimard, 1933 ; trad. révisée, 1971 ; nouvelles éditions : Paris, Carmin, 2021 ; Paris, Bartillat, 2022.
- *La pudeur*, trad. Maurice Dupuy, Paris, Aubier Montaigne, 1952, 1992.
- *Le formalisme en éthique et l'éthique matérielle des valeurs*, trad. M. de Gandillac, Paris, Gallimard, 1955, 1991.

2. Choix de littérature secondaire

- Agard, Olivier, « De l'*Einfühlung* à la sympathie : Lipps et Scheler », *Revue de métaphysique et de morale*, vol. 96 (2017), n° 4, p. 461-476.
- *Alter – Revue de phénoménologie* n° 31 (2023) « Max Scheler ».
- Le Quitte, Samuel : « La perception des valeurs selon Husserl et Scheler », in : G. Mahéo et E. Housset (dir.), *Max Scheler. Éthique et phénoménologie*, Rennes, PUR, 2015, pp. 117-142.
- Lorelle, Paula : « L'affectivité : le fondement phénoménologique de la normativité », *Revue d'éthique et de théologie morale*, 2018/4, pp. 59-73.
- Mahéo, Gabriel : « La question de l'amour chez Max Scheler : par-delà l'activité et la passivité ? », *Bulletin d'analyse phénoménologique* VIII/1 (2012), p. 478-498 (<http://popups.ulg.ac.be/bap.htm>).

3. Choix d'ouvrages sur la philosophie des émotions

- Lepine, Samuel : *La nature des émotions. Une introduction partisane*, Paris, Vrin, 2023.
- Švec, Ondřej, *Phénoménologie des émotions*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2013.
- Tappolet, Christine, *Émotions et valeurs*, Paris, PUF, 2000.

Séminaires de M2
(certains d'entre eux, indiqués par *, peuvent être pris en option en M1)

Métaphysique (Cyrille MICHON) *

Questions de philosophie analytique

Cette année le séminaire sera constitué par six exposés donnés par des invités, et préparés la semaine précédente par l'étude d'un texte indiqué par le conférencier pour mieux comprendre et discuter son intervention. Ces séances devraient faire l'objet d'un exposé par deux étudiants, sur le texte en question, pour nourrir la discussion de tous. Nous recevrons ainsi successivement

- Michael Murez le 26/09 (séance préparatoire le 19/09) sur une question **de philosophie du langage et de l'esprit**
- Cyrille Michon le 10/10 (séance préparatoire le 3/10) **Le double effet : métaphysique et morale**
- Jacques-Henri Vollet (Collège de France) le 24/10 (séance préparatoire le 17/10) **sur les raisons**
- Simon-Pierre Chevarie-Cossette (Neuchâtel) le 14/11 (séance préparatoire le 7/11) **blâme et devoir**
- Thibaut Sitterlin le 28/11 (séance préparatoire le 21/11) **sur l'action et la connaissance de soi**
- Vincent Granata le 12/12 (séance préparatoire le 5/12) titre à préciser sur une question d'**esthétique**

L'évaluation se fera sur la base de la participation et des exposés, complétés par un bref travail écrit (5/6 pages) à rendre au plus tard à la fin des vacances et donnant lieu à un bref échange oral (15 mn) pendant la période des examens de la première session

Histoire de la philosophie 2 (Denis MOREAU et Vincent JULLIEN) *

Descartes : Les Principes de la philosophie

Ce séminaire voudrait proposer une initiation à la recherche en histoire de la philosophie de l'Age classique. Ce séminaire commun master/agrégation sera consacré aux *Principes de la philosophie* de Descartes, qui figure cette année au programme de l'agrégation de philosophie. Il sera assuré par Denis Moreau pour la partie « métaphysique » et Vincent Jullien pour la partie « physique ».

Peut-être vous direz-vous : nous avons déjà étudié Descartes en première année, nous n'allons donc rien apprendre de nouveau. Que nenni, lourde erreur ! - à charge pour nous de vous en convaincre.

Pour préparer le cours, vous pouvez :

a) Relire les *Méditations métaphysiques*

b) Lire les *Principes de la philosophie*. Edition recommandée : *Œuvres philosophiques de Descartes*, par F. Alquié, 3 vol., Paris, Garnier, 1963-1973, reprint Classiques Garnier 2010 (texte français des *Principes* et notes de F. Alquié au t.3 ; c'est l'édition indiquée par le programme de l'agrégation, qui porte plus précisément sur : *Lettre-Préface* ; *Dédicace à Élisabeth* ; Parties I et II en entier ; partie III, articles 1 à 69 ; partie IV articles 188 à 207.

Parmi les commentaires, vous pouvez voir :

-(Collectif) *Descartes : Principia philosophiae, (1644-1994)*, Atti del Convegno per il 350° anniversario della pubblicazione dell'opera, a cura di Jean-Robert Armogathe e Giulia Belgioioso, Vivarium, Napoli, 1996

-Beysade J-M. : « L'ordre dans les *Principia* », p.387-403 dans la revue *Les études philosophiques*, 1976, repris p. 189-210 dans *Descartes au fil de l'ordre*, Paris, PUF, 2001

-Carraud V. et de Buzon F. : *Descartes et les Principia II. Corps et mouvement*, Paris, PUF, 1994

-Garber D. et Cohen L. : « A Point of Order : Analysis, Synthesis and Descartes' *Principles* », p.136-147 dans la revue *Archiv für Geschichte der Philosophie*, 1982

-Martinet M. : « Un manuel subversif, la "Somme philosophique" de René Descartes », p.28-36 dans la revue *Europe*, 1978

- Mehl E. : *Descartes et la visibilité du monde. Les Principes de la philosophie*, Paris, PUF, 2009

-Nadler S-M. : « Deduction, Confirmation and the Laws of Nature, in Descartes' *Principia Philosophiae* », p.359-383 dans la revue *Journal of the History of Philosophy*, 1990

Une bibliographie détaillée sera distribuée lors du premier cours

Philosophie de l'esprit (Géraldine CARRANANTE) *

Les nouveaux enjeux philosophiques de la perception

Ce séminaire de recherche a pour objectif d'explorer les enjeux philosophiques de la perception à la lumière des recherches actuelles en sciences cognitives. La première partie du séminaire sera consacrée aux théories de la perception dans la tradition analytique, tandis que la seconde partie abordera de manière plus exploratoire les questionnements contemporains en philosophie des sciences cognitives. Nous examinerons la place de la phénoménologie à l'heure de l'étude des mécanismes inconscients de la perception et analyserons comment les récentes découvertes en psychologie et neurosciences sur les biais implicites, l'apprentissage perceptuel et la pénétration cognitive de la perception remettent en question les théories classiques de la perception, l'architecture mentale et la valeur épistémique de la perception.

Le fil conducteur du séminaire sera d'interroger la pertinence du concept de "perception" dans la formulation des questionnements classiques, tels que la nature de l'esprit et la valeur épistémique de nos expériences. Aucune connaissance préalable en philosophie de la perception n'est nécessaire pour suivre ce séminaire, une introduction au domaine étant prévue en début de programme.

Une bibliographie détaillée sera distribuée à la rentrée et disponible sur Madoc. En attendant, les lectures recommandées sont :

- Dokic, Jérôme, *Qu'est-ce que la perception?*, Vrin, coll. Chemins Philosophiques, 2009.
- Fish, William, *Philosophy of Perception: A Contemporary Introduction*, Routledge, 2010.

Philosophie sociale (Agnès GRIVAUX) *

Besoins fondamentaux, crise écologique et justice globale

L'aggravation récente de la crise écologique a conduit à un regain d'intérêt pour le concept de besoin fondamental ou primaire (*basic need*) dans la philosophie sociale. Ce concept, élaboré tout d'abord dans les années 70 et 80, dans des théories consacrées au développement humain et à la soutenabilité, est en effet lié aux « préconditions universelles qui rendent possible une participation non entravée à toute forme de vie » (Gough, 2015). Il renvoie à l'accès à la nourriture, au logement, au système de santé. À ce titre, il semble pouvoir intervenir doublement dans la réflexion sur la crise écologique. D'une part, il permet de percevoir la crise écologique comme un problème de justice, au sens où la crise liée à l'activité de certains êtres humains menace, pour une partie importante d'autres êtres humains, les conditions de satisfaction de besoins fondamentaux essentiels à leur survie. D'autre part, il permet de fournir un critère de hiérarchisation des activités humaines prioritaires, susceptible de réguler ensuite certaines activités moins prioritaires mais particulièrement polluantes à l'échelle globale.

Le séminaire étudiera diverses questions associées à la notion de besoin primaire ou fondamental dans la philosophie sociale : comment les définir ? Est-il possible d'en fournir une liste exhaustive ? Si oui, grâce à quel critère ? Et quel est le rôle de ce concept dans les réflexions sur la crise climatique, sur la justice globale et sur les institutions susceptibles de permettre leur satisfaction à l'échelle mondiale ?

Chaque séance sera organisée autour de la discussion d'un article, dont la lecture sera obligatoire.

Bibliographie provisoire et indicative :

- Brock, G., & Miller, D. 2019. « Needs in moral and political philosophy ». In E. N. Zalta (Ed.), *The Stanford Encyclopedia of philosophy*.
- Celikates, R., Jaeegi, R., Loick, D., and Schmidt, Ch., with additional input from the members of the Critical Theory Network, «11 Theses on Needs», criticaltheoryinberlin.de [online], published online 16 January 2023, accessed on 22 January 2023 URL: <https://criticaltheoryinberlin.de/interventions/11-theses-on-needs/>
- Doyal, L., and Gough I.. 1991. *A Theory of Human Need*. London: Palgrave Macmillan.
- Durand C. et Keucheyan R., *Comment bifurquer. Les principes de la planification écologique*, Zones, 2024
- Fraser, N. 1989. « Talking about needs: Interpretive contests as political conflicts in welfare-state societies ». *Ethics*, 99, 291–313
- Gough, I. 2017. *Heat, Greed and Human Need: Climate Change, Capitalism and Sustainable Wellbeing*. Edward Elgar.
- Gough, I. 2015. « Climate Change and Sustainable Welfare: The Centrality of Human Needs ». *Cambridge Journal of Economics* 39(5): 1191–1214.
- Hamilton, L. A. 2003. *The Political Philosophy of Need*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Lamb, W., and J. Steinberger. 2017. Human Wellbeing and Climate Change Mitigation. *Wiley Interdisciplinary Reviews: Climate Change* 8(6): e485. 1–16.
- Nussbaum, M. C. 2011. *Creating Capabilities: The Human Development Approach*. Cambridge, Massachusetts: Harvard University Press.
- Pözlner, T. 2021. « Basic needs in normative contexts ». *Philosophy Compass*. 2021;1–14.
- Reader, S. (ed.) 2005. *Philosophy of need*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Schuppert, F. 2013. « Distinguishing basic needs and fundamental interests ». *Critical Review of International Social and Political Philosophy*, 16(1), 24–44.
- Sen, Amartya. 1983. « Poor, Relatively Speaking ». *Oxford Economic Papers* 35(2): 153–169.

Séminaires externes

Seuls les descriptifs de certains séminaires externes apparaissent ici. Pour les autres, consulter les livrets des départements concernés, ou s'informer auprès du responsable de la formation.

1^{er} semestre (M1-M2)

Séminaires propres à la mineure Connaissance, Langage et Réalité

Histoire des sciences de la vie (Stéphane TIRARD – Centre Viète - 24 CM)

Le mardi de 14h30 à 16h30. (1er semestre)

Salle TDU2, bâtiment 2, Faculté des sciences et des techniques.

Les cours sont enregistrés et mis à disposition sur Extradoc (contacter le responsable du master : stephane.tirard@univ-nantes.fr)

Examen: Dissertation et/ou analyse de documents en temps limité (3h) et en présence (UN, UBO) avec documents de cours.

Le cours d'histoire des sciences de la vie offre un panorama des sciences de la vie de l'époque moderne au XXI^e siècle.

Chaque séance comprend une partie de cours magistral (1h30) et un commentaire d'un document historique correspondant au thème (30 min).

1. Mardi 17 septembre : Introduction : Objets, méthodes et références.
2. Mardi 24 septembre : Étudier le vivant à l'époque moderne : Classer le vivant. Un monde microscopique. La génération.
3. Mardi 1 octobre : Buffon, un naturaliste du XVIII^e siècle.
4. Mardi 8 octobre : Le transformisme de Lamarck.
5. Mardi 15 octobre : Darwin
6. Mardi 12 novembre : L'après-Darwin.
7. Mardi 19 novembre : Histoire de l'hérédité.
8. Exceptionnellement mercredi 20 novembre, 17h à 19h : La molécularisation de la biologie : perspectives sur le XX^e et XXI^e siècle - 1^{ère} partie 8) Mardi 26 novembre : La molécularisation de la biologie : perspectives sur le XX^e et XXI^e siècle - 2^{ème} partie.
9. Exceptionnellement lundi 9 décembre, 11h à 13h : Mini-colloque des étudiants (première partie). Ensemble d'exposés consistant en la présentation d'articles significatifs de l'historiographie des sciences de la vie.
10. Mardi 10 décembre : Mini-colloque des étudiants (2nde partie).
11. Mardi 17 décembre : L'Affaire Lyssenko.
12. Conclusion.

Examen : dissertation et/ou analyse de documents en temps limité (3h) et en présence (UN, UBO) avec documents de cours.

Philosophie de la logique (Pierre JORAY Université de Rennes - 24h - distanciel)

La négation

Si l'usage de la négation ou de formes négatives d'expression constitue l'une de nos compétences linguistiques les plus précoces, la question de savoir ce qu'est une négation reste sans doute une des plus délicates de l'épistémologie et de la philosophie de la connaissance. Visant à sortir de la réponse que la logique standard apporte à cette question (la négation est un connecteur qui inverse la valeur de vérité), cet enseignement montrera comment la conception de la négation constitue un nœud central de la rationalité. En commençant par la négation chez Platon, puis dans le système aristotélicien des oppositions, nous examinerons les rapports que la négation entretient avec les idées de contraste, de rejet, de réfutation, ainsi qu'avec les grands principes que sont la bivalence, la non-contradiction et le tiers exclu. Ce cours ne demande pas de prérequis, il est cependant conseillé aux étudiants n'ayant jamais suivi de cours de logique de s'initier à la logique des propositions en travaillant les chapitres I, II, III et V des *Éléments de logique contemporaine* de François Lepage (Presses de l'Université de Montréal) ou la partie sur la logique des propositions d'un des nombreux manuels disponibles d'introduction à la logique ou en suivant les tutoriels de mise à niveau de logique des propositions mis à disposition par l'enseignant (sur demande par mail à pierre.joray@univ-rennes.fr).

Quelques références :

FREGE G. « La négation » (1919), trad. fr. C. Imbert, dans *Écrits logiques et philosophiques*, Paris : Seuil, 1971.

HORN L. R. *A Natural History of Negation*, CSLI Publications, 2001.

MIÉVILLE D. *La négation : une étude logique*, Travaux de Logique 6, Université de Neuchâtel, 1991.

TRANCHINI L. « La négation », dans Poggiolesi F. et Wagner P. (éds) *Précis de philosophie de la logique et des mathématiques*, vol. 1, Paris : Ed. de la Sorbonne, 2021, pp. 253-301.

Syntaxe et sémantique (Sciences du langage)

Syntaxe (O. Aljani). Ce cours vise une introduction à la syntaxe formelle et comparée des langues. À partir d'une étude détaillée de problèmes concrets en syntaxe, il consiste à étudier des propriétés morphologiques, syntaxiques et interprétatives dans une même langue et/ou à travers un ensemble de langues, et à formuler des hypothèses explicites pour rendre compte des faits et des contrastes observés. Ce faisant, on cherchera à initier les étudiants à l'argumentation en syntaxe, et plus généralement à la démarche scientifique de la grammaire générative.

Sémantique (O. Percus). Dans la composante « sémantique » du cours, nous commencerons à esquisser une théorie qui explique comment l'interprétation d'une phrase dépend de sa structure. En le faisant, nous introduirons des notions fondamentales de la sémantique formelle. Le contenu de cette partie du cours est inspiré surtout par le texte *Semantics in Generative Grammar* d'Irene Heim et Angelika Kratzer (Malden : Blackwell, 1998).

Linguistique expérimentale – Structure et Interprétation (Sciences du langage)

Ce cours cherchera à illustrer l'importance et la richesse des interactions entre linguistique théorique et linguistique expérimentale aux interfaces syntaxe, sémantique, pragmatique, à travers l'étude de phénomènes tels que la syntaxe et la sémantique des interrogatives, l'anaphore, la distributivité, les connecteurs logiques, ou le temps et l'aspect.

Séminaires propres à la mineures Politique, Action et Société

Analyse philosophique des questions européennes (Arnauld LECLERC – Sciences politiques - 24hCM de M2)

Ce cours explore la question « Qu'est-ce que l'Europe » à partir des hypothèses de travail dégagées par le philosophe Jean-Marc Ferry. Dans une première partie, il interroge les fondements de la « civilisation européenne » à travers trois principes : la civilité, la légalité et la publicité. Chaque principe est explicité à partir d'une œuvre de référence (Elias, Locke, Kant et Habermas) avant d'être testé en le confrontant à des travaux empiriques et aux débats contemporains suscités par le principe. La seconde partie interroge le rapport de l'Europe à la globalisation en déclinant ce défi sous l'angle des politiques économiques, de la question sociale et du cadre institutionnel démocratique en testant, dans chaque cas, la pertinence du modèle du « cosmopolitisme procédural ».

Théories contemporaines de la démocratie (Tristan STORME – Sciences politiques - 20h CM de M2)

Ce cours de théorie politique vise à approfondir la question de la démocratie en explorant à la fois les grandes théories contemporaines qui lui sont consacrées (de Carl Schmitt à Pierre Rosanvallon) et les principaux thèmes et enjeux qu'elle soulève. En partant d'une étude des fondements de la démocratie représentative et de son évolution, cet enseignement interrogera notamment les rapports entre démocratie et État de droit ainsi que les diverses « formes » démocratiques qui ont fait suite à la crise du système parlementaire, en particulier la démocratie délibérative, que ce soit dans son approche phénoménologique ou communicationnelle. Proche d'un séminaire de recherche, l'enseignement suppose un investissement important des étudiant(e)s en termes de lectures afin d'alimenter la réflexion autour du thème proposé.

Théorie et histoire du droit public (Monica CARDILLO – Droit – séminaire de M2 - 18h)

Le séminaire portera sur l'histoire de la théorie de l'Etat

Histoire du Droit public (Grégoire BIGOT et Thérance CARVALHO – Droit – séminaire de M2, 30h)

Se reporter à la présentation du département

Comparaisons internationales en éducation et formation (Sébastien URBANSKI – Sciences de l'éducation - séminaire de M2 - 16h CM)

Ce cours explore les contextes historiques et culturels de plusieurs pays européens sous l'angle de l'éducation à la citoyenneté et de l'enseignement relatif aux religions. La question centrale, inspirée du républicanisme de Philip Pettit, est la suivante : comment les systèmes scolaires parviennent-ils à rassembler les citoyens au nom d'une sphère publique promouvant des valeurs communes, sans pour autant interférer arbitrairement avec la sphère privée des élèves et de leurs familles ? Plusieurs études de cas seront analysées : l'affaire de l'Intelligent Design aux États-Unis, l'attention récente portée aux « Valeurs britanniques » en Grande-Bretagne, l'interdiction du port ostensible de signes religieux dans les écoles publiques françaises. L'ensemble débouche sur une comparaison entre un modèle libéral (États-Unis), un modèle communautarien (Grande-Bretagne) et un modèle républicain (France). Une réflexion épistémologique sera aussi menée : comment concilier nos propres conceptions de la république, du libéralisme politique et de la laïcité avec les arguments habituellement mis en avant dans le monde académique ?

GUERARD DE LATOUR Sophie, 2015, *Le rôle de l'identité nationale dans le républicanisme critique*. Le Philosophoire, 43, p. 73-99.

GUSTAVSSON Gina & MILLER David (dir.), 2020, *Liberal Nationalism and Its Critics*. Oxford: Oxford University Press.

JOPPKE Christian, 2017, *Is Multiculturalism Dead? Crisis and Persistence in the Constitutional State*. Cambridge: Polity Press.

Séminaires propres à la mineure Philosophie générale et Histoire de la philosophie

Transmission des textes et ecdotique (M. Amato - Département de Lettres classiques)

CC : Assiduité 30 % - Épreuve sur table 70 %)

Le cours offrira un panorama de la paléographie et de la codicologie grecques à partir du IXe jusqu'au XVe siècle. L'étudiant pourra ainsi arriver à dater avec aisance les manuscrits relevant de cette époque. L'étude des manuscrits se fera à l'aide aussi des outils informatiques.

Sciences et savoirs théoriques en Grèce et à Rome (F. Le Blay Département de Lettres classiques)

(LMSASA7E4B : 6 h CM + 4 h TD)

Humains et Non-humains : penser le vivant avec les Anciens

Ce séminaire se propose de mettre en relation les nouvelles conceptions et représentations portant sur notre relation avec le reste du vivant telles qu'elles émergent de la philosophie et des débats contemporains (relation Homme/Animal, antispécisme, extension du champ de la sensibilité à tous les règnes du vivant, réintroduction du biologique dans le fait social, etc.) avec la pensée des Anciens. Il s'agit d'interroger autant dans la profondeur de la tradition philosophique que par le biais de la perspective anthropologique nos paradigmes relatifs à ce qui relève de l'être animé. Le corpus de référence, auquel le séminaire ne se limitera pas, sera constitué d'écrits d'Aristote, en particulier ceux relevant de la partie zoologique de son enseignement.

Les textes seront étudiés en traduction ; aucune connaissance du Grec ancien ou du Latin n'est requise. La bibliographie sera présentée lors de la première séance.

Séminaires propres à la mineure Connaissance, Langage et Réalité

Histoire et philosophie des sciences de l'univers (S. WALTER – Service Histoire des sciences)

Le lundi de 9h30 à 12h30

Salle TDU2, bâtiment 2, Faculté des sciences et des techniques.

Les cours sont enregistrés et mis à disposition sur Extradoc (contacter le responsable du master : stephane.tirard@univ-nantes.fr)

Examen : Dissertation au choix, temps non limité et à distance

Nous retraçons l'histoire de l'astronomie de Copernic à nos jours, en soulignant, d'un côté, les innovations conceptuelles ou techniques (la mécanique céleste, la relativité générale, la spectroscopie), et de l'autre, les découvertes d'objets célestes (les étoiles doubles ou variables, les nébuleuses, les trous noirs, les pulsars). Examen : dissertation au choix, temps non limité et à distance. Voici le programme :

1. Présentation du cours. La révolution copernicienne.
2. L'univers de Kepler à Bradley.
3. La mécanique céleste et la cosmologie de Newton à Herschel.
4. La naissance de l'astrophysique.
5. L'ère des corrélations et l'émergence de l'astronomie statistique.
6. Les théories cosmogoniques et les nébuleuses spirales.
7. La relativité générale et la cosmologie relativiste.
8. L'expansion de l'univers, l'évolution stellaire, et les ondes gravitationnelles.

Bibliographie indicative :

John D. North, *Fontana History of Astronomy and Cosmology*, Fontana Press, 1994.

Jacques Merleau-Ponty, *Cosmologie du XXe siècle*, Gallimard, 1965.

P. J. E. Peebles, *Cosmology's Century: An Inside History of Our Modern Understanding of the Universe*, Princeton University Press, 2020.

Philosophie de l'esprit, de la connaissance (S. LEMAIRE - Université de Rennes - 24h - distanciel)

L'émotion : intentionnalité, action, communication

De 1920 à 1970, la psychologie behavioriste, la psychanalyse et la philosophie se sont détournées des émotions. Mais après la révolution cognitive et l'approche intentionnaliste du mental, la philosophie et la psychologie se sont à nouveau intéressées aux émotions. Depuis, cet intérêt n'a fait que croître. Dans ce séminaire, nous nous intéresserons particulièrement à la nature des émotions, en quel sens ce sont des états intentionnels, et en quel sens elles sont ou impliquent des actions, voire des actes communicationnels.

Un ensemble de textes seront rendus accessibles.

Évaluation : chaque étudiant devra faire un exposé ou participer à un exposé. En cas d'impossibilité, il pourra rendre un essai.

Structure et interprétation (Sciences du langage)

Se reporter à la présentation du département

Trends in Linguistics (Sciences du langage)

Se reporter à la présentation du département

Interface et cognition (Sciences du langage)

Se reporter à la présentation du département

Séminaires propres à la mineures Politique, Action et Société

Histoire du droit international (Monica CARDILLO- Droit – cours de L3 - 24h)

Se reporter à la présentation du département

Histoire de la pensée juridique (Th. CARVALHO – Droit – Cours de M1 - 30h)

En 1989-1990, la revue *Droits* demandait à un ensemble de près de cinquante juristes de livrer « leur » définition du droit. Le résultat, une mosaïque d'interprétations et de théories, témoignait de la diversité des approches et les incertitudes qui les entourent. Par ailleurs, l'expérience établissait également que (1) la communauté des chercheurs ne s'accorde pas sur définition commune et (2) on peut être juriste sans disposer d'une définition arrêtée de son propre objet. Chacun le constate au quotidien : il n'est pas besoin d'être juriste pour être confronté au droit ou s'en faire une idée. Inversement, il ne suffit pas d'être juriste pour savoir ce qu'est précisément le droit. Entre l'unité présumée du droit et l'infinie diversité des opinions qui le concernent, le cours de Théorie générale du droit n'entend pas plus présenter « la » théorie du droit qu'il n'espère les présenter toutes. A mi-chemin, il consiste en une présentation des principaux courants de théorie du droit (positivismes vs. jusnaturalismes, normativismes vs. institutionnalismes) ou d'interprétation du droit (notion de droit social, économie du droit, tournant interprétatif, apports de la sociologie, de l'anthropologie ou de la linguistique) et en une approche théorique d'objets centraux du droit (les règles de droit et leurs agencements, le procès et la procédure, l'homme et les choses, la peine). Il se fixe ainsi trois objectifs : 1/ un apport de connaissances : fournir une base théorique aux étudiants après trois années de formation ; 2/ un apport méthodologique : donner des instruments pour comprendre et interpréter la dimension théorique des problèmes de droit ; 3/ un apport réflexif : permettre de comprendre certains enjeux théoriques de problèmes juridiques contemporains et préciser les enjeux pratiques de la théorie.

Bibliographie indicative :

Béchillon Denys de *Qu'est-ce qu'une règle de droit ?*, Paris, Odile Jacob, 1997.

Bergel Jean-Louis, *Théorie générale du droit*, Paris, Dalloz (« Méthodes du droit »), 4e éd. 2003.

Terré Dominique, *Les Questions morales du droit*, Paris, PUF (« Éthique et philosophie morale »), 2007

Philosophie politique (T. STORME – Sciences politiques – cours de M1 - 30h CM)

Le cours de Philosophie Politique porte sur un objet commun aux deux disciplines que sont le droit et la science politique, à savoir l'État de droit démocratique. Il cherche à réfléchir aux fondements philosophiques de ce syntagme et, en creux, à questionner les raisons profondes de sa crise actuelle.

Pour poursuivre cet objectif, le concept de liberté, avec toutes les interrogations qu'il sous-tend, constitue le fil conducteur de cette genèse philosophique de l'État de droit démocratique. En partant du procès de Socrate, il s'agit ainsi de relever quelques étapes clés de cette genèse en mettant en lumière les rapports intimes et souvent complexes entre philosophie et démocratie.

Le cours se découpe en cinq Chapitres. Les deux premiers ont trait à l'antiquité philosophique, tandis que les trois derniers portent sur la pensée des auteurs de la modernité (de Machiavel aux libéraux).

Education comparée (S. URBANSKI- Sciences de l'éducation - cours de M1 - 18h TD)

L'objectif est de réfléchir, de manière interactive, aux enjeux de comparaisons en éducation et formation, selon un double éclairage fourni par la sociologie et la philosophie politique. Le début du cours portera sur la France, avant d'adopter une vision plus large comparant le système éducatif français à celui de pays voisins : Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Pologne. Plusieurs questions seront analysées à la lumière des défis européens récents, notamment en lien avec les questions de religions et de laïcité à l'école : crucifix aux murs des salles de classe en Italie et en Pologne, cours de religion, discrimination fondée sur des critères religieux en Irlande, laïcité ou laïcisme en France. Enfin, on élargira la perspective en abordant l'unité composite des politiques européennes en matière de relations entre églises et États (Cour Européenne des Droits de l'Homme), ainsi que la notion floue d'éducation à la citoyenneté mondiale (Unesco).

Calvès Gwénaële, 2022, La laïcité. Paris: La Découverte.

Erez Lior & Laborde Cécile, 2020, Cosmopolitan Patriotism as a Civic Ideal. *American Journal of Political Science*, 64-1, p. 191-203.

Malet Régis, 2023, Une évaluation de l'action publique en éducation, en deux temps trois mouvements. *Administration & Éducation*, 178, p. 45-53.

Introduction aux théories éthiques.

Se reporter à la présentation du Master Éthique.

Séminaires propres à la mineure Philosophie générale et Histoire de la philosophie

Spiritualités des mondes antiques et médiévaux (Europe-Orient) (Département de Lettres classiques)

20h sur dix semaines (10h CM + 10 h TD)

CC : Explication de texte en temps libre 50 % - QCM sur table 50 %

L'objet de ce cours consiste à étudier d'une manière comparatiste certains traits des grandes religions du Proche, du Moyen et de l'Extrême Orient Ancien. Les séances élucideront les problèmes du littéralisme et de l'allégorisme dans l'interprétation des grands textes religieux de la Méditerranée et du Moyen-Orient (Bible juive, Bible grecque, Talmud, Vulgate, Coran...). Puis nous étudierons les religions mésopotamiennes et lirons des extraits de l'*Avesta*, texte sacré qui constitue le point d'ancrage du courant zoroastrien ; nous montrerons à quel point cette œuvre fondée sur une myriade de sources éparses féconde l'écriture du *Livre des rois*, épopée nationale du poète persan Ferdowsi. Puis nous nous intéresserons en priorité à un Islam

synchrétique : nous étudierons l'exégèse coranique dans ses rapports avec la Torah et la Bible grecque, la philosophie arabe médiévale et sa situation dans l'aristotélisme, le mysticisme et le soufisme arabo-persans dans leurs relations avec le néo-platonisme. La fin de l'année sera consacrée à la lecture de quelques chefs d'œuvre de la littérature sanskrite, notamment du *Mahâbhârata*. Nous montrerons que tous ces grands textes iraniens, hébreux, arabes ouindiens obéissent à des schèmes narratifs qui dépassent leur contexte historique et fondent des invariants de la pensée mythique.

Enseignements transversaux

Pratique des exercices philosophiques (Ph. CRIGNON)

Ce séminaire est commun aux étudiants de Master recherche et aux préparateurs des concours (CAPES et agrégation de philosophie). Il a pour objectif de consolider les capacités de production philosophique des étudiants requises par ces deux exercices canoniques que sont la dissertation et l'explication de texte. Outre leur valeur académique, ces exercices mobilisent certaines des aptitudes qui font l'identité de la philosophie : problématiser, conceptualiser, analyser, argumenter et juger.

Il a donc pour but d'accompagner les candidats aux concours dans leur année de préparation et de remédier aux défauts méthodologiques les plus fréquents, mais il est aussi particulièrement indiqué pour les étudiants du Master recherche qui songent à se présenter ultérieurement aux concours. Enfin, il cherche de manière plus générale à ce que tous les étudiants maîtrisent ces exercices proprement philosophiques.

Le cours sera l'occasion de multiplier les entraînements sur des sujets de dissertation et d'explication de texte (alternativement) qui donneront lieu à des corrigés, à des retours et des conseils, le tout visant à ce que chacun s'approprie au mieux les exigences de ces épreuves et puisse améliorer ses propres travaux. On portera l'attention sur la manière de construire un problème, de présenter une introduction, de structurer un raisonnement, d'utiliser les auteurs, d'analyser un texte philosophique, de gagner en rigueur d'analyse et en clarté de l'expression. Le programme des sujets sera donné à la rentrée.

Anglais M1 (S. KERVISION)

Anglais M2 (Ph. BECK)

Nous traduirons ensemble un ou deux chapitres de "Between Past and Future" ("La Crise de la culture") d'Hannah Arendt (1961). La traduction juxtalinéaire et commentée sera précédée d'une introduction. Les éventuels exposés proposés devront commenter le vocabulaire philosophique anglais de la philosophe, la langue employée étant indissociable de la teneur de pensée considérée.

T.E.R. ET MÉTHODOLOGIE (D. MOREAU)

Ce TD, qui n'aura lieu que durant les premières semaines de l'année universitaire, proposera une initiation à la recherche en philosophie, de façon à préparer les étudiants à l'écriture de leurs mémoires de séminaire et mémoires de master II.

Ouverture professionnelle

Stage facultatif conseillé de 3 semaines en milieu socio-économique.

ENSEIGNEMENTS PARCOURS PSE (CONCOURS)

Semestre 1

UE 31 : Histoire de la philosophie 1 (A. GIAVATTO)

Augustin

Pendant l'été, il faudra lire l'intégralité des œuvres au programme de l'écrit d'agrégation, à savoir : *Contre les académiciens*, *La vie heureuse*, *L'ordre*, *Le maître*, *Le libre-arbitre*, *Les confessions*, *La cité de Dieu*. Vous pouvez utiliser un volume collectif contenant toutes ou la plupart de ces œuvres, notamment :

L. Jerphagnon *et al.*, *Saint Augustin, Les Confessions, précédées des Dialogues philosophiques*, Paris, Gallimard, 1998 (le volume contient toutes les œuvres du programme à l'exception de la *Cité de Dieu*)

J.-J.-F. Poujoulat *et al.*, *Saint Augustin, Œuvres philosophiques complètes*, Paris, Les Belles Lettres, 2018 (toutes les œuvres au programme se trouvent dans le premier tome, la *Cité de Dieu* dans le second)

De telles traductions complètes sont très anciennes. Dans la mesure du possible, on privilégiera les traductions de référence de la Bibliothèque Augustinienne, notamment celles des *Confessions* et de la *Cité de Dieu*. Il est également possible d'utiliser des traductions d'œuvres individuelles, telles que les *Confessions* de la série GF (J. Trabucco, *Saint Augustin, Les Confessions*, Paris, Flammarion, 1964). Pour le *Contre les académiciens*, il faut privilégier l'édition suivante : A.-I. Bouton-Touboulic, *Augustin d'Hippone, Contre les académiciens*, Turnhout, Brepols, 2023.

Pour vous orienter dans l'œuvre philosophique d'Augustin, vous pouvez utiliser :

P. Brown, *La Vie de saint Augustin*, Paris, Seuil, 2001

D. Doucet, *Augustin*, Paris, Vrin, 2004

E. Gilson, *Introduction à l'étude de Saint Augustin*, Paris, Vrin, 1987

E. Stump, *The Cambridge Companion to Augustin*, Cambridge, University Press, 2001

Ch. Tornau, « Augustin of Hippo », *Stanford Encyclopedia of Philosophy*, version de 2024 (<https://plato.stanford.edu/entries/augustine/>)

M. Vessey (dir.), *A Companion to Augustin*, Hoboken, Wiley-Blackwell, 2012

D'autres éléments bibliographiques seront proposés lors de la présentation de l'œuvre et de la pensée de l'évêque d'Hippone.

UE 32 Histoire de la Philosophie 2 (Ph. CRIGNON)

Montesquieu

Il est essentiel de lire les œuvres de Montesquieu au programme de l'agrégation externe pendant l'été. Ces œuvres présentent des facettes variées : historiques, littéraires, politiques, juridiques, sociologiques. L'éclatement formel du corpus de Montesquieu, quelque peu déconcertant pour l'étudiant, reflète en réalité une pensée philosophique qui se refuse à l'abstraction et qui travaille les points de vue. C'est cette diffraction des perspectives ainsi que ce qu'elle révèle qu'il s'agira d'étudier.

Ouvrages et éditions :

Lettres persanes ; De l'esprit des lois ; Défense de l'esprit des lois ; Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence ; Dissertation sur la politique des Romains dans la religion.

Aucune édition n'est recommandée pour le concours ; il n'existe pas non plus d'édition de référence. Les éditions bon marché (Folio Essais, GF, Garnier jaune) sont parfaitement utilisables. Pour le cours, nous utiliserons les éditions suivantes :

- *De l'esprit des lois (+ Défense de l'esprit des lois)*, éd. V. Goldschmidt, Paris, Flammarion-GF, 2 tomes, 1979.
- *Lettres persanes*, éd. L. Versini, Paris, Flammarion-GF, 2016.
- *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence (+ Dissertation sur la politique des Romains dans la religion)*, éd. G. Truc, Paris, Classiques Garnier – « Jaune », 1967, rééd. 2024.

Autres ouvrages de Montesquieu :

- *Réflexions sur la monarchie universelle en Europe*, in *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains*, éd. C. Volphilac-Auger, Paris, Gallimard, 2008.
- *Mes pensées*, anthologie par C. Volphilac-Auger, Paris, Gallimard, 2014.
- *Spicilège*, éd. L. Desgraves dans *Pensées - Le Spicilège*, Paris, Robert Laffont (Bouquins), 1991.

Littérature secondaire :

- Althusser, L., *Montesquieu : la politique et l'histoire*, Paris, Puf, 2003.
- Aron, R., chapitre « Montesquieu » de *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard-TEL, 1967.
- *Cambridge Companion to Montesquieu*, éd. K. Callanan et S. Krause, Cambridge, CUP, 2023.
- Delia, Luigi et Volphilac-Auger, Catherine, *(Re)lire l'Esprit des lois*, Paris, Presses universitaires de la Sorbonne, 2014.
- Durkheim, É., *Montesquieu et Rousseau. Précurseurs de la sociologie*, Paris, Le Mono, 2021.
- Entrée « Montesquieu » de la Stanford Encyclopedia of Philosophy (<https://plato.stanford.edu/entries/montesquieu>).
- Goyard-Fabre, S., *Montesquieu, la nature, les lois*, Paris, Puf, 1993.
- Shklar, J., *Montesquieu*, Oxford, Oxford University Press, 1987.
- Spector, Céline, *Montesquieu. Liberté, droit et histoire*, Paris, Michalon, 2010.
- Spector, Céline, *Montesquieu. Pouvoirs, richesses et sociétés*, Paris, Puf, 2004.
- Spector, Céline, *Servitude et empire. Montesquieu, des Lettres Persanes à L'Esprit des lois*, Paris, Vrin, (à paraître août 2024).

UE 33 Philosophie générale 1 (C. MICHON, I. SMADJA, K. PRÉVÔT, Ph. CRIGNON)

Hasard et Nécessité

Le cours sur le thème sera divisé entre plusieurs intervenants. Après une introduction générale, Cyrille Michon assurera quatre séances sur la dimension métaphysique, puis Ivahn Smadja et Karine Prévôt trois et deux séances concernant les questions de science (physique et biologie), enfin Philippe Crignon donnera deux séances sur la perspective pratique (historique, politique) du sujet. Il ne peut évidemment s'agir de tout traiter, mais d'indiquer des pistes de travail dans les principaux champs que le thème proposé invite à labourer.

En premières indications de lecture (et en attendant ce que chacun des intervenants précisera), vous êtes

encouragés à lire ou à relire quelques textes classiques :

Aristote *Physique* II ; *Métaphysique* Delta (V), 30 ; Epsilon (VI), 3 ; *De l'interprétation* ch. 9 ; *Ethique à Nicomaque* III

Cicéron *Du Destin*

Hobbes, *La liberté, le hasard et la nécessité*, Vrin

Leibniz, *Discours de Métaphysique*

Hume, *Traité de la nature humaine* II, iii, 1 ; *Enquête sur l'entendement humain*, notamment Enquêtes IV-VIII ; *Dialogues sur la religion naturelle*

Kant, *Critique de la raison pure* (notamment les Analogies de l'expérience et les Postulats de la pensée empirique) ; *Critique de la faculté de juger* (Deuxième partie)

Pour avancer sur les questions scientifiques vous pouvez regarder ces autres classiques :

Cournot, *Essai sur les fondements de nos connaissances et sur les caractères de la critique philosophique* (ch. 1-6) – accessible en ligne

Mill, *Système de logique déductive et inductive* (Livre III, surtout ch. 16-18)

Hempel, Carl, *Elements d'épistémologie*, A. Colin (rééd 2002)

Kojève, Alexandre, *L'idée du déterminisme dans la physique classique et la physique contemporaine*, LGF 1990 (texte des années 30)

Borel, Emile, *Le Hasard*, Paris, PUF, 1938

Monod, Jacques, *Le Hasard et la Nécessité*, Seuil, 1972

Richard Dawkins, *L'Horloger aveugle*, Robert Laffont, 1986

Sur les aspects pratiques (l'histoire, l'action, la politique), on se tournera vers ces études :

Vico, Giambattista, *La science nouvelle*, Paris, Gallimard, 1993.

Hegel, Introductions aux cours de Philosophie de l'histoire mondiale (1822-1823, 1830-1831) in *La philosophie de l'histoire*, Paris, Livre de Poche « Pochothèque », 2009.

Collingwood, Robin, *The Idea of History*, Oxford, Clarendon Press, 1993.

Aron, Raymond, *Introduction à la philosophie de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1981. Lire section III

Machiavel, *Le Prince et Discours sur la Première Décade de Tite-Live*, in *Œuvres*, Paris, Bouquins, 1996.

Arendt, Hannah, *La condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 1983.

UE 34 Leçons de philosophie (plusieurs enseignants)

Les leçons sont conçues comme des entraînements à l'épreuve orale de leçon de l'agrégation (sur champ défini et hors champ défini). Elles sont individuelles (devant l'ensemble du groupe) et donnent lieu à des observations et des conseils de la part de l'enseignant.

UE 35 Explications de texte (plusieurs enseignants)

Les explications sont conçues comme des entraînements à l'épreuve orale disciplinaire du CAPES. Elles sont individuelles (devant l'ensemble du groupe) et donnent lieu à des observations et des conseils de la part de l'enseignant.

UE 36 Tutorat (Ph. CRIGNON)

Les dates seront indiquées en début d'année.

UE 37 : Pratique des exercices philosophiques (Ph. CRIGNON)

Ce cours est commun aux étudiants de Master recherche et aux préparateurs des concours (CAPES et agrégation de philosophie). Il a pour objectif de consolider les capacités de production philosophique des étudiants requises par ces deux exercices canoniques que sont la dissertation et l'explication de texte. Outre leur valeur académique, ces exercices mobilisent certaines des aptitudes qui font l'identité de la philosophie : problématiser, conceptualiser, analyser, argumenter et juger.

Il a donc pour but d'accompagner les candidats aux concours dans leur année de préparation et de remédier aux défauts méthodologiques les plus fréquents, mais il est aussi particulièrement indiqué pour les étudiants du Master recherche qui songent à se présenter ultérieurement aux concours. Enfin, il cherche de manière plus générale à ce que tous les étudiants maîtrisent ces exercices proprement philosophiques.

Le cours sera l'occasion de multiplier les entraînements sur des sujets de dissertation et d'explication de texte (alternativement) qui donneront lieu à des corrigés, à des retours et des conseils, le tout visant à ce que chacun s'approprie au mieux les exigences de ces épreuves et puisse améliorer ses propres travaux. On portera l'attention sur la manière de construire un problème, de présenter une introduction, de structurer un raisonnement, d'utiliser les auteurs, d'analyser un texte philosophique, de gagner en rigueur d'analyse et en clarté de l'expression. Le programme des sujets sera donné à la rentrée.

Semestre 2

UE 44 : Philosophie générale sur champ défini (V. XIROMERITI)

La logique et l'épistémologie

Ce cours a pour objectif de préparer à l'épreuve orale d'admission de l'agrégation. Il sera structuré autour de certains problèmes et notions fondamentaux dans ce domaine très large, afin de fournir aux candidats des outils essentiels pour traiter de différents sujets. Nous aborderons des questions relevant de la philosophie de la logique (e.g., sémantique, langage formel et langage naturel, justification de la déduction, logique et raisonnement), de la théorie de la connaissance (e.g., vérité et justification, les rapports entre logique et épistémologie, limites de la connaissance, la méthode scientifique, le rôle des valeurs dans la science), ainsi que de certaines sciences particulières (e.g., psychologie, sciences sociales). La relecture des textes majeurs de l'histoire de la philosophie sur ces questions est fortement conseillée.

Conseils bibliographiques :

- Carnap, Neurath, Hahn (2010). *Manifeste du Cercle de Vienne et autres écrits*. Paris: Vrin.
- Carnap, R. (1997). *Signification et nécessité. Une recherche en sémantique et en logique modale*, Paris : Gallimard.
- Duhem, P. (1981). *La théorie physique, son objet, sa structure*. Paris : Vrin.
- Frege, G. (1994). *Écrits logiques et philosophiques*. Paris : Editions du Seuil.
- Hempel, C. (2012). *Éléments d'épistémologie*. Paris : Armand Colin.
- Gettier, E. L. (1963). "Is justified true belief knowledge?". *Analysis*, vol. 23, no. 6.
- Kuhn, T. S. (1983). *La structure des révolutions scientifiques*. Paris : Flammarion.
- Kripke, S. A. (1982). *La logique des noms propres*. Paris : Éditions du Minuit.
- Lakatos, I. (1984). *Preuves et réfutations. Essai sur la logique de la découverte mathématique*. Paris : Hermann.
- Popper, K. (2009). *La connaissance objective*. Paris : Champs Flammarion.
- Quine, W. V. O. (2003). *Du point de vue logique*. Paris: Vrin.
- Russell, B. (2013). *Signification et vérité*. Paris : Champs Flammarion.
- Wittgenstein, L. (1983). *Remarques sur les fondements des mathématiques*. Paris: Gallimard.

Anthologies :

- Bonnay, D. et M. Cozic, dir. (2009). *Philosophie de la logique : Conséquence, preuve et vérité*. Paris: Vrin.
- Jacob, P. dir. (1996). *De Vienne à Cambridge: L'héritage du positivisme logique de 1950 à nos jours*. Paris : Gallimard.
- Laugier, S. et P. Wagner (éd.) (2004). *Philosophie des sciences. Théories, expériences et méthodes*. Paris : Vrin.
- Laugier, S. et P. Wagner (éd.) (2004). *Philosophie des sciences. Naturalismes et réalismes*. Paris : Vrin.

Études/ Synthèses:

- Barberousse, A., D. Bonnay, M. Cozic, dir. (2011), *Précis de philosophie des sciences*. Paris: Vuibert.
- Chalmers, A. (1987). *Qu'est-ce que la science ? Popper, Kuhn, Lakatos, Feyerabend*, Paris : Le Livre de Poche.
- Wagner, P. (2020). *La logique*. Paris : PUF.

Ouvrages classiques :

- Aristote, *Organon* (Catégories, De l'interprétation, Premiers analytiques, Seconds analytiques, Topiques, Réfutations sophistiques), *Métaphysique*
- Arnaud et Nicole, *La logique, ou l'art de penser*

Auguste Comte (1830). *Cours de philosophie positive*. BnF Gallica.
Descartes, *Règles pour la direction de l'esprit, Principes de la philosophie*
Hume, *Traité de la nature humaine, t.I*
Kant, *Critique de la raison pure, Logique*
Platon, *Théétète, République*

UE 45 : Texte français 1 (D. MOREAU)

Descartes, *Les Principes de la Philosophie*

Voir cours d'Histoire de la philosophie 2 en M2. Le cours sera dispensé au premier semestre.

UE 46 : Texte français 2 (L. PALTRINIERI et A. BOUANICHE)

Gilles Deleuze, *Différence et répétition*

Le cours sera dispensé par L. Paltrinieri (Rennes) sous la forme d'enregistrements ; des entraînements à l'épreuve orale seront organisés à distance par A. Bouaniche.

Publié en 1968, issu de la thèse de doctorat de Deleuze, *Différence et répétition* clôt la décennie des grandes études d'histoire de la philosophie et représente la première expression complète du système philosophique deleuzien. Il s'agit en effet, pour Deleuze, d'imaginer un parallélisme et une correspondance entre un mouvement d'individuation *physique* qui cherche à intérioriser la différence en tant qu'elle est sa condition génétique, et la *pensée* qui prend pour objet cette même différence afin de la répéter et, pour ainsi dire, différer de soi par la création. Différence et répétition ne sont donc pas seulement deux instances de la culture philosophique (voire psychanalytique et littéraire) des années 1960, avec lesquelles il s'agit de faire les comptes, mais aussi deux termes d'une relation non dialectique qui deviendront le noyau de la philosophie deleuzienne. Nous entrerons à petit pas dans la logique de cette pensée, en réalisant un lecture suivie de l'ouvrage qui aura pour fil conducteur le rapport de Deleuze à Bergson.

Nous conseillons de lire l'ouvrage, ainsi de quelques texte de littérature secondaire parmi ceux conseillés, dès l'été, afin de se familiariser avec le style deleuzien.

Bibliographie

Gilles Deleuze, *Différence et répétition*, Paris, Puf, coll. « Epitméthée », 1968.

Gilles Deleuze, *Le Bergsonisme*, Paris, PUF, 1966.

Gilles Deleuze, « Jean Hyppolite, Logique et existence », in *L'île déserte et autres textes*, Paris, Minuit, 2013

Gilles Deleuze, « La conception de la différence chez Bergson », *Les Etudes bergsoniennes*, vol. IV, 1956, p. 77-112, repris in *L'île déserte et autres textes*, Paris, Minuit, 2013.

Littérature secondaire

Alain Badiou, *Deleuze. La « clameur de l'Être »*, Paris, Hachette, 1997.

Giuseppe Bianco, *Après Bergson. Portrait de groupe avec philosophe*, Paris, PUF, 2015, troisième partie (pp. 255-345)

Michel Foucault, « *Theatrum Philosophicum* », *Critique*, 282/1970, après in *Dits et Ecrits*, I, Gallimard, 2000.

Igor Krtolica, *Gilles Deleuze*, Paris, Que sais-je ?, 2021

Quentin Meillassoux, « Soustraction et contraction. A propos d'une remarque de Deleuze sur Matière et mémoire », *Philosophie*, 2008/1, n° 96, p. 67-93.

Anne Sauvagnargues, *Deleuze. L'empirisme transcendantal*, Paris, PUF, 2009

Henry Somers-Hall, *Deleuze's Difference and Repetition*, Edinburgh University Press, 2013.

Arnaud Villani, *Gilles Deleuze, La guêpe et l'orchidée*, Paris, Belin réed. Rue d'Ulm, 2020.

François Zourabichvili, *Le vocabulaire de Deleuze*, Paris, Ellipses, 2003.

François Zourabichvili, *Deleuze, Une philosophie de l'événement*, PUF, 2004.

UE 41 Texte anglais (A. THÉBERT)

Adam Smith, *Essays on philosophical subjects*
(Oxford University Press, 1980, reprint Liberty Fund, 1982)

Sont au programme les textes suivants :

- *The History of Astronomy*
- *The History of the Ancient Physics*
- *The History of the Ancient Logics and Metaphysics*
- *Of the External Senses*
- *Of the Nature of that Imitation which takes place in what are called The Imitative Arts*
- *Of the Affinity between Music, Dancing, and Poetry.*

Les six premières séances de 2h seront consacrées à la présentation des principaux enjeux soulevés par les essais de Smith (publiés de façon posthume en 1795). Les séances suivantes (6 x 1h, ou 3 x 2h) permettront aux étudiants de s'entraîner à l'épreuve orale de l'agrégation.

Dans les trois premiers textes, Smith s'emploie à dégager les lois psychologiques qui nous guident dans les processus de découverte et d'explication en sciences. Il présente les principaux systèmes scientifiques comme des solutions à des problèmes psychologiques, des remèdes à notre besoin de continuité, d'unité et de cohérence.

Le texte consacré aux sens externes aborde classiquement la question de savoir ce que nos cinq sens, considérés séparément, nous permettent de connaître des objets extérieurs.

Dans les deux derniers textes, Smith s'attache à cerner ce qui plaît dans une œuvre imitative. C'est l'occasion d'une comparaison de différents arts imitatifs : peinture, sculpture, tapisserie, ornement des jardins, musique, danse et poésie.

UE 41 Texte grec

Ouvert si candidats.

UE 41 Texte latin

Ouvert si candidats

UE 41 Texte allemand (A. GRIVAUX)

L'édition préconisée par le jury est la suivante : Kant, *Kritik der praktischen Vernunft*, Philosophische

Bibliothek - Meiner - Verlag für Philosophie, 2003.

NB : sont au programme dans cet ouvrage exclusivement les parties suivantes : Erster Teil : Elementarlehre der reinen praktischen Vernunft : Erstes Buch : « Die Analytik der reinen praktischen Vernunft » (Erstes, zweites, drittes Hauptstück).

Il est recommandé de lire une première fois le texte en allemand au premier semestre, en s'aidant du *Kant-Lexikon* d'Eisler pour clarifier le sens des concepts centraux et des termes techniques kantien, et de la récente traduction française, assortie d'un commentaire précis et détaillé, de J.-P. Fussler, Kant E., *Critique de la raison pratique*, Paris, Flammarion, 2003.

Autres ouvrages :

Beck L. W., *A Commentary on Kant's Critique of Practical Reason*, The University of Chicago Press, 1960.

Carnois B., *La cohérence de la doctrine kantienne de la liberté*, Paris, Éditions du Seuil, 1973.

Cohen-Halimi M., *Entendre raison. Essai sur la philosophie pratique de Kant*, Paris, Vrin, 2004.

Delbos V., *La philosophie pratique de Kant*, Paris, P.U.F., 1969.

Eisler R., *Kant-Lexikon : Nachschlagewerk zu Kants sämtlichen Schriften, Briefen und handschriftlichem Nachlaß*, Hildesheim, Olms, 1977.

Mai Lequan, *La philosophie morale de Kant*, Paris, Points essais, 2001.

UE 41 Texte italien

Ouvert si candidats

UE 34 Leçons de philosophie 2 (plusieurs enseignants)

Les leçons sont conçues comme des entraînements à l'épreuve orale de leçon de l'agrégation (sur champ défini et hors champ défini). Elles sont individuelles (devant l'ensemble du groupe) et donnent lieu à des observations et des conseils de la part de l'enseignant.

UE 35 Explications de texte 2 (plusieurs enseignants)

Les explications sont conçues comme des entraînements à l'épreuve orale disciplinaire du CAPES. Elles sont individuelles (devant l'ensemble du groupe) et donnent lieu à des observations et des conseils de la part de l'enseignant.

UE 50 Tutorat (Ph. CRIGNON)

Les dates seront indiquées en début d'année.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES DES DIPLÔMES DU CYCLE MASTER (RG3C M)

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 611- 1 et suivants, L.612-6 et suivants, D. 123-13 et D. 123-14, D.611-1 et suivants, et D.612-33 et suivants ;
- Vu le code du sport, notamment ses articles L. 221-1 et suivants ;
- Vu le code du travail, notamment ses articles L.6131-1 et suivants et L. 6325-1 et suivants ;
- Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de master, de master professionnel et de master ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 modifié, relatif au diplôme national de master ;
- Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 portant accréditation des diplômes de second cycle de Nantes Université ;
- Vu le décret n° 2021-1290 du 1er octobre 2021 portant création de Nantes Université, notamment son article 51- 9°) ;
- Vu la circulaire du 6 février 2023 relative aux adaptations et aménagements des épreuves d'examen et de concours pour les candidats en situation de handicap ou avec un trouble de santé invalidant ;
- Vu le guide de construction de l'offre master approuvés par délibérations CAC n° 220325-10 et CAC n° 220325-12 du 25 mars 2022 ;
- Vu le document de cadrage relatif à l'approche par compétences approuvé par délibération CFVU n° 2019- 11-21-9 du 21 novembre 2019 ;

Préambule

Le présent document fixe le règlement général des modalités de contrôle des connaissances et des compétences, applicable à l'ensemble des étudiants inscrits en master à Nantes Université.

Les composantes établissent les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) de chacun des diplômes Master.

Les présidents de jury et les responsables de formation sont chargés de faire appliquer l'ensemble de ces règles (RG3C et M3C).

Les présentes modalités s'inscrivent dans le déploiement de l'approche par compétences engagé par Nantes Université.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences des masters co-accrédités sont, à titre subsidiaire, celles adoptées par l'établissement qui porte l'accréditation à titre principal.

Glossaire

BCC : bloc de connaissances et de compétences. Il s'agit d' « ensembles homogènes et cohérents de compétences contribuant à l'exercice en autonomie d'une activité professionnelle. Les BCC sont capitalisables.

Bloc d'UE : ensemble homogène d'unités d'enseignement visant à l'acquisition de connaissances et de compétences d'un champ pédagogique précis.

EC : élément constitutif d'une UE. Nantes Université fait le choix de ne pas accorder de crédits ECTS à l'EC, notamment au regard des difficultés techniques à mettre en œuvre ensuite les réorientations et/ou les redoublements.

ECl : évaluation continue intégrale. Il s'agit d'une modalité d'évaluation des enseignements et des compétences. C'est une modalité d'évaluation alternative au système des deux sessions d'examen, intégrant la seconde chance dans le continuum de l'année.

ECTS : European Credit Transfer System, ou système européen de transfert et d'accumulation de crédits est une méthode qui permet d'attribuer des crédits aux éléments pédagogiques d'une formation relevant de l'enseignement supérieur. Un crédit ECTS correspond à une charge de travail comprise entre 25 et 30 heures de travail globale/étudiant, répartie pour environ 1/3 d'enseignement, et 2/3 de travail personnel. Les ECTS doivent être proportionnels aux coefficients portés sur les éléments pédagogiques d'une formation.

M3C : modalités de contrôle des connaissances et compétences, définies par formation et adoptés par le conseil de composante.

1. Organisation de la formation

Les formations de second cycle sont amenées à adopter une approche par les compétences¹ au titre de l'accréditation en cours. Pour chacune d'entre elles, les équipes pédagogiques définissent et mettent « en œuvre leurs objectifs, leurs contenus, leurs méthodes pédagogiques et leurs acquis d'apprentissage en favorisant l'alignement pédagogique ».

Extrait du guide de construction Master : Les maquettes pédagogiques de chaque formation de Master sont articulées aux blocs de compétences, tels qu'ils figurent dans les référentiels de compétences propres à chaque diplôme (fiches du RNCP, le cas échéant, un référentiel spécifique de compétences) : chaque compétence du référentiel sera déclinée par des résultats d'apprentissage (RA). [...] Il y a souvent plusieurs RA pour atteindre le développement d'une compétence

L'année universitaire est organisée en blocs d'unités d'enseignement, et/ou en blocs de connaissances et de compétences et constituée de 60 ECTS (European Credit Transfert System). « Un ECTS correspond à 25 heures à 30 heures » de charge de travail totale pour un étudiant.

Chaque unité d'enseignement (UE) est créditée en ECTS pour faciliter la comparaison des formations, la mobilité des étudiants et leur insertion professionnelle. Sauf exception, les éléments constitutifs des UE ne portent pas d'ECTS.

L'année est répartie en deux semestres.

Le rythme d'acquisition des compétences est ordinairement réparti sur deux années. Cependant, les enseignements du master peuvent être répartis sur un nombre réduit ou augmenté d'années au regard des possibilités de chaque composante de proposer un rythme adapté aux contraintes, et à celui des étudiants.

Au regard de besoins spécifiques, l'établissement peut ne proposer que la 2^{ème} année de la mention ou d'un parcours de Master. Dans ce cas, le diplôme confère aussi le grade de Master.

Le grade Master confère 120 ECTS.

La charge de travail de l'étudiant est comprise entre 3000 et 3600 heures sur l'ensemble du cycle Master comprenant au maximum 800 heures d'enseignement et d'encadrement pédagogique.

2. Modalités d'évaluation et de validation

Il convient de préciser la complémentarité entre évaluation et validation.

- L'évaluation :
 - Attribue une valeur à une composition de l'étudiant face à une question posée ;
 - Permet de recueillir des données quant aux apprentissages de ses étudiants ;
 - Prévoit un jugement pédagogique qui peut prendre différentes formes d'évaluations (sommatives, formative...) et différentes activités (QCM, dossiers, oral, évaluations entre pairs, portfolio, projet, étude de cas, etc.) ;
 - Est scénarisée de manière progressive en vue d'une prise de décision de validation ou non validation administrative.
- La validation :
 - Englobe l'ensemble des décisions qui viennent valider des jalons, des étapes d'apprentissages, des BCC, des blocs d'UE, des UE, etc. ;
 - Prévoit les critères de validation qui sont fixés dans les M3C, leur validation engage l'établissement, l'équipe enseignante et l'étudiant ;
 - Est une décision administrative créatrice de droit.

2.1 Modalités d'évaluation

En master, l'exercice d'une seconde chance, comme la tenue d'une seconde session, n'est pas obligatoire. Selon le choix des composantes, l'évaluation peut être organisée :

–soit comme en licence suivant les 3 modalités :

- Evaluation continue intégrale (ECI) ;
- Evaluation combinée comprenant des éléments ou des unités organisées en ECI et d'autres donnant lieu à deux sessions d'examen ;

- Régime d'évaluation comprenant une première et une seconde session pour l'ensemble des examens.
– soit sans recourir à l'exercice d'une seconde chance ou d'une seconde session.

Les composantes déterminent le mode d'évaluation le plus adapté à la cohérence de la progression pédagogique et à la réussite de l'étudiant.

Les composantes précisent en tant que de besoin dans leurs M3C la modalité d'exercice de seconde chance qu'elles choisissent. Elles peuvent proposer l'adoption de l'une des modalités à titre d'expérimentation sur un périmètre limité et, après en avoir mesuré les effets, décider de l'étendre ou d'y renoncer.

Lorsque les composantes optent pour l'exercice d'une seconde chance, elles précisent dans leurs M3C la modalité d'exercice choisie.

Les situations suivantes ne donnent pas lieu à l'exercice d'une seconde chance :

- La partie réalisée en organisme professionnel pour les parcours en alternance ;
- L'évaluation des éléments pédagogiques professionnels (projet, stage, etc.) ;
- Les éléments pédagogiques qui ne peuvent être réorganisés (exemple de certains travaux pratiques).

2.1.1 Modalité d'évaluation continue intégrale (ECI)

Dans une approche par compétences, l'évaluation continue intégrale (ECI) est privilégiée.

2.1.1.1 Principe général de l'ECI

L'ECI consiste en une pluralité d'évaluations diversifiées, réparties régulièrement sur l'ensemble des semaines du semestre et pour l'ensemble des enseignements concernés. Elle permet à l'équipe pédagogique d'attester que l'étudiant maîtrise les connaissances et développe les compétences visées dans une UE.

L'ECI s'effectue ainsi sur le cumul des indices récoltés dans des activités d'évaluation identifiées tant par les équipes qu'apportés par les étudiants. Ces évaluations et les indices en résultant peuvent être de différentes natures (QCM, rendus écrits, dossiers écrits, activités orales, évaluations entre pairs, etc.).

L'ECI permet donc de mixer des évaluations de différentes natures :

- Des « Évaluations formatives » ayant pour fonction de favoriser la progression et ou de diagnostiquer des difficultés chez l'étudiant sur le développement des résultats d'apprentissage liées aux compétences dans son UE. Ces évaluations formatives sont laissées à la discrétion des équipes enseignantes.
- Des « Évaluations sommatives » visant à estimer les résultats d'apprentissage à la fin d'un processus de formation alignées sur les résultats d'apprentissage.

2.1.1.2 Organisation de l'ECI

Le directeur des études de la formation (le cas échéant, le responsable du master) est le responsable du calendrier des épreuves organisées sur le semestre en lien avec le rythme de la formation de façon concertée au sein de l'équipe pédagogique de la formation.

L'organisation pratique est coordonnée par l'équipe pédagogique et la scolarité de la composante ou du pôle. La répartition régulière des évaluations peut être garantie par le recours systématique à des créneaux hebdomadaires identifiés dans l'emploi du temps.

Le planning des évaluations a vocation à être publié au cours des deux premières semaines du semestre. Si des modifications doivent être apportées au planning des évaluations en cours de semestre pour des raisons impérieuses, elles devront être communiquées 15 jours avant l'évaluation.

Des évaluations peuvent également être réalisées sans convocation dans les créneaux d'enseignement de l'emploi du temps (évaluations en TD et TP, par exemple). Pour ces dernières, des aménagements ou des dérogations sont accordés au profit des étudiants à statut spécifique (étudiants salariés, sportifs de haut niveau, en situation de handicap, etc.).

L'ECI repose sur des évaluations multiples et de formes variées, comme des épreuves écrites, orales, des activités pratiques, des rendus de travaux, des projets et des périodes de mise en situation, etc. Elle doit donner lieu à des

évaluations qui permettent d'apprécier la progression des acquis des connaissances et du développement des compétences visés par l'UE et proposer les remédiations nécessaires à l'étudiant.

Chaque épreuve doit être corrigée dans un délai raisonnable, le résultat étant porté à la connaissance de l'étudiant, avant l'évaluation suivante.

Les évaluations au sein d'une UE en ECI doivent être prévues en nombre suffisant pour pouvoir observer et mesurer la progression des étudiants. Si la seconde chance est présente, elle est alors comprise dans ses modalités de mise en œuvre. Le temps qui était réservé à l'organisation et à la préparation de la seconde session est utilisé pour étendre la durée globale des enseignements sur l'année universitaire.

Des épreuves de substitution peuvent être organisées sur décision du jury pour les étudiants empêchés ou bénéficiant d'un statut spécifique et n'ayant pas pu participer au contrôle continu. Dans une logique de proportionnalité et d'équité de charge de travail, les étudiants à statut spécifique et ceux bénéficiant de dispense d'assiduité (DA) peuvent, sur la base d'un travail ad hoc prouver le développement des résultats d'apprentissage et des compétences attendues dans les UE. Celui-ci sera alors soumis à un jury qui le validera selon des modalités garantissant le même niveau d'exigence que pour les publics ordinaires.

2.1.2 Autres modalités d'évaluation

2.1.2.1 Évaluation combinée

L'évaluation combinée peut associer :

- Des éléments pédagogiques organisées en ECI intégrant éventuellement l'exercice d'une seconde chance. Les modalités applicables sont celles du point 2.1.1 ;
- Des éléments pédagogiques évalués en contrôle continu et terminal et dont l'exercice éventuel de la seconde chance s'exprime en seconde session ;
- Des éléments pédagogiques évalués exclusivement en contrôle terminal et dont l'exercice éventuel de la seconde chance s'exprime en seconde session.

Les modalités d'évaluation de chaque UE ou élément constitutif en seconde session, peuvent être différentes de celles de l'évaluation réalisée en première session.

2.1.2.2. Évaluation comprenant deux sessions d'examen

Lorsque les modalités d'évaluation, quelle qu'en soit la forme (contrôle continu et/ou contrôle terminal) prévoient une seconde session, les modalités de la seconde session sont fixées comme suit :

- Lorsqu'une compensation est opérée entre BCC / bloc d'UE et/ou entre semestres, la seconde session ne peut commencer qu'à l'issue d'un délai de 15 jours suite à la communication des résultats relatifs à la première session ;
- En l'absence de compensation entre BCC / bloc d'UE et/ou entre semestres pour l'obtention d'une année, une seconde session peut être organisée dans un délai de 15 jours à l'issue des résultats de la première session du ou des BCC, ou du semestre.

Les modalités d'évaluation de chaque BCC, bloc d'UE, UE, élément constitutif en seconde session peuvent être différentes de celles de l'évaluation réalisée en première session.

Les composantes peuvent notamment choisir soit de proposer une épreuve de seconde session unique ou commune à l'échelle d'un bloc ou d'une UE, soit de proposer une épreuve de seconde session pour chacun des éléments constitutifs, ou toute autre modalité d'évaluation alternative pédagogiquement pertinente.

2.2 Acquisition des unités d'enseignements (UE)

2.2.1 Validation d'une UE, d'un bloc d'UE ou BCC et attributions de crédits

Les évaluations peuvent donner lieu à des notes chiffrées ou encore à une validation de type

« Admis/Ajourné » sans note. Cette modalité est alors indiquée dans les modalités d'évaluation de l'UE concernée.

Une UE est validée si la valeur identifiée par les équipes est attribuée. Ainsi, s'il s'agit d'une note chiffrée, cela correspond à la moyenne des notes obtenues au sein d'une UE qui est supérieure ou égale à une note seuil identifiée par l'équipe.

Si l'UE est validée, les crédits ECTS associés le sont également. Sauf exception prévue dans les M3C, ils sont capitalisés et utilisables dans tout parcours universitaire.

La validation d'un résultat d'apprentissage dépend de la validation de ou des UE le ciblant, conformément à la matrice UE/Compétences (UE/Comp) qui permet d'afficher les liens cohérents établis entre les compétences visées par la formation et les Unités d'Enseignement (UE) existantes dans la maquette.

2.2.2 Règles de compensation

Extrait du guide de construction du Master : la compensation, fixée par les composantes, peut s'effectuer "au sein de regroupements cohérents d'unités d'enseignement, organisés notamment en blocs de connaissances et de compétences".

Principes généraux :

- Sauf exception prévue dans les M3C, toute unité acquise confère à l'étudiant les ECTS associés, ces ECTS sont capitalisés et utilisables dans tout parcours de formation de l'enseignement supérieur.
- Les M3C fixent les modalités de compensation entre UE, et les éventuels seuils de compensation.
- Dans le cadre de l'approche par compétences, les principes de compensation doivent respecter la matrice UE/COMP. Ainsi, certaines UE ne pourront pas se compenser à la lumière de cette dernière qui est mise à disposition des étudiants par les services de scolarité.

2.3 Validation du master

Le master est obtenu à la condition que les UE, blocs d'UE et/ou BCC qui le constituent soient validés, et que les 120 ECTS minimum soient obtenus.

Cette validation peut faire l'objet d'une validation annuelle et/ou d'une validation au niveau global du diplôme.

À tout moment, un étudiant peut demander à avoir accès à un document récapitulatif l'acquisition des UE.

2.4 Précisions relatives aux examens

2.4.1 Renonciation de note

Une fois les notes et résultats arrêtés par le jury, et lorsqu'une note ou un résultat compromet sérieusement les chances de poursuite d'études d'un étudiant, et qu'une seconde session est organisée, celui-ci peut solliciter une renonciation de certaines notes auprès du président du jury, dans les 5 jours après la publication des résultats.

Les redoublants peuvent demander à renoncer au bénéfice de notes ou de résultats qu'ils souhaitent améliorer. Ils doivent établir leur demande au moment de la rentrée, adressée au président du jury de la formation, dans les conditions et délais préalablement fixés par la composante.

En tous états de cause, les composantes précisent dans leur M3C si elles acceptent le principe de la renonciation de note. Dans le cas où elles en acceptent le principe, elles peuvent le proposer à titre d'expérimentation sur un périmètre limité et après en avoir mesuré les effets, décider de l'étendre ou d'y renoncer.

2.4.2 Assiduité et gestion des absences

L'assiduité aux contrôles continus est obligatoire.

2.4.2.1. Absences injustifiées

En cas d'absences injustifiées à un nombre trop important de contrôles au sein d'une UE, pour permettre d'évaluer l'étudiant, celui-ci est déclaré défaillant. Dans ce cas, l'UE et le BCC / Bloc d'UE correspondants ne sont pas notés, ni aucun autre élément du semestre ou de l'année en cours.

Chaque composante fixe le nombre et la nature des contrôles permettant soit de calculer une note, soit de prononcer la défaillance.

2.4.2.2. Absences justifiées

L'absence est justifiable sur production dans un délai raisonnable après l'épreuve des pièces justificatives agréées par la composante (certificat médical, certificat de décès, certificat d'hospitalisation, convocation à un concours, constat d'accident, etc.).

La conduite à tenir pour les principaux cas d'absence justifiée est précisée dans les M3C.

2.4.3. Calendrier des examens

Les étudiants sont informés des périodes de contrôle continu et d'examens terminaux.

Sur ces périodes, en cas d'impondérable, de sinistre, ou de tout évènement privant l'établissement de tenir un examen le jour prévu, sous réserve d'un délai de prévenance de 12 heures, l'examen peut être reporté dans les délais les plus rapprochés, y compris le samedi.

2.4.4 Sessions

Lorsque les examens sont organisés en sessions, les étudiants sont convoqués en seconde session pour présenter l'ensemble des éléments pédagogiques non validés en première session. Ils sont aussi convoqués aux examens correspondant aux résultats auxquels ils ont renoncé.

Chaque composante devra préciser dans son M3C si la note de seconde session remplace celle de la première session ou si la meilleure des deux notes est retenue, selon que l'inscription à la seconde session est volontaire ou automatique.

3. Modalités particulières et complémentaires d'évaluation

3.1 Régime transitoire

Les diplômés qui ne sont pas organisés en approche par compétences, peuvent maintenir à titre transitoire le régime antérieur de validation du master :

- Le master est organisé en semestres et chaque semestre est affecté de 30 crédits européens (ECTS) capitalisables sans limitation de durée. ;
- Les semestres sont composés d'Unités d'Enseignement (UE), elles-mêmes créditées en ECTS ;
- Les éléments constitutifs des UE ne portent pas de crédits européens ;
- Par exception, pour la constitution des dossiers de mobilité, des crédits européens peuvent être portés sur les éléments constitutifs des unités d'enseignement. Leur utilisation est exclusivement limitée aux besoins de la mobilité concernée.

3.2 Reconnaissance et valorisation de l'engagement étudiant

L'engagement étudiant est valorisé par les composantes dans un cadre défini par l'établissement et en application du code de l'éducation (articles L. 611-9 et D. 611-7 et suivants).

L'engagement étudiant peut donner lieu à un aménagement de temps de travail, une aide matérielle ou une bonification pouvant prendre toute autre forme de reconnaissance.

La procédure d'évaluation de l'engagement étudiant est déterminée par la composante.

Les modalités de validation de la reconnaissance des compétences acquises dans le cadre de l'engagement étudiant sont intégrées dans les maquettes et M3C de chaque diplôme concerné.

3.3 Aménagements d'études

Les étudiants exposés à des contraintes particulières ou investis de certaines responsabilités, et qui sont en conséquence privés de la possibilité de suivre les enseignements au même rythme que les autres étudiants, et de se présenter aux examens avec des chances de réussite égales, bénéficient d'aménagements destinés à réduire cet écart.

Les étudiants qui peuvent solliciter ces aménagements sont les suivants :

- Sportif de haut niveau ;
- Double cursus ;
- Activité salariée ;
- Handicap, maladie ou trouble invalidant ;
- Chargé de famille ;
- Etudiante enceinte ;
- Elu en conseils centraux, de pôle ou de composante.

Les étudiants sont accompagnés par le responsable pédagogique de la formation pour fixer l'aménagement proposé. Celui-ci fait l'objet d'une validation par arrêté individuel pris par le vice-président Formation et éducation ouverte. Dans ce cas de figure, il est conseillé d'établir un contrat pédagogique qui fixe dès le début de l'année universitaire les aménagements nécessaires.

Les aménagements des examens peuvent se décliner ainsi : aménagement du rythme des évaluations, conservation des notes sur plusieurs sessions ou années, aide spécifique pour composer, report de certaines évaluations, etc.

Les dispenses d'assiduité accordées aux bénéficiaires sont généralement prononcées pour l'année ou le semestre, mais peuvent aussi l'être au niveau de l'UE voire de l'EC selon les modalités d'évaluation choisies (cf. parties 2 et 4).

Pour bénéficier de ces mesures, les étudiants doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivants leur accession à un statut spécifique.

4. Règles de progression, réorientation, mobilité

4.1. Inscriptions

L'inscription au diplôme national de master, quelle qu'en soit l'année, est effectuée soit au titre d'une année universitaire complète soit au titre d'un ou plusieurs BCC, bloc d'UE ou UE en vue de son obtention.

L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres. Le redoublement en master est exceptionnellement accordé par décision du jury du diplôme.

La présidente de l'Université conserve la possibilité d'octroyer par dérogation une inscription supplémentaire dans le cas de situations jugées justifiées, après avis du jury et de la composante.

4.2. Paliers de progression, mobilité, réorientation

Pour communiquer une indication globale de réussite à l'étudiant en cours de formation, une situation des crédits obtenus au semestre est calculée et transmise. Un document administratif prouvant l'acquisition des blocs d'UE ou des BCC (ex : suivi de développement de compétences, classement, relevé de notes) par l'étudiant doit pouvoir être fourni, notamment à sa demande ou celle d'un autre établissement.

Cette situation de crédits est complétée d'un avis pédagogique lorsque l'étudiant candidate à une mobilité ou à une réorientation.

Avant la fin du mois de la rentrée universitaire, ou à tout moment en cas de contraintes particulières affectant le déroulement ordinaire du cursus, à la demande du responsable pédagogique ou de l'étudiant, un contrat pédagogique peut être établi pour adapter le rythme des enseignements et des évaluations aux besoins constatés.

4.3. Accès en année supérieure

Tout étudiant qui a validé l'ensemble des blocs d'UE et/ou des BCC de l'année, et/ou qui a satisfait aux conditions d'obtention du M1, est admis de droit en année supérieure dans la même mention de diplôme.

Certains parcours peuvent avoir une capacité d'accueil limitée. Si l'accès à ces parcours n'a pas été validé dès le recrutement en M1, le responsable pédagogique de M1 précise aux étudiants en temps utile, les modalités de recrutement de ces parcours.

Par dérogation à la règle précédente, un étudiant ajourné sur une année du master peut être autorisé par décision du jury d'année, à s'inscrire dans l'année supérieure de la même mention du master, dès lors qu'il estime l'étudiant en capacité de valider les connaissances et compétences attendues.

Les composantes peuvent fixer des notes minimales aux UE ou aux BCC dans leurs M3C pour préciser le niveau nécessaire pour poursuivre le cursus et estimer de la capacité à valider les connaissances et compétences.

4.4. Prise en compte de résultats extérieurs

Lorsqu'une année ou un semestre du master est effectué à l'étranger ou dans une autre université, les crédits ECTS acquis sont pris en compte pour l'obtention de l'année ou de la formation, lorsque les éléments de l'évaluation et du contrat pédagogique le permettent.

Lorsque l'accès en master a lieu après une validation d'acquis, la moyenne de l'année et/ou du diplôme est calculée sur les seuls éléments notés à Nantes Université.

Il en est de même pour les étudiants dont le début ou une partie de cursus est effectué au sein d'une autre formation (école d'ingénieur, de commerce, établissement étranger, etc.), ou lorsque l'accès en master a lieu après une validation d'acquis.

4.5. Validation d'acquis

L'arrêté annuel portant définition des périodes et modalités d'inscription et des actes techniques de gestion de scolarité attribue aux commissions pédagogiques l'instruction des demandes de validation d'acquis. Ces validations d'acquis se traduisent par des dispenses de diplôme, de BCC / Blocs d'UE, d'une ou plusieurs UE ou élément(s) constitutif(s) d'UE et figurent dans le contrat pédagogique de l'étudiant.

L'étudiant bénéficiant d'une validation d'acquis ne peut plus se présenter aux examens correspondants.

Les BCC / blocs d'UE, semestres, UE ou les éléments constitutifs d'une UE ayant fait l'objet d'une dispense d'études n'entrent pas dans le calcul du résultat du diplôme, des BCC / blocs d'UE, du semestre ou de l'UE.

5. Jurys

5.1. Organisation

Le jury du diplôme délibère souverainement sur l'ensemble des résultats de chaque étudiant pour l'attribution des crédits et du diplôme.

Selon la réglementation et l'organisation du diplôme, et pour les formations se déroulant sur plusieurs années d'études, des jurys de progression, valident chaque niveau intermédiaire nécessitant d'attribuer des résultats ou une indication de niveau.

Le jury peut attribuer des points de jury, au regard notamment du cursus de l'étudiant et de l'ensemble de sa prestation.

Lorsque les circonstances le nécessitent, le jury peut être tenu à distance, partiellement ou en totalité, aux conditions suivantes :

- Le président du jury soumet la demande à sa direction en précisant les motifs du recours au distanciel ;
- Le président de jury, assure la responsabilité du déroulement de l'ensemble des opérations ;
- Les moyens mobilisés garantissent la confidentialité et la qualité des débats ;
- Les membres du jury qui participent aux délibérations assistent à la réunion dans son intégralité, de l'ouverture de la séance jusqu'à la prise de la décision finale ;
- Au cours de la réunion, en cas de rupture de communication, les délibérations sont suspendues par le président du jury, et reprennent sur sa décision ;
- Le président du jury, assisté par un secrétariat, si nécessaire, consigne la tenue de la séance, et précise dans un P.V. la date de la séance, l'horaire de début et de fin, le nombre de membres présents, les éventuels incidents, le nombre de dossiers examinés.

Les modalités de désignation des jurys sont précisées chaque année par une circulaire de l'établissement.

5.2. Mentions

Une mention est attribuée sur chacun des diplômes du cursus master proposant une validation par note chiffrée.

La seconde session ne donne pas lieu à une mention de niveau autre que la formule « sans mention », sauf décision contraire du jury de mention.

Les seuils de mention sont :

- Très bien : moyenne > ou égale à 16/20 ;
- Bien : moyenne > ou égale à 14/20 ;
- Assez bien : moyenne > ou égale à 12/20 ;
- Sans mention : moyenne > ou égale à 10/20.

Les mentions ne sont pas le critère exclusif de valorisation et de recrutement des diplômés. Les jurys peuvent s'appuyer sur tout objet qu'ils estiment pertinent. Les M3C peuvent, après dialogue avec la direction de composante et le pôle concernés, intégrer des modes d'évaluation et de distinction alternatifs ou complémentaires des mentions ci-dessus.

6. Résultats, sanctions disciplinaires

6.1. Proclamation des résultats et recours

Les étudiants ont droit à communication des résultats de leurs évaluations et de leurs copies corrigées, ou de tout autre support de leur travail.

Cette communication est régulière dans le cadre de l'évaluation continue intégrale, et peut faire l'objet d'un encadrement visant à regrouper les explications d'une session ou d'une partie d'une session d'examens à des fins pédagogiques lors de séances ciblées.

L'étudiant qui, sans motif d'absence valable, n'assiste pas à ces séances, ne peut par la suite solliciter un entretien.

Les résultats validés sont portés à la connaissance des étudiants sur leur environnement numérique de travail et par transmission d'un relevé de notes individuel, après les délibérations du jury. Ils sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le président du jury. Toute contestation des résultats ou demande de rectification de note après affichage des résultats doit être soumise au président du jury.

À défaut de conciliation, et si l'université apporte une réponse à sa demande, l'étudiant dispose de deux mois à compter de la notification de la réponse pour saisir le tribunal administratif, s'il maintient sa contestation.

En l'absence de réponse de l'université dans un délai de deux mois, l'étudiant dispose de deux mois à compter de sa demande pour saisir le tribunal administratif.

6.2. Fraude aux évaluations et sanctions disciplinaires

Tous les travaux universitaires demandés en vue d'une évaluation (comptes rendus de TD, exposés, contrôles sur table, mémoires, thèses, etc.) doivent revêtir un caractère individuel, sauf s'il est précisé qu'il s'agit d'un travail en groupe. Cela implique que tout étudiant qui a recours à la fraude pendant les examens ou au plagiat pour rédiger ses travaux (aussi bien à partir des sources « papier » que des sources « électroniques ») s'expose à des sanctions disciplinaires.

Le plagiat, lorsqu'il est accompli à l'occasion d'un examen ou d'un contrôle continu (quel que soit le mode d'évaluation) constitue une fraude relevant du régime disciplinaire prévu aux articles R.712-9 et suivants du Code de l'éducation et peut donner lieu à sanction disciplinaire. Par ailleurs, aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite.

Les supports de cours mis à disposition par les enseignants sont protégés par le droit d'auteur et ne peuvent faire l'objet d'une diffusion sans l'accord de l'auteur. La publication de cours en ligne sans l'autorisation de l'enseignant constitue une faute de nature disciplinaire.

L'enseignant qui soupçonne un plagiat peut recourir aux logiciels de détection du plagiat, mis à sa disposition par l'université, via l'ENT.

Toute fraude ou tentative de fraude ou complicité de fraude à un examen est soumise aux dispositions des articles R.712-9 et suivants du Code de l'éducation, relatives à la procédure disciplinaire dans les établissements d'enseignement supérieur.

Sont notamment caractéristiques de la fraude les agissements suivants :

- Utilisation non autorisée explicitement de documents et matériels (ex : calculatrice programmée, montre connectée, utilisation de moyens de communication ou d'information, recours à des « antisèches » diverses, etc.)
- Manœuvres informatiques non autorisées (ex : copies de fichiers ou recherches dans des répertoires, etc.) ;
- Communication d'informations entre candidats ;
- Substitution de personnes ;
- Substitution de copies ;
- Plagiat.

Les surveillants rappellent en début d'épreuve les risques encourus en cas de fraude. Un document concernant ces risques est affiché à l'entrée de la salle d'examens, sur l'espace numérique de travail de l'étudiant, ou sur le site web de la composante.

Avant et pendant les épreuves, le personnel chargé de la surveillance peut demander à tout candidat le retrait momentané d'un accessoire vestimentaire, le temps de procéder aux vérifications nécessaires, notamment pour s'assurer de l'absence de port d'oreillettes. En cas de substitution de personnes ou de troubles affectant le déroulement des épreuves, l'expulsion de la salle peut être prononcée par le président de l'université ou son représentant.

En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude aux examens ou concours, le responsable de l'épreuve prend toutes mesures nécessaires pour faire cesser la fraude ou la tentative sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des candidat(s). Il procède à la saisie du ou des document(s) ou matériel(s) permettant d'établir ultérieurement la réalité des faits. Il dresse ensuite un procès-verbal (rapport détaillé) contresigné par les autres surveillants de la salle et par l'auteur ou les auteurs de la fraude. En cas de refus de contresigner, mention est portée au procès-verbal. Le responsable de l'épreuve porte la fraude à la connaissance du président de jury, qui transmet un rapport à la présidente de l'université pour décision de saisine de la section disciplinaire. En aucun cas ces situations ne doivent être traitées et une sanction décidée par l'enseignant ou par le président de jury.

Le jury traite la copie de l'auteur de la fraude comme les autres copies et délibère sur ses résultats dans les mêmes conditions que pour les autres candidats. Pendant que la procédure suit son cours, le candidat est admis à suivre l'ensemble des enseignements et des épreuves de la formation. Toutefois, aucun relevé de notes, même partiel, aucune attestation de réussite, ni aucun diplôme ne peuvent être délivrés à l'étudiant poursuivi avant que la section disciplinaire n'ait statué.

Le pouvoir disciplinaire appartient en premier ressort au Conseil académique de l'université constitué en section disciplinaire. La procédure suivie devant cette instance est juridictionnelle (l'appel est possible devant le CNESER réuni en section disciplinaire et le pourvoi en cassation devant le Conseil d'État). La section disciplinaire examine les faits, reçoit et interroge le candidat incriminé qui peut se faire assister d'un défenseur, délibère sur les éléments qui lui sont communiqués et décide de la sanction à prendre parmi les sanctions énumérées par le Code de l'éducation.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DU MASTER

TABLEAU RECAPITULATIF

Master Philo 1 IRP (Initiation à la Recherche en Philosophie)

Semestre 1

Bloc disciplinaire intitulé : UED - Philosophie pratique		Coefficient de l'U.E. : 6										nombre d'ECTS : 6		
Matière	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire			dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal	examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal	examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Philosophie pratique	6	CC					DOS			PEX				PEX

Bloc disciplinaire intitulé : UED - Histoire de la philosophie 1		Coefficient de l'U.E. : 6										nombre d'ECTS : 6		
Matière	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire			dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal	examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal	examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Histoire de la philosophie	6	DOS					DOS			PEX				PEX

Bloc transversal intitulé : UET : Langue		Coefficient de l'U.E. : 3										nombre d'ECTS : 3		
Matière	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire			dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal	examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal	examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Langue	3	CC					CC			PEX				PEX

Bloc transversal intitulé : UET : Pratique des exercices philosophiques		Coefficient de l'U.E. : 2										nombre d'ECTS : 2		
Matière	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire			dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal	examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal	examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Pratique des exercices philosophiques	2	CC					CC			PEX				PEX

Bloc transversal : intitulé : UET - Méthodologie du TER		Coefficient de l'U.E. : 1										nombre d'ECTS : 1		
Matière	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire			dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal	examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal	examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Méthodologie du TER	1	PEX					PEX			PEX				PEX

Bloc complémentaire : intitulé : UEC Philosophie des sciences		Coefficient de l'U.E. : 6										nombre d'ECTS : 6		
Matière	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire			dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal	examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal	examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Philosophie des sciences	6	CC					DOS			PEX				PEX

Bloc complémentaire : intitulé : UEC Philosophie de la religion		Coefficient de l'U.E. : 6										nombre d'ECTS : 6		
Matière	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire			dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal	examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal	examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Philosophie de la religion	6	CC					DOS			PEX				PEX

Bloc complémentaire : intitulé : UEC Séminaires externes		Coefficient de l'U.E. : 6										nombre d'ECTS : 6		
Matière	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire			dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal	examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal	examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Séminaires externes	6	Divers					Divers			PEX				PEX

SEMESTRE 2

Bloc disciplinaire intitulé : UED Philosophie politique		Coefficient de l'U.E. : 6										nombre d'ECTS : 6	
Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire			dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal	examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal	examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral

Philosophie politique	6	CC				DOS		PEX					PEX
-----------------------	---	----	--	--	--	-----	--	-----	--	--	--	--	-----

Bloc disciplinaire intitulé : UED Philosophie de la connaissance Coefficient de l'U.E. : 6 nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie de la connaissance	6	CC					DOS		PEX				PEX

Bloc transversal intitulé : UET Stage Coefficient de l'U.E. : 3 nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Stage	3	DOS					DOS		DOS				DOS

Bloc transversal intitulé : UET Séminaire du CAPHI Coefficient de l'U.E. : 3 nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Séminaire du Caphi	3	CC					DOS		PEX				PEX

Bloc complémentaire intitulé : UEC Philosophie du langage Coefficient de l'U.E. : 6 nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie du langage	6	CC					DOS		PEX				PEX

Bloc complémentaire : intitulé : UEC Philosophie des valeurs Coefficient de l'U.E. : 6 nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie des valeurs	6	CC					DOS		PEX				PEX

Bloc complémentaire : intitulé : UEC Séminaires externes Coefficient de l'U.E. : 6 nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Séminaires externes	6	Divers					Divers		PEX				PEX

TABLEAU RECAPITULATIF

Master Philo 2 IRP (Initiation à la Recherche en Philosophie)

Semestre 1

Bloc disciplinaire intitulé : UED - Séminaire métaphysique Coefficient de l'U.E. : 6 nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Séminaire métaphysique	6	CC					DOS		PEX				PEX	

Bloc disciplinaire intitulé : UED - Histoire de la philosophie 2 Coefficient de l'U.E. : 6 nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Histoire de la philosophie	6	CC					DOS		PEX				PEX	

Bloc transversal intitulé : UET : Langue Coefficient de l'U.E. : 3 nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Langue	3	CC					CC		PEX				PEX	

Bloc transversal intitulé : UET : Pratique des exercices philosophiques Coefficient de l'U.E. : 2 nombre d'ECTS : 2

Matière	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Pratique des exercices philosophiques	2	CC					CC		PEX				PEX	

Bloc transversal : intitulé : UET - Méthodologie du TER Coefficient de l'U.E. : 1 nombre d'ECTS : 1

Matière	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Méthodologie du TER	1	PEX					PEX		PEX				PEX	

Bloc complémentaire : intitulé : UEC Philosophie de l'esprit Coefficient de l'U.E. : 6 nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Philosophie de l'esprit	6	CC					DOS		PEX				PEX	

Bloc complémentaire : intitulé : UEC Philosophie sociale Coefficient de l'U.E. : 6 nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Philosophie sociale	6	CC					DOS		PEX				PEX	

Bloc complémentaire : intitulé : UEC Séminaires externes Coefficient de l'U.E. : 6 nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
TER/Stage + rapport	21	DOS					DOS						

Bloc transversal intitulé : UET Séminaire du Caphi

Coefficient de l'U.E. : 3

nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Séminaire du Caphi	3	CC					DOS			PEX				PEX

Bloc complémentaire intitulé : UEC Philosophie politique

Coefficient de l'U.E. : 6

nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Philosophie politique	6	CC					DOS			PEX				PEX

Bloc complémentaire : intitulé : UEC Philosophie de la connaissance

Coefficient de l'U.E. : 6

nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Philosophie de la connaissance	6	CC					DOS			PEX				PEX

Bloc complémentaire : intitulé : UEC Philosophie du langage

Coefficient de l'U.E. : 6

nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Philosophie du langage	6	CC					DOS			PEX				PEX

Bloc complémentaire : intitulé : UEC Philosophie des valeurs

Coefficient de l'U.E. : 6

nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Philosophie des valeurs	6	CC					DOS			PEX				PEX

Bloc complémentaire : intitulé : UEC Séminaires externes

Coefficient de l'U.E. : 6

nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Séminaires externes	6	Divers					Divers			PEX				PEX

MASTER 2^e année, Parcours PSE

U.E. 31 - HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE 1		Crédits ECTS : 6						Coefficient : 6							
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session							
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité			
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal			
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral		
Histoire de la philosophie 1	6	6h		6h		6h		Pas de session 2							
U.E. 32 - HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE 2		Crédits ECTS : 6						Coefficient : 6							
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session							
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité			
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal			
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral		
Histoire de la philosophie 2	6	6h		6h		6h		Pas de session 2							
U.E. 33 - PHILOSOPHIE GÉNÉRALE		Crédits ECTS : 6						Coefficient : 6							
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session							
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité			
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal			
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral		
Philosophie générale	6	7h		7h		7h		Pas de session 2							
U.E. 37 - PRATIQUE DES EXERCICES PHILOSOPHES		Crédits ECTS : 6						Coefficient : 6							
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session							
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité			
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal			
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral		
Pratique des exercices philosophiques	6	7h		7h		7h		Pas de session 2							
U.E. 36 - TUTORAT		Crédits ECTS : 3						Coefficient : 3							
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session							
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité			
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal			
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral		
Tutorat	3	assiduité								Pas de session 2					
U.E. 34 - LEÇONS DE PHILOSOPHIE		Crédits ECTS : 3						Coefficient : 3							
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session							
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité			

		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal	
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Leçons de philosophie	3		X				X	Pas de session 2					
U.E. 35 - EXPLICATIONS DE TEXTE													
Crédits ECTS : 3													
Coefficient : 3													
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session					
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité	
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal	
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Explications de texte	3		X				X	Pas de session 2					
U.E. 44 - PHILOSOPHIE GÉNÉRALE SUR CHAMP DÉFINI													
Crédits ECTS : 6													
Coefficient : 6													
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session					
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité	
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal	
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Philosophie générale sur champ défini	6		X				X	Pas de session 2					
U.E. 45 - TEXTE FRANÇAIS 1													
Crédits ECTS : 6													
Coefficient : 6													
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session					
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité	
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal	
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Texte français 1	6		X				X	Pas de session 2					
U.E. 46 - TEXTE FRANÇAIS 2													
Crédits ECTS : 6													
Coefficient : 6													
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session					
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité	
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal	
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Texte français 2	6		X				X	Pas de session 2					
U.E. 47 - TEXTE ANGLAIS													
Crédits ECTS : 6													
Coefficient : 6													
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session					
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité	
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal	
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Texte anglais	6		X				X	Pas de session 2					
U.E. 48 - TEXTE GREC													
Crédits ECTS : 6													
Coefficient : 6													
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session					
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité	
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal	
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral

Texte grec	6		X				X							Pas de session 2
U.E. 49 – TEXTE LATIN														
Crédits ECTS : 6														
Coefficient : 6														
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session						
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	
Texte latin	6		X				X							Pas de session 2
U.E. 51 – TEXTE ALLEMAND														
Crédits ECTS : 6														
Coefficient : 6														
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session						
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	
Texte allemand	6		X				X							Pas de session 2
U.E. 52 – TEXTE ITALIEN														
Crédits ECTS : 6														
Coefficient : 6														
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session						
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	
Texte italien	6		X				X							Pas de session 2
U.E. 50 – TUTORAT														
Crédits ECTS : 3														
Coefficient : 3														
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session						
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	
Tutorat	3													Pas de session 2
U.E. 34 - LEÇONS DE PHILOSOPHIE														
Crédits ECTS : 3														
Coefficient : 3														
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session						
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	
Leçons de philosophie	3		X				X							Pas de session 2
U.E. 35 - EXPLICATIONS DE TEXTE														
Crédits ECTS : 3														
Coefficient : 3														
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session						
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	
Explications de texte	3		X				X							Pas de session 2

RESSOURCES

1. Messagerie

Personnels administratifs, enseignants, enseignants-chercheurs communiquent auprès des étudiants directement sur leur adresse mail de l'Université. Les étudiants sont donc invités à **consulter régulièrement leur boîte mail**.

Pour communiquer auprès du personnel de l'Université : Prenom.Nom@univ-nantes.fr

Pour communiquer auprès d'un étudiant de l'Université : Prenom.Nom@etu.univ-nantes.fr

Listes de diffusion de philosophie (modérées) :

L1 <l1philo@etu.univ-nantes.fr>

L2 <l2philosophie@etu.univ-nantes.fr>

L3 <l3philosophie@etu.univ-nantes.fr>

M1 <m1ohple@etu.univ-nantes.fr>

M2 IRP <m2ohple@etu.univ-nantes.fr>

M2 PSE <m2phiagreg@etu.univ-nantes.fr>

ATTENTION ! NE PAS RÉPONDRE PAR MÉGARDE À TOUTE LA LISTE DE DIFFUSION.

2. Gestion des emplois du temps

Les emplois du temps par semaine sont consultables à partir du mois de septembre sur le site edt.univ-nantes.fr. Des modifications d'emploi du temps pouvant être apportées, ce site est à consulter régulièrement.

3. MADOC

Les enseignants de l'UFR Lettres et Langages sont invités à déposer le contenu de leurs cours sur la plateforme d'enseignements de Nantes Université nommée MADOC. Pour y accéder : madoc.univ-nantes.fr

4. Les bibliothèques universitaires

Nantes Université propose l'accès à un [réseau](#) de neuf bibliothèques universitaires. L'accès à ces bibliothèques est libre. Les étudiants de Nantes Université sont automatiquement inscrits dans le réseau des bibliothèques universitaire : seule la carte étudiante est requise pour emprunter. Le nombre d'emprunts simultanés est illimité ; la durée du prêt varie entre un mois (étudiants de licences et de masters) et deux mois (doctorants, agrégatifs).

Les documents des bibliothèques sont référencés dans le catalogue [Nantilus](#), chacun peut consulter son compte pour accéder à divers services, comme la réservation ou la prolongation d'emprunts.

Deux bibliothèques proposent des collections en philosophie :

La BU Censive se compose de deux espaces, situés au 1er étage du bâtiment Censive, au plus près des salles de cours : la bibliothèque de philosophie-lettres anciennes (salle 111) et le Centre interdépartemental de documentation et de recherche (le CIDRe), salle 100.

La bibliothèque de philosophie-lettres anciennes dispose d'un fonds de 30 000 ouvrages, majoritairement en philosophie. L'accès est libre ; deux ordinateurs et une vingtaine de places sont disponibles (avec prises électriques).

La BU Lettres, sur le campus Tertre, est une bibliothèque pluridisciplinaire proposant les principales œuvres et commentaires de philosophes en salle (une partie des collections est en magasin)

Les horaires en temps réel des BU sont indiqués [sur cette page](#).

Les BU proposent régulièrement [des formations](#), pour tous les niveaux.

LA VIE DU CAMPUS

A L'UFR LETTRES ET LANGAGES

1. Aide sociale

Les étudiants de Nantes Université peuvent prétendre à des aides sociales sous forme de bourse et/ou aide au logement universitaire. Pour cela, vous devez renseigner un « Dossier Social Étudiant » sur le site internet du CROUS : www.crous.nantes.fr. Les critères d'éligibilité aux différentes aides y seront détaillées.

Étudiants en difficulté, situation d'urgence financière : n° spécial CROUS 0 806 000 278 – du lundi au vendredi, 9h-17h (prix d'un appel local)

2. Pratiquer une activité sportive

Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) propose un large catalogue d'activités physiques. Les étudiants peuvent s'inscrire à plusieurs de ces activités.

Le tarif annuel est de 50€ pour les non-boursiers et 25€ pour les boursiers et ce pour 1, 2 ou 3 activités !

Le site internet du SUAPS : <https://unsport.univ-nantes.fr/>

3. Pratiquer une activité culturelle et artistique

Les étudiants de Nantes Université ont la possibilité de participer à des ateliers de pratique culturelle et artistique (UED Culture et initiatives) de Nantes Université ! Cette pratique permet aux étudiants d'enrichir leur parcours de formation de connaissances complémentaires dans le domaine culturel et d'acquérir de nouvelles compétences, transversales et valorisantes. Théâtre, vidéo, photo, cinéma, conte, danse, arts plastiques et graphiques, écriture, production sonore... Des ateliers, master classes et stages menés par des artistes et intervenants professionnels sont proposés dans de nombreux domaines artistiques et culturels.

Ces ateliers sont gratuits et ouverts à tous, et vous seront présentés lors du forum des ateliers.

Fin septembre : Forum des ateliers en présence des intervenants (se renseigner auprès du Pôle étudiant). Renseignements et inscriptions: ateliers-culture@univ-nantes.fr

La culture à l'Université : www.univ-nantes.fr/culture

5. Prendre soin de sa santé

Le Service Universitaire de santé des Étudiants (SUMPPS) propose des consultations médicales de soins, des visites Bilan de santé préventif ou spécifiques liées au handicap, des consultations de dépistage bucco-dentaire, des ateliers bien-être, des groupes de paroles animés par des psychologues, la possibilité de se former aux premiers secours, des entretiens avec des assistantes sociales, etc.

Les consultations ne nécessitent pas d'avance de frais pour les étudiants se présentant avec leur carte vitale et la complémentaire santé.

Contacts et actualités du SUMMPS : www.univ-nantes.fr/sante

SIGLES

C.A. = Conseil d'Administration
CAC = Conseil Académique
C.P = Conseil de Pôle
C.S. = Conseil Scientifique
U.F.R. = Unité de Formation et de Recherche

FSDIE = Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes
SUIO = Service Universitaire d'Information et d'Orientation
BU = Bibliothèque Universitaire
SUMPPS = Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé
SUAPS = Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives et de plein air
FC = Formation Continue
CROUS = Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
INSPÉ = Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

S1 = semestre 1
S2 = semestre 2
S3 = semestre 3 (premier semestre de L2)
S4 = semestre 4 (second semestre de L2)
S5 = semestre 5 (premier semestre de L3)
S6 = semestre 6 (second semestre de L3)
UE = Unité d'Enseignement, bénéficiant de crédits ECTS : si je valide, je capitalise
UED = Unité d'Enseignement Disciplinaire
UET = Unité d'Enseignement Transversale
UEC = Unité d'Enseignement Complémentaire
EC = Élément Constitutif, sans crédit ECTS : je ne peux pas capitaliser
ECTS = European Credits Transfer System : Système européen de transfert et de capitalisation de crédits. 1 année = 60 ECTS.
CM = Cours Magistral
TD = Travaux Dirigés
MTU = Méthodologie du travail universitaire

CAPHI = Centre Atlantique de Philosophie

CC : Contrôle continu
EX : examen terminal
DA : dispense d'assiduité
CEDA : contrôle écrit pour les dispensés d'assiduité
CODA : contrôle oral pour les dispensés d'assiduité

UN

U